

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté des Lettres et des Langues / Département de Français



Polycopié de cours

Intitulé

Théorie Énonciative

Destiné aux étudiants de Master 1
Sciences du langage

Élaboré et assuré par :

Dr Siham HOCINI
Maître de Conférences HDR

Année Universitaire 2025-2026

Sommaire

Introduction	01
---------------------------	-----------

Chapitre 1

La linguistique de l'énonciation : Genèse et fondement, de Saussure à Benveniste

Chapitre 1 (présentation générale)	06
---	-----------

1. La linguistique de l'énonciation : définition et enjeux	07
2. Critique du structuralisme et dépassement	09
3. Linguistique interne et linguistique externe : apport pour l'énonciation.....	12
4. Le principe d'immanence et son articulation avec l'énonciation.....	15
5. Itinéraire théorique et réception de la pensée de Bakhtine	17
6. La translinguistique	18
7. La théorie de l'énoncé de Bakhtine	21
8. La polyphonie chez Bakhtine.....	22
Synthèse	24
Exercices d'application	25

Chapitre 2

Les concepts fondamentaux de la linguistique énonciative

Chapitre 2 (présentation générale)	30
---	-----------

1. Définition de l'énonciation.....	30
2. Le contexte ou la situation d'énonciation	32
3. L'énoncé.....	35
4. Parole et discours.....	38
5. Locuteur et énonciateur	41
6. Les déictiques	43
Synthèse	45
Exercices d'application	47

Chapitre 3

La subjectivité énonciative et ses manifestations linguistiques

Chapitre 3 (présentation générale)	54
---	-----------

1. Qu'est-ce que la subjectivité ?.....	54
2. La subjectivité dans l'énoncé	56
3. Les types de subjectivité	57

4. Les subjectivèmes	59
5. Les types de subjectivèmes	60
Synthèse	66
Exercices d'application	68

Chapitre 4

La linguistique de l'énonciation en mutation : Les théories contemporaines de Culioli et Ducrot

Chapitre 4 (présentation générale)	74
1. La théorie des opérations énonciatives (Antoine Culioli)	74
2. La polyphonie : du dialogisme bakhtinien à l'argumentation chez Ducrot	79
Synthèse	83
Exercices d'application	85

Chapitre 5

La linguistique de l'énonciation en dialogue avec la pragmatique

Chapitre 5 (présentation générale)	95
1. Énonciation et pragmatique : origines et convergences	95
2. L'implicite	98
3. Sens, signification et valeur	102
Synthèse	106
Exercices d'application	107
Conclusion	114
Références bibliographiques	116

Introduction

Ce polycopié de cours est consacré à la matière de *Théorie énonciative*, telle qu'elle est inscrite dans le programme de Master 1 en sciences du langage, filière langue et littérature françaises. Cette introduction qui en constitue le cadre de référence, a pour vocation de situer le projet dans son ensemble en exposant les raisons qui ont motivé sa conception, les apports qu'il propose et le public auquel il s'adresse. Elle précise également les connaissances préalables recommandées pour tirer pleinement profit des contenus.

En outre, l'introduction précise les objectifs pédagogiques de la matière, son volume horaire ainsi que son mode d'évaluation. Elle met également en avant la méthodologie d'enseignement retenue, fondée sur une complémentarité entre cours magistraux et travaux dirigés, afin de permettre aux étudiants d'acquérir à la fois des compétences théoriques et pratiques. Enfin, elle décrit la manière dont le polycopié est organisé afin de guider le lecteur dans sa progression

Ainsi, elle ne se limite pas à une ouverture générale : elle établit un cadre méthodologique et pédagogique qui accompagne l'ensemble du parcours proposé, tout en préparant les étudiants à aborder la discipline de manière structurée et approfondie.

1. Contexte et justification

La linguistique énonciative occupe une place centrale dans l'étude du langage. En effet, en offrant des outils spécifiques pour analyser les discours dans leur authenticité, elle met en lumière la dimension subjective et contextuelle de toute production verbale.

La complexité des notions liées à la théorie énonciative, ainsi que la diversité des approches qui l'ont façonnée, rendent nécessaire la mise à disposition d'un support structuré et accessible. Ce document vise à offrir aux étudiants un cadre clair et progressif, permettant de mieux comprendre les fondements de la discipline et d'en saisir les enjeux théoriques et pratiques.

2. Objectifs pédagogiques

À l'issue de la lecture de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'acquérir une connaissance approfondie des fondements de la linguistique de l'énonciation. Il pourra comprendre les principaux concepts qui structurent cette discipline, tels que l'énoncé, le contexte, le

locuteur ou les déictiques, et situer les apports des grands penseurs comme Benveniste, Culioli, Bakhtine et Ducrot dans l'histoire des sciences du langage.

L'étudiant développera également des compétences analytiques lui permettant de distinguer entre phrase et énoncé, explicite et implicite, sens et signification. Il saura analyser un discours en repérant les indices énonciatifs et subjectifs, et mettre en relation les concepts théoriques avec des exemples concrets issus de corpus linguistiques.

Sur le plan méthodologique, ce polycopié vise à initier l'étudiant aux outils de l'énonciation pour l'étude du discours. Il l'amènera à adopter une posture critique face aux limites du structuralisme et aux prolongements proposés par Culioli et Ducrot. L'étudiant sera ainsi formé à la méthodologie de recherche en linguistique énonciative, en apprenant à repérer, contextualiser et interpréter les phénomènes discursifs.

Ce cours a également pour objectif d'ouvrir l'étudiant à une perspective interdisciplinaire. Il lui permettra de relier la linguistique de l'énonciation à d'autres domaines, tels que la pragmatique ou l'analyse du discours, et de comprendre l'importance du contexte social et interactionnel dans la production et l'interprétation des énoncés. Cette formation contribuera à préparer les étudiants à mobiliser ces savoirs dans leurs travaux universitaires, qu'il s'agisse de mémoires ou d'exposés.

3. Public cible

Ce polycopié s'adresse principalement, comme nous l'avons mentionné ci-haut, aux étudiants de Master 1 en sciences du langage, mais il peut également servir de référence aux enseignants, chercheurs débutants et toute personne intéressée par l'étude du langage en contexte. Les cours sont conçus pour être accessibles à des étudiants ayant déjà acquis les bases de la linguistique générale en licence, tout en offrant une ouverture vers des problématiques plus spécialisées.

4. Connaissances préalables recommandées

Les étudiants inscrits en Master 1, sciences du langage, sont censés avoir acquis, au cours de leur formation en licence, une maîtrise solide des concepts fondamentaux de la linguistique générale. Cela inclut la distinction entre langue et parole, les notions de signe et de système, ainsi que les perspectives synchroniques et diachroniques. De plus, les

étudiants doivent avoir intégré le principe d'immanence qui constitue un fondement méthodologique essentiel pour aborder la théorie énonciative.

Par ailleurs, une connaissance des principales branches de la linguistique – phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique et pragmatique – est indispensable pour aborder les contenus de la théorie énonciative.

5. Présentation de la matière et sa méthodologie d'enseignement

La matière de « Théorie énonciative » est inscrite dans la première unité fondamentale du premier semestre d'enseignement du Master intitulé « Sciences du langage » (Crédits : 06 ; coefficient : 03 ; mode d'évaluation : contrôle continu et examen final).

Le volume horaire semestriel consacré à cette matière est de 45 heures, réparties en 15 séances de cours magistraux et 15 séances de travaux dirigés. Chaque semaine, l'enseignement comprend une séance de Cours Magistral d'une durée de 1 h 30 et une séance de Travaux Dirigés également de 1 h 30.

La méthodologie adoptée repose sur une articulation entre cours magistraux et travaux dirigés. Les cours magistraux permettent de présenter les concepts et les théories de manière structurée. Les travaux dirigés offrent aux étudiants l'occasion de mettre en pratique ces notions à travers des exercices ciblés. Cette combinaison vise à favoriser un apprentissage actif et à développer chez les étudiants des compétences d'analyse et de réflexion critique.

6. Organisation du polycopié

Ce polycopié de cours est organisé en cinq chapitres. Chacun d'eux développe un aspect fondamental de la discipline, en articulant les apports théoriques avec leurs implications méthodologiques et analytiques.

Le premier chapitre, introductif, présente les origines et les fondements de la linguistique de l'énonciation. Il aborde la critique du structuralisme, la distinction entre linguistique interne et externe, le principe d'immanence, ainsi que l'itinéraire théorique de Bakhtine et la naissance de la translinguistique. Il met en lumière la théorie de l'énoncé et la notion de polyphonie, en posant les bases conceptuelles nécessaires pour la suite de l'ouvrage.

Le deuxième chapitre précise les contours de la notion d'énonciation. Il s'intéresse au contexte et à la situation d'énonciation (chez Jakobson, en linguistique interne et énonciative), à la notion d'énoncé et à ses composantes, ainsi qu'aux distinctions entre langue, parole et discours. La place du locuteur, de l'allocutaire et des déictiques est également étudiée afin de cerner les mécanismes fondamentaux de la production linguistique.

Le troisième chapitre explore la dimension subjective du langage. Il définit la subjectivité, analyse ses différentes formes (axiologique, interprétative, affective, modalisatrice) et met en évidence les indices linguistiques appelés subjectivèmes. Ceux-ci sont étudiés dans leurs diverses catégories : déictiques, affectifs et évaluatifs, avec une typologie détaillée des pronoms, démonstratifs, localisations temporelles et spatiales, termes de parenté, adjectifs, verbes et adverbes subjectifs.

Le quatrième chapitre s'attache à mettre en lumière deux orientations majeures qui viennent nourrir et diversifier la réflexion en linguistique de l'énonciation. Il consacre d'abord une place à la théorie des opérations énonciatives élaborée par Antoine Culioli, en soulignant l'influence décisive de l'héritage conceptuel de Benveniste. Cette présentation ne se limite pas à rappeler les fondements de la notion d'énonciation, mais elle en explore les différents aspects : l'identification des repères énonciatifs, le rôle de la focalisation dans la mise en valeur de certains éléments du discours, ainsi que les mécanismes par lesquels le sens se construit et se déploie dans l'acte de langage. La polyphonie, développée par Ducrot dans le prolongement du dialogisme bakhtinien, est, ensuite, analysée dans ses manifestations linguistiques, ses conjonctions et son rôle central dans l'argumentation implicite.

Le cinquième chapitre met en relation la linguistique de l'énonciation avec la pragmatique qui s'attache également à l'étude des conditions de production et d'interprétation des énoncés. Il retrace l'origine des deux disciplines, puis s'attarde sur la question de l'implicite (posé, présupposé, sous-entendu, implicite intentionnel). Enfin, il examine les notions de sens, signification et valeur, en abordant la polysémie et la synonymie, afin de montrer comment l'énonciation éclaire les phénomènes pragmatiques et s'articule avec l'analyse du discours.

7. Importance et perspectives

Ce polycopié constitue une première étape vers une formation spécialisée en linguistique énonciative. Il offre aux étudiants la possibilité de découvrir une discipline qu'ils n'ont pas étudiée de manière approfondie en licence, et de comprendre son apport aux sciences du langage. À travers ce parcours, ils seront en mesure d'examiner la pertinence des théories énonciatives dans l'analyse des pratiques discursives et interactionnelles, et d'ouvrir des pistes pour leurs futurs travaux de recherche.

Chapitre 1

La linguistique de l'énonciation :

Genèse et fondement, de Saussure à Benveniste

La linguistique de l'énonciation s'est construite en réaction aux insuffisances du structuralisme. En déplaçant le regard de la description des structures formelles vers les conditions effectives de production des énoncés, elle a ouvert un champ d'investigation nouveau, où le sujet parlant, le contexte et le dialogue occupent une place centrale.

Ce chapitre retrace cette émergence selon deux axes complémentaires. Le premier suit la trajectoire interne de la discipline : partant des limites du modèle structuraliste, il montre comment la distinction saussurienne entre linguistique interne et linguistique externe a préparé le terrain pour une théorisation de l'énonciation, et comment le principe d'immanence lui-même prévoit une place pour le sujet parlant, loin de l'exclure. Le second axe s'ouvre sur la contribution de Mikhaïl Bakhtine, dont la pensée, tardivement reconnue en Occident, enrichit considérablement la perspective énonciative : sa translinguistique, sa théorie de l'énoncé et sa notion de polyphonie apportent une dimension sociale et dialogique que la linguistique de Benveniste ne thématise qu'implicitement.

Certaines notions abordées ici, subjectivité énonciative, polyphonie, déictiques, sens et signification, seront développées plus en détail dans les chapitres suivants. Le présent chapitre en pose les fondements historiques et épistémologiques, sans anticiper les analyses qui leur sont consacrées.

1. La linguistique de l'énonciation : définition et enjeux

C'est à Émile Benveniste (1902–1976), dans les décennies allant des années 1950 aux années 1970, que l'on doit la fondation explicite de la linguistique de l'énonciation. Linguiste français d'origine syrienne, spécialiste des langues indo-européennes, Benveniste s'est imposé comme l'un des penseurs les plus novateurs de la seconde moitié du XXe siècle. Ses deux recueils majeurs, (1966) et (1974), rassemblent les articles fondateurs qui ont donné naissance au champ de l'énonciation.

En interrogeant le rôle du sujet parlant et les conditions de production du discours, Benveniste a ouvert une voie nouvelle dans les sciences du langage. Ce courant part d'un constat fondamental : le sens d'un énoncé ne peut être saisi indépendamment de la situation dans laquelle il est produit. Cervoni (1992 : 14) l'exprime clairement : « Une étude approfondie du sens des produits de l'activité langagière doit tenir compte de leurs conditions de productions ». Un même propos peut ainsi recevoir des interprétations

radicalement différentes selon le cadre communicationnel dans lequel il s'inscrit : la phrase peut exprimer l'admiration sincère, le sarcasme, ou la résignation, selon le ton, le contexte et la relation entre les interlocuteurs.

La linguistique énonciative s'est affirmée en contestant le modèle saussurien de la clôture du système. Là où Saussure concevait la langue comme un système fermé régi par des oppositions internes et coupé de toute référence aux conditions d'usage, les linguistes de l'énonciation ont soutenu qu'un énoncé ne pouvait être compris en dehors de la situation concrète qui lui donne naissance. Ce déplacement rompt avec la primauté accordée à la structure et à la synchronie pour ouvrir sur une conception dynamique du langage, où le sujet parlant est un acteur constitutif, et non un paramètre accessoire ou une variable à éliminer.

1.1. Qu'est-ce que l'énonciation ?

Le terme d'énonciation désigne l'acte individuel et situé par lequel un locuteur mobilise la langue pour produire un énoncé dans une situation donnée. Benveniste (1974 : 80) la définit comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». Cette définition appelle plusieurs précisions.

- **L'énonciation vs l'énoncé** : l'énonciation est l'acte de production ; l'énoncé en est le produit. La même suite de mots peut donner lieu à des énonciations très différentes selon les situations.
- **L'énonciation vs la phrase** : la phrase est une unité abstraite du système de la langue ; l'énonciation est un événement unique, ancré dans un moment et un lieu précis.
- **L'instance d'énonciation** : chaque acte d'énonciation met en jeu une instance composée du locuteur (celui qui parle), de l'allocataire (celui à qui l'on s'adresse), du temps (le moment de la prise de parole) et du lieu (l'espace où elle s'effectue). Ces quatre paramètres constituent le cadre énonciatif.

L'énonciation se distingue ainsi clairement de la communication au sens large : elle n'est pas un simple transfert d'information, mais un acte par lequel le sujet se constitue lui-même comme sujet en prenant la parole.

1.2. La subjectivité dans le langage

L'apport fondamental de Benveniste est d'avoir montré que la subjectivité n'est pas un élément extérieur à la langue, mais qu'elle y est inscrite. Il écrit dans (1966 : 259) :

« C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d' 'ego' ».

Cette affirmation a une portée considérable : elle signifie que le pronom n'est pas un simple signe renvoyant à une personne préexistante, mais que c'est l'acte de dire qui constitue le sujet comme tel. Autrement dit, la subjectivité est un effet du langage, et non une donnée psychologique préalable à l'expression.

Cette conception transforme profondément l'analyse linguistique. Les pronoms personnels et les temps verbaux ne sont plus de simples catégories grammaticales : ils sont les marqueurs par lesquels le sujet s'inscrit dans son énoncé et s'y désigne. Pronoms et temps verbaux ne prennent leur sens complet qu'au moment précis de leur actualisation dans une situation concrète d'énonciation.

2. Critique du structuralisme et dépassement

2.1. Les fondements du structuralisme saussurien

Pour mesurer l'apport de la linguistique de l'énonciation, il convient de rappeler les grandes lignes du modèle qu'elle conteste. Ferdinand de Saussure (1857–1913), dont le (1916) a été publié posthument à partir de notes d'étudiants, a fondé la linguistique moderne sur plusieurs distinctions capitales.

- **Langue vs parole** : la langue est le système abstrait et social, commun à tous les locuteurs ; la parole est l'usage individuel et concret de ce système. Saussure privilégie la langue comme objet scientifique, et met la parole de côté.
- **Synchronie vs diachronie** : la synchronie étudie la langue à un moment donné, comme un système en équilibre ; la diachronie en retrace l'évolution dans le temps. Saussure accorde la priorité méthodologique à l'étude synchronique.

- **Signifiant vs signifié** : le signe linguistique unit une image acoustique (le signifiant) à un concept (le signifié). Leur relation est arbitraire, c'est-à-dire non motivée par une ressemblance naturelle.
- **Valeur différentielle** : dans le système saussurien, chaque élément ne tire sa valeur que de ses différences avec les autres éléments du système. La langue est un système où il n'y a que des différences.

Ce modèle rigoureux et cohérent a été décisif pour l'élaboration d'une linguistique scientifique. Mais sa force est aussi sa limite : en s'attachant à la langue comme système abstrait, il laisse de côté les conditions réelles d'usage et la dimension subjective de la parole.

2.2. Les angles morts du structuralisme

Le structuralisme a apporté une contribution décisive à l'étude du langage. Toutefois, trois angles morts ont été progressivement identifiés.

- **L'effacement du sujet** : en privilégiant le système abstrait et en mettant la parole de côté, le structuralisme tend à faire disparaître le locuteur : ses intentions, ses choix, son positionnement dans la situation d'échange n'entrent pas dans le cadre de l'analyse.
- **Le traitement des significations contextuelles** : des formes comme les déictiques (*je, tu, ici, maintenant, hier*) ne peuvent pas être analysées correctement en dehors du contexte d'énonciation. Leur sens n'est pas fixé par le système : il dépend de qui parle, où et quand. De même, les valeurs modales (l'hypothèse, l'obligation, le souhait) ne se réduisent pas à des oppositions formelles.
- **L'opacité des dynamiques discursives** : les phénomènes interactionnels, tours de parole, marques d'accord ou de désaccord, orientation argumentative, gestion des malentendus, restent hors de portée d'une description strictement structurelle.

Ces lacunes ne remettent pas en cause la légitimité du structuralisme sur son propre terrain. Elles signalent simplement ses limites et la nécessité d'un dépassement.

2.3. Les réponses énonciatives et l'apport de Benveniste

Face à ces insuffisances, la linguistique énonciative a procédé à une réorientation fondamentale : réintégrer le sujet parlant au cœur de l'analyse, en traitant la subjectivité non comme un bruit parasite, mais comme une dimension constitutive des formes linguistiques (Benveniste, 1966).

Benveniste a mis en évidence que le langage est intrinsèquement subjectif. Mais sa démarche ne consiste pas à abandonner la rigueur structuraliste : elle cherche à montrer que la langue elle-même contient les traces et les dispositifs de cette subjectivité. Les pronoms personnels et les temps verbaux ne sont pas des anomalies du système : ce sont des « appareils formels de l'énonciation » (Benveniste, 1974 : 80), inscrits dans la langue et destinés à être activés par le locuteur.

Ainsi, l'énonciation n'est pas une simple opération mécanique d'encodage : c'est une activité qui inscrit le sujet dans le discours et donne à chaque énoncé sa singularité irréductible. L'énonciation est toujours unique : même si la phrase est identique, chaque acte d'énonciation est différent parce qu'il implique des paramètres uniques (un locuteur particulier, un moment précis, une situation déterminée).

2.4. Un dépassement qui conserve l'héritage

La critique du structuralisme ne débouche pas sur son abandon. La rigueur systématique reste indispensable pour assurer la cohérence et la comparabilité des analyses. Le dépassement consiste à enrichir la description linguistique en y intégrant la dimension énonciative : articuler structure et usage, code et acte, immanence et ancrage situationnel.

La linguistique énonciative ne récuse pas l'héritage saussurien ; elle l'approfondit en y faisant entrer la question du sujet, du contexte et de la relation intersubjective. Certaines distinctions saussuriennes, notamment celle entre linguistique interne et linguistique externe, ou le principe d'immanence, se révèlent, à la relecture, porteuses d'un potentiel énonciatif que Saussure lui-même n'avait pas pleinement exploité. Ce sont ces deux notions que les sections suivantes examinent.

3. Linguistique interne et linguistique externe : apport pour l'énonciation

La distinction entre linguistique interne et linguistique externe est l'une des articulations les plus importantes. Elle a souvent été interprétée comme une clôture : Saussure aurait voulu confiner la linguistique au système interne, en excluant tout facteur externe. Une lecture plus attentive montre que cette distinction est plutôt une organisation méthodologique qui, reprise par Benveniste, ouvre directement sur la problématique énonciative.

3.1. Les deux orientations selon Saussure

Ferdinand de Saussure (1916) oppose deux manières d'aborder le langage, dont les objets et les méthodes diffèrent profondément.

La linguistique interne se consacre à l'étude de la langue en tant que système structuré : elle analyse la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Son objectif est d'atteindre une description autonome, c'est-à-dire dépouillée de tout facteur extérieur, social, psychologique, historique. Comme l'affirme Saussure (1916), la langue est un système qui ne connaît que son ordre propre.

La linguistique externe s'attache aux relations que la langue entretient avec son environnement : histoire, société, psychologie, institutions. Elle étudie les contacts de langues, l'influence des facteurs culturels sur les usages, les variations sociales et géographiques. Elle met en lumière la dimension sociale et culturelle du langage, montrant comment la langue évolue au contact des pratiques collectives et des représentations partagées.

Saussure lui-même précise que cette distinction n'implique pas une hiérarchie : les deux orientations sont légitimes et nécessaires, mais elles ne peuvent être menées simultanément sans risquer de brouiller les résultats. C'est cette séparation méthodologique que Benveniste va dépasser en montrant que les deux niveaux se croisent dans l'énonciation.

3.2. Illustrations concrètes

Trois exemples permettent d'illustrer cette distinction, de la description interne vers l'analyse énonciative.

Exemple 1 : L'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir

Plan interne : l'accord du participe passé avec *avoir* est une règle morphosyntaxique codée dans le système. Dans « *les lettres que j'ai écrites* », l'accord en genre et en nombre du participe dépend de la position du complément d'objet. Cette règle peut être décrite entièrement à l'intérieur du système grammatical, sans référence à des facteurs sociaux.

Plan externe : l'évolution historique de cette règle relève de la linguistique externe. Certaines formes se sont simplifiées sous l'effet des usages collectifs, des réformes scolaires et des recommandations institutionnelles. On observe aujourd'hui une hésitation croissante dans l'écrit informel, reflet d'une évolution socio-pragmatique.

Apport énonciatif : dans un énoncé concret, le choix d'appliquer ou non l'accord peut devenir un geste énonciatif : marquer son niveau de langue, exprimer son rapport à la norme, ou se positionner socialement. La règle interne fournit le cadre ; le contexte de l'énonciation en détermine la valeur interprétative.

Exemple 2 : La négation en français

Plan interne : la construction négative canonique en français associe la particule préverbale *ne* à un second élément postverbal (*pas, plus, jamais, rien, personne...*). Cette bipartition est une règle du système, décrite par la grammaire interne.

Plan externe : dans l'oral spontané et le registre familier, la particule *ne* tend à disparaître (« *je sais pas* », « *j'ai rien vu* »). Ce phénomène traduit une évolution sociale : la rapidité des échanges, la détente des normes communicationnelles, l'influence des registres médiatiques.

Apport énonciatif : choisir de maintenir ou de supprimer le *ne* est un acte énonciatif qui positionne le locuteur dans un registre, une situation et une relation intersubjective donnée. Un même locuteur peut alterner les deux formes selon qu'il s'adresse à un supérieur hiérarchique ou à un ami proche.

Exemple 3 : La féminisation des noms de métiers

Plan interne : le français dispose de mécanismes morphologiques pour former des féminins à partir de masculins : suffixation (*acteur/actrice, directeur/directrice*),

modification vocalique ou consonantique, parfois neutralité formelle (*médecin, écrivain*). Ces processus sont décrits par la morphologie interne.

Plan externe : l'adoption ou le rejet de formes comme *autrice, docteure, professeure* ne relève pas de la grammaire interne : elle dépend des débats sociaux sur l'égalité des genres, des recommandations officielles (Académie française, gouvernements) et des usages communautaires.

Apport énonciatif : choisir d'écrire *une autrice* plutôt qu'*une femme auteur* est un geste énonciatif chargé de sens : il exprime une position idéologique, un alignement avec ou contre certaines normes sociales, une construction identitaire. La distinction interne/externe permet de comprendre que cette variation n'est pas seulement grammaticale : elle est porteuse d'une signification énonciative.

3.3. L'articulation par Benveniste

Benveniste (1966) reprend cette distinction en lui conférant une orientation nouvelle. Pour lui, la langue ne se réduit ni à un système abstrait ni à un ensemble de déterminations sociales : l'énonciation se situe précisément à leur articulation. Les marques énonciatives, pronoms personnels, temps verbaux, sont codées dans le système (niveau interne), mais elles ne prennent sens qu'au moment où un sujet parlant les actualise dans une situation donnée (niveau externe).

Exemple

Dire « *Je confirme* » ou « *J'ai confirmé* » active la même opposition grammaticale interne (présent vs passé composé). Mais dans une situation concrète, le choix n'est pas neutre : la forme au présent engage le locuteur dans le *maintenant* de l'énonciation, produisant un effet d'acte de parole (promettre, garantir, certifier) ; la forme au passé composé rapporte une action antérieure sans en réactiver l'engagement. La distinction interne fournit les ressources grammaticales ; l'actualisation en contexte en détermine la valeur interprétative.

Ainsi, la linguistique de l'énonciation dépasse la séparation saussurienne en montrant que le système interne contient déjà des dispositifs destinés à être activés par le contexte externe. L'énonciation devient le lieu de rencontre entre structure et usage, entre code et situation, entre langue et discours.

4. Le principe d'immanence et son articulation avec l'énonciation

4.1. Le principe d'immanence : définition

Saussure (1916) pose que la langue doit être étudiée « en elle-même et pour elle-même », comme un système autonome indépendant de tout facteur extérieur, histoire, psychologie, société. Ce principe d'immanence est le socle épistémologique du structuralisme linguistique.

Il repose sur l'idée que les unités linguistiques ne tirent leur valeur que des oppositions et des relations qu'elles entretiennent entre elles au sein du système. Un signe n'a pas de valeur intrinsèque : il n'existe que par contraste avec les autres signes. L'exemple fameux est celui de l'échiquier : la valeur d'une pièce n'est pas déterminée par sa matière (bois, plastique, or), mais par sa position et ses relations dans le jeu.

Ce principe présente deux avantages méthodologiques : il garantit la rigueur descriptive en s'appuyant sur des relations formelles observables, et assure la comparabilité des analyses en permettant d'étudier chaque langue selon ses propres règles internes, sans y imposer des catégories extérieures.

4.2. Conséquences méthodologiques

L'immanence entraîne trois implications majeures pour l'analyse linguistique.

- **Primauté des relations internes** : la valeur d'une unité est différentielle. Elle ne réside pas dans l'unité elle-même, mais dans les oppositions qu'elle entretient avec les autres éléments du système. Ainsi, le phonème /p/ en français ne vaut que par opposition à /b/, /t/, /k/, etc.
- **Repérage codé des marques linguistiques** : les catégories grammaticales, personnes verbales, temps, modes, modalisateurs, sont des signaux systématiques inscrits dans la langue. Leur description doit être réalisée en termes de catégories et de valeurs internes, avant toute interprétation contextuelle.
- **Articulation stabilité / variation** : les régularités formelles du système assurent la stabilité nécessaire à l'interprétation. Mais ces régularités peuvent être ensuite observées dans leurs actualisations réelles, où elles se manifestent avec des variations liées aux situations concrètes d'usage.

4.3. Articulation avec l'énonciation

La linguistique énonciative ne remet pas en cause le principe d'immanence ; elle en dévoile la dimension dynamique. Benveniste (1966, 1974) montre que le système linguistique est structuré de manière à intégrer des « appareils formels » d'ancrage qui relient l'énoncé à une situation d'énonciation. Ces dispositifs, catégories de personne, repères temporels et spatiaux, modalisateurs, sont codés dans la langue, mais leur valeur ne se déploie qu'au moment où un sujet parlant les actualise.

Autrement dit, la langue prévoit déjà les moyens formels par lesquels le locuteur peut s'inscrire dans son discours et situer son énoncé dans le temps, l'espace et la modalité. L'immanence n'exclut pas le sujet : elle est structurée pour lui faire une place.

Trois exemples illustrent ce déplacement :

- Le pronom *je* est une catégorie grammaticale de personne dans le système. Mais il ne renvoie jamais à une entité fixe et définie une fois pour toutes : il désigne toujours et uniquement le locuteur qui parle dans une situation donnée. Benveniste (1966 : 252) souligne que *je* est le seul signe linguistique qui réalise sa référence à soi-même dans l'instance du discours. L'immanence prévoit la catégorie formelle ; l'énonciation lui donne son ancrage référentiel.
- Le déictique *ici* est un adverbe de lieu dans le système. Mais son interprétation varie entièrement selon la position du locuteur au moment où il parle : il peut désigner une salle de classe, une ville, un pays ou un continent. Le système fournit la forme ; c'est l'énonciation qui lui confère sa valeur référentielle.
- Le marqueur temporel *maintenant* est codé dans la langue comme adverbe de temps. Mais sa valeur change à chaque acte d'énonciation, en fonction du moment précis où le locuteur prend la parole. Il n'a aucune valeur absolue : sa référence est entièrement déterminée par le cadre énonciatif.

Ces trois exemples illustrent le déplacement opéré par Benveniste : la langue, tout en fonctionnant comme un système autonome, contient des dispositifs formels conçus pour être activés par le sujet parlant. L'immanence n'est pas une clôture sur soi, mais une architecture ouverte sur l'acte de parole.

5. Itinéraire théorique et réception de la pensée de Bakhtine

La linguistique énonciative accorde une place centrale au contexte d'énonciation. Cependant, cette prise en compte n'est pas une invention de Benveniste : Mikhaïl Bakhtine (1895–1975), théoricien russe du langage et de la littérature, avait déjà mis en évidence, bien avant lui et de manière indépendante, le rôle déterminant de la situation d'énonciation dans la production du discours. Si sa contribution n'a pas été immédiatement reconnue, c'est en grande partie parce que les circonstances politiques et historiques en ont longtemps limité la diffusion.

5.1. Contexte intellectuel et biographique

Né en 1895 dans les environs de Moscou, Bakhtine a mené ses travaux dans un contexte marqué par les bouleversements de la révolution russe, puis par les contraintes du régime soviétique. Sa pensée s'est élaborée à distance de l'école linguistique du cercle de Moscou, héritière de Saussure. Face à l'opposition saussurienne entre langue et parole, il a privilégié la parole comme pratique sociale vivante, fondée sur le dialogue, plutôt que comme système abstrait.

Au cours des années 1920, alors que le formalisme russe se heurtait à une résistance croissante des autorités soviétiques, la pensée de Bakhtine était plus compatible avec le matérialisme dialectique issu de Marx, notamment par son attention aux pratiques sociales et aux conditions matérielles de la communication. Une controverse persiste quant à la paternité réelle de certains ouvrages publiés sous le nom de ses collaborateurs, notamment Valentin Nikolaevitch Voloshinov (1929), et certains textes associés à Pavel Nikolaevitch Medvedev. Plusieurs chercheurs attribuent ces travaux à Bakhtine. C'est pourquoi l'on parle parfois du « cercle de Bakhtine » pour désigner collectivement ces productions d'attribution incertaine.

Arrêté en 1929 et relégué dans une région reculée du Kazakhstan, Bakhtine a été longtemps privé de toute possibilité de publier librement ses recherches. Ses œuvres n'ont commencé à être éditées et traduites qu'à partir des années 1960. À sa mort en 1975, leur influence sur le poststructuralisme occidental était déjà considérable, notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni, où ses travaux ont nourri les études littéraires, la théorie culturelle et l'analyse du discours.

5.2. La notion de *slovo*

L'une des contributions les plus originales de Bakhtine est sa conception du mot. Chez Saussure, le mot est défini comme un signe composé de deux faces indissociables : le signifiant et le signifié. Bakhtine reprend l'idée d'une dualité, mais en lui donnant une orientation radicalement différente.

Pour lui, chaque mot porte en lui l'attente d'une réponse, qu'elle soit effectivement formulée ou seulement possible. Dans l'échange verbal, le mot est toujours orienté vers l'avenir : il appelle une réaction et se construit en fonction de cette anticipation. En russe, le terme *slovo* désigne à la fois « mot » et « discours » : le mot n'est pas une unité close, mais une manifestation du langage dans sa totalité. Ainsi, pour Bakhtine, la présence de l'autre est constitutive du langage : nos choix lexicaux et la structure même de nos énoncés sont façonnés par cette altérité fondamentale.

5.3. Un regard inédit sur la littérature

À la différence des formalistes, tels Roman Jakobson pour la poésie ou Vladimir Propp pour le conte, qui tendaient à réduire l'œuvre à un système clos, Bakhtine définit la création littéraire comme un espace de confrontation et de dialogue permanent entre une pluralité de voix et de discours. Le roman occupe une place centrale dans sa réflexion : après un âge dominé par des genres à expression individuelle unifiée, comme la poésie lyrique, s'est imposé un âge du dialogisme dont le roman est l'incarnation privilégiée, permettant de faire coexister sans les réduire ni les opposer une multiplicité de voix et de registres de langage. Ses études sur Rabelais et sur Dostoïevski demeurent les plus emblématiques de cette démarche.

6. La translinguistique

6.1. Contexte et naissance d'une discipline

Au tournant des années 1920, Bakhtine déplace l'objet d'étude de la langue vers l'énoncé, défini non comme une simple combinaison de signes, mais comme le produit vivant de l'interaction entre le système linguistique et la situation d'énonciation. Comme le rappelle Tzvetan Todorov (1981 : 8), Bakhtine inaugure une conception où l'énoncé humain est inséparable du contexte social, historique et pragmatique dans lequel il s'inscrit.

L'énoncé devient l'objet central d'une discipline que Bakhtine nomme *metalingvistika* que Todorov traduit par le terme de *translinguistique*. Ce terme indique clairement l'ambition : aller au-delà (*trans-*) de la linguistique formelle sans la nier, pour atteindre les dimensions de l'énoncé que celle-ci ne peut saisir.

6.2. Objet et méthode

Là où la linguistique classique s'attache à la systématique de la langue et à ses règles internes, la translinguistique prend pour objet le discours, la succession d'énoncés et les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec la réalité sociale. Elle met en lumière la dimension dialogique du langage : chaque énoncé est une réponse à des énoncés antérieurs et anticipe de nouvelles réactions.

Todorov (1981 : 44) résume nettement cette différence : « l'objet de la linguistique est constitué par la langue et ses subdivisions (phonèmes, morphèmes, propositions, etc.). Alors que celui de la translinguistique correspond au discours, lequel est représenté à son tour par les énoncés individuels ». Et il précise : en linguistique, on part de mots et de règles de grammaire pour obtenir des phrases ; en translinguistique, on part des phrases et du contexte d'énonciation pour obtenir des énoncés.

La translinguistique marque ainsi une rupture épistémologique : elle ne se contente pas d'analyser la langue comme structure, mais cherche à comprendre le langage comme pratique sociale, activité située et orientée vers autrui.

6.3. Le rôle constitutif du contexte

Pour Bakhtine, le contexte d'énonciation n'est pas un simple cadre extérieur : il est une composante constitutive de l'énoncé. Les unités de la langue, morphèmes, lexèmes, peuvent être reproduites et réutilisées à l'infini, car elles relèvent du système abstrait. L'énoncé, en revanche, ne se répète jamais à l'identique : lié à une situation précise, à un moment donné, à des conditions de production uniques, il est par définition singulier.

Cette singularité fonde l'opposition centrale de la translinguistique entre unités de la langue (réitérables) et instances du discours (uniques). Todorov (1981 : 44) l'explique : « Le rôle décisif du contexte de l'énonciation dans la détermination du sens global de l'énoncé, et le fait que ce contexte soit, par définition unique (ne serait-ce que sur le plan

temporel) permettent d'opposer les unités de la langue aux instances du discours, c'est-à-dire aux énoncés, comme ce qui est réitérable et ce qui est unique ».

6.4. Complémentarité entre linguistique et translinguistique

Bien qu'elles privilégient des objets distincts, linguistique et translinguistique n'entrent pas en opposition. Elles entretiennent une relation de dépendance réciproque : le discours ne peut se constituer qu'à partir des unités de la langue, qui en fournissent la matière et la structure ; inversement, la langue ne demeure vivante qu'à travers les usages discursifs qui l'actualisent et la mettent en circulation.

Bakhtine et Voloshinov (1977 : 137) le formulent ainsi : « la langue vit et évolue historiquement dans la communication verbale concrète, non dans le système linguistique abstrait des formes de la langue, non plus que dans le psychisme individuel des locuteurs ».

6.5. La critique du signe et du message

Pour Bakhtine, la linguistique structurale commet l'erreur de considérer le signe comme une entité fixe, dotée d'un contenu immuable. Or, le sens d'un signe ne préexiste pas à l'échange : il se construit dans l'interaction entre un locuteur et un interlocuteur. Le signe n'est pas un objet transmis mécaniquement de A vers B, mais le résultat d'un processus dialogal qui s'élabore dans l'échange. De même, le message ne précède pas la communication : il prend forme au fil de l'interaction, en fonction des conditions concrètes qui la déterminent.

6.6. Délimitation du champ

Bakhtine (1963 : 239) délimite ainsi le champ de sa translinguistique : elle a pour objet l'énoncé dans sa singularité et le principe dialogique qui lui est constitutif. Il précise : « les rapports dialogiques (y compris ceux du locuteur avec son propre mot) sont un objet de la translinguistique (...). Dans la langue objet de la linguistique, n'existe et ne peut exister aucun rapport dialogique ». Cette délimitation ne remet pas en cause la légitimité de la linguistique de la langue, dont l'objet propre reste pleinement fondé : « la langue en tant qu'objet spécifique de la linguistique obtenu en abstrayant tout à fait légitimement et nécessairement le mot de certains aspects de la vie concrète » (Bakhtine, 1970: 211).

7. La théorie de l'énoncé de Bakhtine

7.1. Un changement de perspective fondamental

En plaçant l'énoncé, et les relations qui l'articulent à d'autres énoncés, au cœur de sa réflexion, Bakhtine inaugure un changement de perspective fondamental dans l'étude des phénomènes langagiers. Ebel (1986 : 6) en formule l'enjeu : il s'agit de « partir du problème de la production verbale (de l'énonciation et de l'énoncé) plutôt qu'analyser un produit hors contexte (une forme linguistique abstraite de ses conditions de production et de mise en circulation) ». Ce déplacement engage l'analyste à ne plus considérer les formes linguistiques comme des données brutes à décrire, mais à les saisir dans leurs conditions effectives de production, de circulation et d'interprétation. L'objet de l'analyse n'est plus la phrase en tant que telle, mais l'énoncé en tant qu'acte social situé.

7.2. L'énoncé comme réalité sociale

Pour Bakhtine, l'énoncé ne peut être dissocié du contexte social dans lequel il est produit. Todorov (1981 : 69) met en évidence deux dimensions de cette socialité fondamentale : d'une part, l'énoncé est nécessairement adressé à un destinataire, ce qui implique au minimum la micro-société que forment deux personnes, locuteur et interlocuteur ; d'autre part, « le locuteur lui-même est toujours déjà un être social ».

À la différence de la phrase, unité abstraite du système, l'énoncé est toujours produit dans un contexte particulier : il est situé dans l'espace et dans le temps, émis par un sujet parlant dans une relation sociale donnée, destiné à un interlocuteur dont le profil oriente les choix du locuteur. Ces paramètres font de l'énoncé une réalité fondamentalement sociale, irréductible à sa seule dimension formelle.

7.3. La construction partagée de l'énoncé

Parce qu'il naît d'un contexte social, l'énoncé ne peut être considéré comme le produit exclusif du locuteur. Il se construit de manière partagée dans une interaction qui implique un sujet parlant et son destinataire. Todorov (1981 : 70) le formule ainsi :

L'énoncé se construit entre deux personnes socialement organisées, et s'il n'y a pas d'interlocuteur réel, on le présuppose en la personne du représentant normal, pour ainsi

dire, du groupe social auquel appartient le locuteur. Le discours est orienté vers l'interlocuteur, orienté vers ce qu'est cet interlocuteur.

Cette dimension vaut même pour le monologue ou l'écriture solitaire : lorsqu'il écrit pour lui-même, le locuteur convoque intérieurement d'autres voix, anticipe des objections, ajuste son propos à un lecteur imaginaire. Son énonciation s'inscrit dans un réseau dialogique où chaque parole résonne avec d'autres discours, et où les mots qu'il emploie ne lui appartiennent pas en propre mais relèvent d'un patrimoine partagé.

7.4. La dimension dialogique de l'énoncé

Les mots, les énoncés et les discours ne peuvent être attribués à une origine unique. Ils appartiennent à tous et à personne, constituant un patrimoine commun traversé par les jugements, les valeurs et les perspectives d'autrui. Todorov (1981 : 77) l'exprime ainsi :

Aucun membre de la communauté verbale ne trouve jamais des mots de la langue qui ne soient neutres, exempts des aspirations et des évaluations d'autrui, inhabités par la voix d'autrui. Il reçoit le mot par la voix d'autrui, et ce mot en reste rempli. Il intervient dans son propre contexte à partir d'un autre contexte, pénétré des intentions d'autrui. Sa propre intention trouve un mot déjà habité.

Contrairement à la phrase, l'énoncé entretient en permanence un dialogue avec d'autres énoncés : c'est précisément cette orientation dialogique qui le définit et en fait l'objet propre de la translinguistique.

8. La polyphonie chez Bakhtine

Dans les années 1930, Bakhtine a proposé la notion de polyphonie pour mettre en lumière l'illusion d'une voix unique dans le discours. Selon lui, tout énoncé est traversé par une pluralité de voix, d'échos et d'influences qui coexistent. Le langage n'est pas une relation simple entre ce qui est dit et l'acte de dire : c'est un espace complexe où se croisent différentes perspectives et intentions.

La reprise et la reformulation de cette notion par Oswald Ducrot, notamment dans le cadre de l'argumentation dans la langue, seront examinées au chapitre 4. Le présent chapitre en expose les fondements bakhtiniens.

8.1. Fondements historiques

Dans les conceptions traditionnelles du langage, chaque parole était attribuée à celui qui l'énonçait : le locuteur était considéré comme l'auteur exclusif de ses propos, en assumant pleinement la portée. Jusqu'au début du XXe siècle, la plupart des approches linguistiques et rhétoriques reposaient sur cette hypothèse d'une source unique.

C'est à partir de l'étude du roman que Bakhtine a d'abord formulé sa conception novatrice du langage. Les écrivains du XIXe siècle avaient développé des procédés narratifs subtils pour faire résonner la voix des personnages sans recourir systématiquement au discours direct : derrière les phrases attribuées au narrateur, d'autres voix s'entrelacent. La polyphonie, née dans l'analyse littéraire, a été ensuite élargie à de multiples formes de communication, y compris les échanges ordinaires de la vie quotidienne.

8.2. La polyphonie dans la production discursive

L'emprunt aux paroles d'autrui ne se limite pas au domaine littéraire. Dans la correspondance, il est fréquent de rapporter ce que l'autre nous a confié ; dans un débat, de reformuler les arguments de son interlocuteur. Notre propre discours se construit souvent à partir de fragments entendus, lus ou attribués à notre entourage.

Un exemple l'illustre : « *Mon beau-frère a eu une voiture de la marque X ; elles ne sont pas fiables.* » La seconde partie véhicule une voix qui n'est pas seulement celle du locuteur, mais celle du beau-frère : en reprenant son jugement, le locuteur s'appuie sur l'autorité de son proche. Si l'on remplace « *mon beau-frère* » par « *mon pire ennemi* », la dynamique change radicalement : la même formulation ne permet plus de tirer la même conclusion, car l'autorité de la source est fragilisée par la relation conflictuelle.

En élaborant la notion de dialogisme, Bakhtine a érigé la polyphonie en principe fondateur d'une théorie du langage. Chaque parole est habitée non seulement par celui qui parle, mais aussi par la présence de l'interlocuteur, ainsi que par les rôles sociaux que le locuteur endosse dans la communication : fonction professionnelle, position sociale, identité. L'image musicale le dit bien : la polyphonie, c'est l'entrelacement simultané de plusieurs voix dans une même composition chorale.

8.3. Conséquences pour la conception du sujet parlant

L'introduction de la polyphonie dans le champ linguistique transforme profondément la manière dont on conçoit le sujet parlant. Il n'est plus une entité uniforme, source exclusive de son discours, maître de ses mots. Il est plutôt une composition faite d'emprunts et d'influences multiples, un ensemble de voix entremêlées, comparable à un chœur où se superposent des timbres différents.

Cette déstabilisation de l'unité du sujet parlant aura des conséquences majeures pour la linguistique contemporaine : dans la théorie de la polyphonie de Ducrot, qui reprend et reformule le concept pour l'appliquer à l'argumentation dans la langue (cf. chapitre 4) ; et dans les approches de la subjectivité énonciative, qui distinguent locuteur et énonciateur pour rendre compte de la pluralité des voix inscrites dans un même énoncé (cf. chapitre 3).

Synthèse

L'exploration menée dans ce chapitre montre que la linguistique de l'énonciation n'est pas apparue *ex nihilo* : elle s'inscrit dans une histoire faite de critiques, de déplacements et de réélaborations théoriques. En partant des limites du structuralisme, elle a progressivement intégré la subjectivité du locuteur, la dimension sociale du discours et la pluralité des voix. Les apports de Benveniste, enrichis par Bakhtine, révèlent que le langage ne peut être réduit à un système clos : il est une activité, une interaction et un espace dialogique.

Trois orientations structurent ce parcours fondateur. Premièrement, la distinction saussurienne interne/externe n'est pas un obstacle mais une ressource : elle permet d'articuler description grammaticale et analyse situationnelle. Deuxièmement, le principe d'immanence ne ferme pas la langue sur elle-même : il prévoit des dispositifs formels ouverts sur l'acte de parole, que l'énonciation active et déploie. Troisièmement, l'apport de Bakhtine radicalise la dimension sociale et dialogique du langage en faisant de l'énoncé singulier, toujours adressé, toujours polyphonique, l'unité de base de l'analyse.

Ces fondements théoriques ouvrent directement sur les chapitres suivants : le chapitre 2 en dégagera les outils conceptuels opératoires (la catégorie d'énonciation, la distinction énoncé/discours, le rôle du locuteur et des déictiques) ; le chapitre 3 approfondira la subjectivité énonciative et ses marqueurs linguistiques ; et le chapitre 4 prolongera la polyphonie vers la théorie de Ducrot et ses applications argumentatives.

Exercice d'application

Analysez les phénomènes linguistiques suivants en appliquant la distinction entre linguistique interne et linguistique externe. À partir des phénomènes analysés, montrez l'apport de cette distinction pour l'énonciation.

- Le tutoiement et le vouvoiement en français
- Les anglicismes en français
- L'accord du genre dans les adjectifs
- La variation des registres de langue

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la distinction entre linguistique interne et linguistique externe.
- Savoir appliquer cette distinction à des données concrètes.
- Développer une analyse qui articule structure et usage, système et contexte.
- Montrer comment la distinction interne/externe permet d'articuler description grammaticale et analyse sociolinguistique.
- Mettre en évidence l'apport de cette distinction pour l'énonciation.

Correction de l'exercice**1. Le tutoiement et le vouvoiement en français****Plan interne**

Le français dispose de deux formes pronominales pour s'adresser à autrui : *tu* et *vous*. Cette opposition grammaticale est codée dans le système et entraîne des différences morphologiques dans la conjugaison (*tu parles* vs *vous parlez*). L'analyse interne décrit cette opposition formelle et montre comment elle structure la morphologie verbale et les relations de personne. Elle peut également décrire les règles de compatibilité syntaxique entre ces pronoms et les autres éléments de la phrase.

Plan externe

Le choix entre tutoiement et vouvoiement varie selon les contextes sociaux, culturels et historiques. Dans certains milieux ou époques, le vouvoiement était la norme pour marquer

la distance et le respect ; aujourd'hui, le tutoiement tend à se généraliser dans les interactions professionnelles ou médiatiques, reflétant une évolution vers plus de proximité. Ces choix dépendent des normes de politesse, des rapports hiérarchiques, des pratiques institutionnelles et des représentations sociales de la familiarité ou de la distance.

Apport pour l'énonciation

L'emploi de *tu* ou de *vous* constitue un acte de positionnement du sujet parlant : il peut marquer la proximité, la distance, le respect ou la familiarité. Ce choix est un geste énonciatif qui construit la relation intersubjective et dépend des normes sociales, des contextes culturels et des représentations partagées. La forme grammaticale (niveau interne) est neutre en elle-même ; c'est son actualisation dans la situation d'énonciation (niveau externe) qui lui confère une valeur pragmatique et relationnelle.

2. Les anglicismes en français

Plan interne

Les anglicismes sont intégrés dans le système du français selon des règles morphologiques et syntaxiques précises : adaptation phonologique, flexion du pluriel, formation du féminin, compatibilité avec les structures syntaxiques françaises. L'analyse interne décrit ces mécanismes d'intégration sans référence aux facteurs sociaux qui en expliquent la diffusion.

Plan externe

La diffusion des anglicismes est liée à la mondialisation, à l'influence des médias et des domaines spécialisés (informatique, sport, économie, publicité). Les institutions (Académie française, lois de protection linguistique comme la loi Toubon en France) et les représentations sociales de la modernité ou de l'identité culturelle jouent un rôle déterminant dans leur acceptation ou leur rejet.

Apport pour l'énonciation

L'usage des anglicismes constitue un choix énonciatif qui situe le locuteur dans un contexte social et culturel précis. Employer *business* ou *marketing* peut signaler une volonté de modernité, d'appartenance à un domaine spécialisé ou d'alignement avec une

communauté professionnelle. À l'inverse, privilégier des équivalents français peut traduire une posture de résistance ou de valorisation de la spécificité culturelle. L'énonciation révèle ainsi la dimension identitaire et argumentative du choix lexical.

3. L'accord du genre dans les adjectifs

Plan interne

En français, l'accord du genre dans les adjectifs est régi par des règles morphologiques précises : l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie (*un livre intéressant / une histoire intéressante*). L'analyse interne décrit les procédés morphologiques (ajout du *-e* au féminin, irrégularités comme *beau/belle, blanc/blanche*) et les règles d'accord.

Plan externe

Dans l'usage, certaines formes peuvent être simplifiées ou neutralisées, notamment dans le français parlé (*un prof sympa / une prof sympa*). La tendance à la neutralisation du genre dans certains contextes (administratifs, inclusifs) reflète des débats sociaux sur l'égalité et l'écriture inclusive. Ces évolutions sont déterminées par des pratiques collectives, non par la grammaire interne.

Apport pour l'énonciation

Dans des contextes institutionnels ou militants, l'accord du genre devient un choix énonciatif marqué : l'écriture inclusive (*intéressante*) ou l'usage systématique du féminin (*professeure compétente*) expriment une prise de position sociale et idéologique. L'accord n'est donc pas seulement une contrainte grammaticale : c'est aussi un geste identitaire et politique. La distinction interne/externe éclaire l'énonciation en montrant que la langue fournit les règles formelles (niveau interne), mais que leur actualisation dépend des choix du sujet parlant dans une situation donnée (niveau externe).

4. La variation des registres de langue

Plan interne

Le système linguistique distingue différents niveaux de langue par des oppositions lexicales et syntaxiques : vocabulaire familier (*bouffer*), courant (*manger*), soutenu (*se restaurer*). L'analyse interne décrit ces distinctions comme des variations codées dans le lexique et la syntaxe : le registre soutenu recourt à des structures plus complexes, à un vocabulaire plus rare, à des constructions passives ou nominales, etc.

Plan externe

Dans l'usage, le choix du registre dépend du contexte social, de la situation de communication et des attentes des interlocuteurs. Un discours politique privilégiera un registre soutenu pour marquer la solennité ; une conversation entre amis adoptera un registre familier ; une lettre administrative sera neutre et formelle. Ces variations sont déterminées par des normes sociales et des conventions communicationnelles.

Apport pour l'énonciation

Le choix du registre n'est pas neutre : c'est un acte énonciatif qui situe le locuteur dans un contexte social et culturel donné, et traduit la manière dont il construit sa relation avec l'interlocuteur. La distinction interne/externe permet de comprendre que la variation des registres n'est pas seulement une opposition lexicale ou syntaxique codée dans le système : c'est aussi un outil énonciatif au service de la relation intersubjective et de l'adaptation discursive. Choisir un registre, c'est se positionner socialement et construire une image de soi dans l'énonciation.

Chapitre 2

Les concepts fondamentaux de la linguistique énonciative

La linguistique ne saurait se cantonner à l'étude des structures formelles de la langue ; elle doit également rendre compte des conditions effectives dans lesquelles celle-ci est mise en œuvre. C'est l'objectif que poursuit la linguistique énonciative, qui s'attache à décrire les mécanismes par lesquels un système virtuel se convertit en acte de parole singulier. Pour ce faire, elle mobilise un ensemble de notions articulées : l'énonciation et l'énoncé, la parole et le discours, ainsi que les figures du locuteur et de l'énonciateur.

Ces concepts permettent de saisir la dynamique qui relie le système linguistique à sa réalisation dans un cadre contextuel, social et subjectif. L'analyse des déictiques vient compléter ce parcours en montrant comment l'énoncé s'inscrit toujours par rapport à un sujet, un interlocuteur, un lieu et un moment précis. Ce chapitre propose une présentation ordonnée de ces notions clés, en vue d'éclairer leur rôle dans la construction du sens en situation.

Ces outils conceptuels s'articulent directement aux notions introduites au chapitre 1 : la distinction saussurienne entre linguistique interne et externe, la critique du structuralisme, et l'apport de Benveniste et Bakhtine. Ils prolongent également les notions qui seront approfondies dans les chapitres suivants : la subjectivité énonciative (chapitre 3), la polyphonie et les opérations énonciatives (chapitre 4), ainsi que l'interface entre énonciation et pragmatique (chapitre 5).

1. Définition de l'énonciation

Selon Émile Benveniste (1974 : 80), l'énonciation désigne « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* ». Cette définition implique une rupture avec les conceptions purement structurales qui traitaient la langue comme un objet abstrait, indépendant des sujets qui l'emploient.

L'énonciation relève d'une opération singulière par laquelle le locuteur s'approprie les ressources du système linguistique, les sélectionne et les agence de manière à produire un discours qui lui est propre. Chaque acte énonciatif est irréductible et ne se laisse pas réduire à la simple activation d'un répertoire de formes : il engage une subjectivité, s'inscrit dans un contexte et vise un destinataire. Jeandillou (2006 : 54) l'exprime en ces termes :

« Parler ou écrire, c'est donc sélectionner un certain nombre d'éléments, disponibles dans le système de la langue, et les combiner selon les règles fixées par celles-ci. Mais c'est aussi se poser comme utilisateur de ce système et présupposer un destinataire (singulier ou collectif) qui partage cette compétence et peut lui aussi devenir locuteur ».

1.1. Les paramètres de l'énonciation

Saisir pleinement la portée de l'énonciation suppose d'intégrer une pluralité de paramètres. Benveniste (1974 : 82–84) identifie les éléments constitutifs de tout acte énonciatif :

- **L'instance du sujet** : l'identité du sujet parlant, qui se désigne lui-même par le pronom *je* et convoque son interlocuteur comme *tu*. La référence personnelle est la première marque de l'énonciation.
- **Le cadre spatio-temporel** : le moment (le présent de l'énonciation, ancré dans *maintenant*) et le lieu (l'espace de l'énonciation, désigné par *ici*) constituent le centre déictique à partir duquel s'organisent toutes les autres références.
- **Les conditions sociales et historiques** : le statut des interlocuteurs, leurs relations (hiérarchiques, familiales, professionnelles), les normes culturelles et institutionnelles qui encadrent l'échange.
- **La dimension illocutoire** : le type d'acte de langage que constitue l'énonciation (assertion, question, ordre, promesse...), notion approfondie par Austin (1962) et Searle (1969) dans le cadre de la pragmatique.

C'est ce que rend possible la notion de situation d'énonciation, examinée dans la section suivante.

1.2. L'énonciation orale et l'énonciation écrite

Si la définition de Benveniste s'applique d'abord à la parole orale, la linguistique énonciative a étendu ses analyses à l'écrit. La distinction entre ces deux modes d'énonciation est importante.

Dans l'énonciation orale, locuteur et allocutaire partagent le même espace et le même moment ; les déictiques (*ici, maintenant, je, tu*) ont une valeur immédiatement claire, l'intonation, les gestes et les mimiques participent à la construction du sens, et la rétroaction de l'interlocuteur peut influencer sur la suite de l'énonciation.

Dans l'énonciation écrite, le producteur de l'énoncé et son destinataire sont séparés dans l'espace et/ou dans le temps ; les déictiques doivent être ancrés par le contexte textuel ; l'énonciation est différée et l'allocutaire souvent anticipé plutôt que réel. Cette séparation oblige l'écrivain à expliciter ce que l'oral laisse implicite.

Exemple : dans une lettre, « Je vous écris depuis Paris, ce 15 novembre », le locuteur doit expliciter les coordonnées spatio-temporelles (*Paris, ce 15 novembre*) que la situation orale aurait rendues évidentes.

2. Le contexte ou la situation d'énonciation

Lorsqu'un énoncé résiste à l'interprétation ou que la valeur d'un terme demeure indéterminée, c'est souvent aux conditions de production qu'on en attribue la responsabilité. La notion de contexte, ancienne dans la tradition linguistique et convoquée de manière variable selon les disciplines, a acquis une importance renouvelée avec l'essor de la linguistique énonciative, où elle occupe désormais une place centrale dans la description des mécanismes de construction du sens.

2.1. Étymologie et évolution sémantique

Le terme latin *contextus* signifie « assemblage, encordage, trame ». Il procède de *con-* (« avec ») et de *texere* (« tisser »), suggérant l'image d'un tissu où les éléments s'entrelacent. En français, le mot est attesté dès le XVI^e siècle avec le sens d'« ensemble continu des parties d'un texte ». Au XVIII^e siècle, il désigne « ce qui entoure un extrait et en éclaire le sens ». Au XIX^e siècle enfin, son acception s'élargit à « l'ensemble des circonstances dans lesquelles s'insère un fait ».

Le terme *contexte* dérive ainsi de *texte*, auquel s'ajoute un préfixe marquant l'idée de coexistence : il désigne l'ensemble des conditions qui encadrent une production linguistique dans une réalité plus vaste.

2.2. Le contexte chez Roman Jakobson

La prise en compte du contexte en linguistique est indissociable de la conception du langage comme dispositif de transmission d'information. Roman Jakobson (1960) a

formalisé ce processus dans son modèle de la communication, organisé autour de six éléments constitutifs auxquels correspondent six fonctions du langage :

- **Le destinataire (locuteur) :** la fonction expressive ou émotive, orientée vers le locuteur lui-même (expression de ses états, de ses attitudes).
- **Le destinataire (allocutaire) :** la fonction conative, orientée vers le récepteur (injonctions, appels, questions).
- **Le message :** la fonction poétique, orientée vers la forme du message lui-même.
- **Le canal :** la fonction phatique, qui sert à établir, maintenir ou clôturer le contact (« *Allô ?* », « *Tu m'entends ?* »).
- **Le code :** la fonction métalinguistique, qui porte sur la langue elle-même (« *Qu'est-ce que tu veux dire par là ?* »).
- **Le contexte (réfèrent) :** la fonction référentielle ou dénotative, orientée vers le monde extérieur que l'énoncé désigne.

Jakobson distingue ainsi deux environnements au sein desquels tout message s'inscrit : celui de sa formulation et celui de sa réception. Ces deux environnements peuvent, dans certaines situations, notamment lors des échanges oraux spontanés, se superposer au point de devenir indissociables.

2.3. Le contexte en linguistique interne : la notion de cotexte

Au sens strictement linguistique, le terme *contexte* désigne l'environnement immédiat d'une unité de langage, son, mot ou phrase, qui contribue à lui conférer une partie de sa valeur sémantique. Certains linguistes, à l'instar d'Anscombe (1997), préfèrent réserver à cette acception le terme *cotexte*, afin de souligner qu'il s'agit d'un voisinage strictement textuel ou discursif, distinct du cadre situationnel.

En phonologie, par exemple, le contexte d'un phonème correspond aux sons qui l'entourent dans la chaîne parlée : dans l'énoncé *Il va*, les phonèmes /i/ et /v/ constituent le cadre sonore dans lequel s'inscrit le /l/. En sémantique lexicale, c'est le cotexte qui permet de lever la polysémie : le mot *avocat* prend un sens différent selon qu'il apparaît dans une phrase sur les fruits ou sur la justice.

2.4. Le contexte en linguistique énonciative

Dans le champ de la linguistique énonciative, la notion de contexte reçoit une acception plus large : elle ne renvoie plus à la seule proximité textuelle, mais à l'ensemble des paramètres extralinguistiques qui déterminent une situation de parole. Chaque acte énonciatif est porté par un sujet situé à un moment et en un lieu précis, face à un interlocuteur donné.

Cervoni (1992 : 27) le souligne : « *toute énonciation suppose un locuteur et un allocataire ; elle s'inscrit dans le temps à un moment déterminé ; les actants de l'énonciation se situent dans l'espace à un endroit déterminé au moment où elle a lieu* ». Certains chercheurs, comme Agresti (2024), préfèrent employer le terme *situation* pour désigner ce cadre énonciatif, tout en distinguant le contexte immédiat d'un contexte culturel plus englobant qui apporte une profondeur supplémentaire à l'acte communicatif.

On peut distinguer plusieurs couches contextuelles :

- **Le contexte situationnel immédiat** : le lieu physique, le moment, l'identité des participants, leurs relations sociales, les artefacts présents (objets, écrits, images).
- **Le contexte institutionnel** : l'institution dans laquelle se déroule l'échange (classe, tribunal, hôpital, réunion d'affaires), qui assigne des rôles et des droits de parole.
- **Le contexte culturel et idéologique** : les normes, valeurs, croyances, présupposés partagés qui constituent le fond commun sur lequel s'appuient les interlocuteurs.
- **Le contexte co-textuel** : les énoncés précédents et suivants qui encadrent un énoncé dans le discours.

2.5. L'apport du contexte à l'analyse linguistique

L'importance croissante accordée au contexte témoigne d'une mutation profonde des perspectives théoriques en sciences du langage. Les énoncés ne sont plus conçus comme des unités autonomes, détachées de tout ancrage situationnel : on tend désormais à concevoir la signification comme un phénomène contextuel et interactionnel.

Pendant longtemps, la recherche syntaxique s'est concentrée sur la phrase envisagée comme une entité abstraite, isolée de toute situation de production. La grammaire générative a introduit une distinction entre les règles dépendantes du cadre énonciatif et

celles qui en demeurent indépendantes. La grammaire de texte s'est, pour sa part, attachée à décrire le voisinage formel des énoncés, c'est-à-dire le cotexte. Quant à la pragmatique, elle fonde une partie de ses recherches sur l'intégration du contexte, qu'il s'agisse des actes de langage ou de l'analyse des interactions verbales.

En linguistique énonciative, le cadre contextuel influe directement sur la forme et la teneur du discours. De nombreux marqueurs linguistiques, pronoms démonstratifs, adverbes de lieu et de temps, ne prennent sens qu'en relation avec ce cadre environnant. Dans les échanges ordinaires, les énoncés sont souvent elliptiques : c'est précisément parce que le contexte comble les lacunes et permet de reconstruire la signification.

Un exemple simple illustre ce phénomène : si, face à une boulangère, l'on dit « *Je voudrais ce gâteau* », la compréhension de la demande exige que l'objet désigné soit visible. Benveniste (1974 : 12) souligne que l'énonciation « s'enracine dans un *ici* et un *maintenant* qui sont, par la force des choses, toujours fluctuants », dont la valeur référentielle varie d'une situation à l'autre.

La prise en compte ou non du contexte ouvre au locuteur la possibilité de jouer sur les lectures multiples d'un énoncé, d'induire des significations implicites ou d'entretenir des ambiguïtés. Dans cette perspective, Searle (1983) a proposé d'élargir la notion de contexte en y intégrant le *background* : un ensemble de savoirs implicites, de présupposés et de références partagées qui conditionnent la production du sens. Ce concept prolonge la notion de présupposé examinée au chapitre 5.

3. L'énoncé

3.1. La notion d'énoncé dans différents domaines de la linguistique

La notion d'énoncé ne reçoit pas de définition unique : elle varie selon les branches de la linguistique qui la convoquent.

- **Pour les phonéticiens** : l'énoncé est une séquence segmentale étudiée indépendamment des phénomènes prosodiques comme l'accent, l'intonation ou la mélodie.
- **Pour les stylisticiens** : l'énoncé est un fragment de discours, susceptible d'être plus court ou plus long qu'une phrase, délimité par des critères stylistiques.

- **Pour les syntacticiens :** la distinction entre phrase et énoncé s’articule sur l’opposition langue/parole. La phrase est une structure abstraite organisée selon les règles grammaticales ; l’énoncé en est la réalisation concrète, chaque fois qu’un locuteur l’actualise dans une situation particulière.
- **Pour les linguistes de l’énonciation :** l’énoncé est le produit discursif de l’énonciation, porteur des traces du sujet parlant et ancré dans une situation de communication.

3.2. Phrase et énoncé : une distinction fondamentale

Considérons la phrase *Veillez attacher votre ceinture*. Son actualisation en discours varie selon le contexte : prononcée par un membre d’équipage à bord d’un avion ou par un agent de police lors d’un contrôle routier, elle donne lieu à des énoncés distincts, qui se singularisent en fonction des circonstances de production.

Certaines composantes du sens sont portées par la phrase elle-même, son caractère injonctif et son contenu ; d’autres dépendent du cadre situationnel : identité du locuteur, relation entre les participants, institution dans laquelle l’échange se déroule. Les premières relèvent de la sémantique, les secondes de la pragmatique.

Ce principe vaut pour de nombreux énoncés du quotidien. Ainsi, « *Il fait froid* » prononcé dans une pièce traversée par un courant d’air ne se contente pas de décrire une donnée thermique objective : il fonctionne comme une requête implicite invitant à fermer une fenêtre ou une porte. C’est le contexte qui transforme l’assertion en acte de langage indirect.

Phrase vs énoncé

- **Phrase :** entité abstraite, définie par ses propriétés grammaticales, reproductible à l’identique, indépendante du contexte.
- **Énoncé :** réalisation concrète et singulière de la phrase dans une situation d’énonciation, porteur de marques énonciatives et d’une valeur pragmatique.
- **Implication :** la même phrase peut donner lieu à des énoncés de sens très différents selon la situation. L’énoncé est toujours unique ; la phrase est toujours générale.

3.3. Les composantes et modalités de l'énoncé

Les énoncés se répartissent traditionnellement en trois grandes modalités, selon la relation qu'instaure le locuteur avec son propos et avec son interlocuteur :

- **La modalité déclarative** : le locuteur pose son contenu comme vrai (« *Le chat est sur le paillason* »). Cette modalité correspond à l'acte illocutoire de l'assertion.
- **La modalité interrogative** : le locuteur suspend son jugement en attente de la réponse de l'interlocuteur (« *Pierre vient-il ?* »). Cette modalité peut être totale (portant sur l'ensemble de la proposition) ou partielle (portant sur un élément précis).
- **La modalité injonctive** : le locuteur cherche à agir sur l'autre afin de modifier la situation (« *Viens !* »). Cette modalité englobe l'ordre, le conseil, la supplication et la permission.

Un énoncé déclaratif s'organise en général autour du couple thème/rhème, relié par une prédication verbale. Il existe cependant des formes réduites où l'un des constituants est absent, comme dans *Moi Tarzan, toi Jane* (thème et rhème sans verbe). L'analyse d'un énoncé peut également s'appuyer sur la notion de voix (active ou passive) ; celle-ci ne concerne pas uniquement la forme verbale, mais engage l'ensemble de la construction syntaxique, en redistribuant les rôles du sujet et de l'objet direct.

3.4. L'énoncé en linguistique énonciative

En linguistique énonciative, l'énoncé est conçu comme le produit discursif de l'énonciation. Il correspond à ce qui est effectivement dit, au message formulé et transmis.

Selon Jeandillou (2006 : 109), l'énoncé est « *la manifestation ponctuelle du discours, réalisée dans une situation donnée ; oral ou écrit, c'est un objet concret, délimité, et directement observable* ». Cette perspective distingue deux dimensions de la pratique langagière : l'acte de production (l'énonciation) et son résultat matériel (l'énoncé). Si le processus énonciatif demeure par nature intangible, c'est à travers l'énoncé qu'on peut en observer les traces et saisir la relation singulière que le locuteur entretient avec sa langue.

L'émergence de la linguistique de l'énonciation et de la pragmatique a marqué un tournant décisif : ces disciplines ont réintroduit dans l'analyse du discours les paramètres

contextuels, locuteur, cadre, circonstances, que la grammaire traditionnelle avait longtemps laissés de côté. La conception contemporaine de l'énoncé comme phrase actualisée dans un contexte particulier conduit à mettre en lumière les grandes oppositions structurantes de la réflexion linguistique : langue *vs.* discours, sens *vs.* signification, sémantique *vs.* pragmatique (cf. chapitre 5).

3.5. L'énoncé et l'énonciation : deux faces d'un même phénomène

Le terme *énoncé* désigne le produit achevé d'une opération verbale, tandis qu'*énonciation* renvoie au déroulement de cette opération : le mouvement par lequel la langue est activée pour prendre corps dans un énoncé. Ce processus est par nature singulier, puisque toute reprise implique de nouvelles conditions de production.

L'énonciation constitue ainsi le lien vivant entre l'énoncé et la réalité, en l'inscrivant dans une temporalité et une situation concrètes. Ces deux notions, bien que conceptuellement distinctes, sont étroitement imbriquées : comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (2006 : 33), il importe de préciser où passe la frontière entre l'énoncé et l'énonciation « à partir du moment où la seconde cesse d'être conçue comme l'acte de production du premier ».

L'examen de l'énoncé et de ses multiples acceptions invite à élargir la réflexion vers des notions plus générales, capables de rendre compte de l'activité langagière dans sa globalité. C'est dans cette perspective que les concepts de *parole* et de *discours* offrent un cadre d'analyse plus vaste, en situant l'usage du langage dans sa dimension sociale, culturelle et interactionnelle.

4. Parole et discours

Pour rendre compte des phénomènes du langage, le français dispose de plusieurs termes génériques, *langage, langue, parole, discours*, dont aucun ne jouit d'une définition stable et universellement admise. La distinction entre *parole* et *discours* illustre bien cette instabilité : longtemps marginalisée par la tradition saussurienne, la notion de parole a été progressivement reformulée sous le terme de discours, qui occupe désormais un rôle central dans les recherches linguistiques contemporaines.

4.1. La notion de langage

Le terme *langage* désigne la faculté humaine de communication symbolique dans sa généralité : c'est la capacité d'articuler des sons en signes, de former des phrases et d'établir une communication avec autrui. Saussure (1916 : 25) le définit comme « multiforme et hétéroclite » : il touche à la physique, à la physiologie, à la psychologie individuelle et sociale, et ne se laisse pas classer dans une seule catégorie.

La *langue*, en revanche, est le produit social et institutionnel du langage : le système de signes abstraits, partagé par une communauté, qui permet aux individus de communiquer. C'est la *langue* qui constitue l'objet propre de la linguistique saussurienne.

4.2. Langue vs. parole

Dans la perspective saussurienne, l'opposition langue/parole repose sur une différence de nature.

- **La langue** : fait collectif, système de signes socialement institué, patrimoine partagé par une communauté linguistique. Elle est relativement stable, abstraite, et constitue le code commun qui permet la communication.
- **La parole** : manifestation individuelle du système dans une situation singulière et éphémère. En raison de son caractère variable et non répétable, elle échappe à la systématisation et ne peut constituer un objet scientifique stable selon Saussure.

Toutefois, les approches sociolinguistiques et ethno-linguistiques ont contesté cette conception strictement individuelle de la parole, en insistant sur les normes collectives et les conventions sociales qui encadrent les usages linguistiques. La parole n'est pas entièrement individuelle : elle est façonnée par des pratiques communautaires, des genres discursifs, des règles d'interaction qui la rapprochent de la langue.

4.3. Le discours

Gustave Guillaume (1964) a proposé de substituer le terme *discours* à celui de *parole*, estimant que ce dernier évoquait trop exclusivement la dimension orale au détriment de l'écrit. Ce glissement terminologique s'est progressivement imposé dans les études linguistiques. Dans l'opposition *langue/discours*, le terme *discours* assume la fonction

auparavant dévolue à la parole : il désigne l'usage effectif du langage tel qu'il se manifeste dans une situation d'énonciation donnée.

Le terme discours est aujourd'hui polysémique. On peut en distinguer quatre acceptions principales :

- **Au sens saussurien** : le discours est l'équivalent de la parole ; c'est l'utilisation de la langue en contexte, par opposition au système abstrait.
- **Au sens énonciatif** : le discours est la langue actualisée par un sujet dans une situation donnée, porteur de marques énonciatives (personnes, modalités, etc.).
- **Au sens textuel** : le discours est une séquence organisée d'énoncés, plus longue que la phrase, dotée d'une cohérence interne (thème, progression, cohésion).
- **Au sens social et idéologique** : le discours est une pratique sociale inscrite dans un contexte institutionnel et idéologique (le discours politique, le discours médical, le discours publicitaire...).

4.4. La distinction énonciative : discours vs. récit

Benveniste (1966) a proposé une distinction importante au sein de l'énonciation : celle entre le plan du discours et le plan du récit.

- **Le plan du discours** : l'énonciateur s'engage dans son énoncé, se désigne lui-même (*je/tu/nous*), ancre son énoncé dans le présent de l'énonciation. Les temps verbaux dominants sont le présent, le passé composé, le futur. Exemples : conversation, lettre, discours politique.
- **Le plan du récit (ou histoire)** : l'énonciateur s'efface et laisse les événements se raconter d'eux-mêmes. Les pronoms de première et deuxième personne disparaissent ; les temps dominants sont le passé simple et l'imparfait. Exemples : roman historique, chronique.

Cette distinction a été reprise et développée par Gérard Genette (1972) dans sa narratologie et par Harald Weinrich (1973) dans son analyse des temps verbaux. Elle permet de rendre compte de la diversité des positions énonciatives possibles au sein du discours.

5. Locuteur et énonciateur

Interroger l'identité de celui qui prend la parole conduit à distinguer plusieurs approches complémentaires. On peut d'abord considérer le sujet parlant dans ses caractéristiques personnelles. On peut ensuite envisager la parole comme un acte de communication impliquant nécessairement un émetteur et un récepteur. On peut enfin l'analyser comme un acte d'énonciation, c'est-à-dire comme la relation qu'instaure le sujet entre sa parole et l'énoncé qu'il produit ; c'est alors que le terme énonciateur prend toute sa pertinence.

5.1. Locuteur et allocutaire

Le locuteur et l'allocutaire sont les instances constitutives de tout acte énonciatif. Selon Benveniste (1974 : 81), dès lors qu'un sujet se déclare locuteur et mobilise la langue, il convoque nécessairement un autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il lui attribue : « *Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution* ».

Le locuteur s'identifie dans son discours par le pronom *je* ; l'allocutaire, qu'il soit réel ou virtuel, constitue le destinataire auquel le message est intentionnellement adressé, et dont la présence contribue à structurer l'énoncé. Cette dimension souligne le caractère fondamentalement dialogique du langage : l'acte d'énonciation ne se réduit pas à une production solitaire, mais s'inscrit dans une dynamique relationnelle.

On peut distinguer :

- **L'allocutaire direct** : l'interlocuteur présent physiquement, qui répond dans le même échange.
- **L'allocutaire indirect** : la personne à qui s'adresse le message de manière plus distante (par exemple, le lecteur d'un texte publié).
- **L'allocutaire virtuel** : l'interlocuteur imaginé ou anticipé par le locuteur, qui guide ses choix discursifs sans être présent.

5.2. Locuteur et énonciateur

La tradition linguistique a longtemps fondu en une seule et même instance les différentes figures de la parole : sujet parlant, destinataire, locuteur, énonciateur. L'approche énonciative a remis en cause cette assimilation en distinguant ces rôles.

- **Le locuteur** : l'instance qui accomplit matériellement l'acte de parole en produisant l'énoncé. C'est la personne réelle qui parle ou écrit.
- **L'énonciateur** : la voix ou l'instance à laquelle le contenu énonciatif est attribué à l'intérieur de l'énoncé. C'est la source du point de vue exprimé dans l'énoncé.

Si je chante une chanson utilisant le pronom *je*, je suis bien le locuteur, mais l'énonciateur est le personnage ou la voix inscrite dans le texte. De même, un acteur qui joue Richard III est le locuteur des répliques shakespeariennes, mais l'énonciateur est le personnage fictif.

Cette distinction est particulièrement éclairante dans le fonctionnement des médias : à la télévision ou à la radio, celui qui parle n'est pas nécessairement celui qui assume l'énonciation. La voix du journaliste peut relayer celle d'une institution, d'une rédaction ou d'une instance collective, brouillant ainsi les repères classiques du schéma communicatif.

Cette distinction ouvre également sur le phénomène de la polyphonie, par lequel certains énoncés intègrent des voix multiples, attribuées à autrui de manière explicite (citation, discours direct) ou implicite (discours indirect libre, ironie). Cette notion, introduite par Bakhtine (chapitre 1) et reformulée par Ducrot (chapitre 4), constitue l'un des apports majeurs de la linguistique énonciative contemporaine.

5.3. La dimension psychologique et sociale du sujet parlant

La psychanalyse, notamment à travers les travaux de Freud (1900), a montré que la relation du sujet à sa propre parole est bien plus complexe que le modèle d'un locuteur unifié et transparent. Dans la perspective psychanalytique, le langage est un espace où le sujet se construit et se déconstruit sans cesse, et où des déplacements symboliques peuvent inverser ou détourner le sens apparent de l'énoncé.

De son côté, la sociolinguistique a mis en évidence que le locuteur n'est pas un sujet abstrait et universel, mais un acteur social situé : son discours est façonné par son appartenance sociale, son âge, son genre, son niveau d'éducation, ses habitudes communicationnelles. La notion de *marché linguistique* chez Bourdieu (1982) rend compte de ces déterminismes sociaux qui pèsent sur la production et la réception des énoncés.

6. Les déictiques

Les déictiques, également appelés *embrayeurs*, traduction du terme anglais *shifters* proposé par Jakobson (1971), sont des unités linguistiques dont le sens est indissociable de la situation d'énonciation dans laquelle elles sont employées.

Selon Jeandillou (2006 : 54), il s'agit de « tous les éléments lexicaux ou grammaticaux qui sont directement en rapport avec les paramètres constitutifs de la situation d'énonciation ». Leur valeur référentielle ne peut être définie hors des coordonnées ponctuelles de leur utilisation par un sujet déterminé, en un lieu et à un moment précis.

Benveniste (1974) les envisage comme les marques linguistiques de la deixis, c'est-à-dire les indices qui balisent l'acte énonciatif en l'ancrant dans un cadre subjectif et spatio-temporel. Il les qualifie de « mots vides » : contrairement aux termes nominaux ou verbaux qui renvoient à des concepts stables, ils désignent directement des référents concrets, individus, lieux, instants, et ne prennent sens qu'en situation. Comme il le note, « *hors du discours effectif, le pronom n'est qu'une forme vide* » (Benveniste, 1966 : 4).

Cervoni (1992 : 27) complète : « les déictiques désignent, à l'intérieur de l'énoncé, ces éléments constitutifs de toute énonciation que sont le locuteur, l'allocutaire, le lieu et le temps de l'énonciation ».

6.1. Les catégories de déictiques

On distingue traditionnellement plusieurs catégories de déictiques.

6.1.1. Les déictiques personnels

Ce sont les pronoms de première et deuxième personne : *je, me, moi, nous, tu, te, toi, vous*. Ils désignent les participants à l'acte d'énonciation. Le *je* renvoie toujours au locuteur ; le *tu* à l'allocutaire. Benveniste (1966 : 252) insiste sur leur caractère singulier : « *je* est un individu chaque fois unique, qui, chaque fois, actualise son discours de façon unique ».

La troisième personne (*il, elle, ils, elles*) est en revanche une non-personne énonciative : elle ne désigne ni le locuteur ni l'allocutaire, mais un référent externe à l'acte d'énonciation.

6.1.2. Les déictiques spatiaux

Ce sont les marqueurs qui ancrent l'énoncé dans l'espace du locuteur : adverbess de lieu (*ici, là, là-bas, près, loin*), pronoms démonstratifs (*ceci, cela, celui-ci, celle-là*), déterminants démonstratifs (*ce, cet, cette, ces*), et certains verbes de mouvement (*venir vs aller*, qui encodent une orientation vers le locuteur ou en sens inverse).

Exemple : « *Viens ici !* » implique que l'allocutaire doit se déplacer vers le locuteur ; « *Va là-bas !* » implique un mouvement dans la direction opposée.

6.1.3. Les déictiques temporels

Ce sont les marqueurs qui ancrent l'énoncé dans le temps de l'énonciation : adverbess (*maintenant, aujourd'hui, hier, demain, tout à l'heure*), le système des temps verbaux (le présent de l'énonciation est l'origine à partir de laquelle s'organisent passé et futur), et certains syntagmes nominaux à valeur temporelle (*ce soir, la semaine dernière*).

Exemple : *hier* désigne le jour précédant le moment de l'énonciation. Dans une lettre datée du 15 novembre, *hier* renvoie au 14 novembre ; dans une lettre datée du 20 novembre, il renvoie au 19 novembre.

6.1.4. Les déictiques discursifs (anaphoriques)

Certains marqueurs, appelés anaphoriques ou cataphoriques, renvoient non pas à la situation d'énonciation, mais à des éléments du discours lui-même (cotexte).

- **Anaphore** : renvoie à un élément antérieur du discours. Exemple : « *Marie est venue. Elle a apporté un gâteau.* » (*elle reprend Marie*).
- **Cataphore** : renvoie à un élément ultérieur du discours. Exemple : « *Voici ce que je pense : il faut agir vite.* » (*ce annonce ce qui suit*).

6.2. Les déictiques et l'interprétation

La valeur des déictiques illustre concrètement le lien indissociable entre l'énoncé et la situation d'énonciation. En dehors de cette situation, ils perdent toute valeur référentielle : une affiche sur laquelle on lirait « *Je viendrai demain* » sans date ni signature serait incompréhensible.

Les déictiques posent donc la question de l'interprétation : comment un allocataire attribue-t-il une valeur référentielle à un *ici* ou un *maintenant* ? C'est par accès à la situation d'énonciation, soit directement (dans l'oral), soit par reconstruction à partir d'indices cotextuels et contextuels (dans l'écrit), que cette attribution est possible.

Cette propriété des déictiques est au cœur de la notion de subjectivité énonciative : ce sont eux qui inscrivent le plus directement la présence du sujet dans le discours. Ils constituent ainsi le point d'articulation entre la langue (qui les code comme catégories formelles) et l'énonciation (qui leur confère leur valeur référentielle). Cette question de la subjectivité sera au cœur du chapitre 3.

Synthèse

Ce chapitre a parcouru les principales notions de l'analyse énonciative en montrant leur interdépendance. L'énonciation, l'énoncé, la parole et le discours, ainsi que les figures du locuteur et de l'énonciateur, ne constituent pas des catégories isolées ; elles forment un réseau de concepts articulés qui permettent de rendre compte de la dimension dynamique et relationnelle du langage.

L'examen des déictiques a mis en évidence l'importance des marques linguistiques qui ancrent tout énoncé dans une situation précise et dans une interaction entre sujets. Ces éléments constituent le pivot entre le système de la langue (qui les code comme catégories formelles) et l'énonciation (qui leur confère leur valeur référentielle et pragmatique).

Trois grandes articulations structurent ce chapitre : l'énonciation comme acte singulier et situé, qui ancre le discours dans un contexte et met en jeu des sujets ; la distinction énoncé/phrased, qui permet de comprendre comment le système abstrait se convertit en parole vivante ; et les déictiques, qui sont les marqueurs les plus visibles de cette conversion.

L'analyse énonciative n'épuise cependant pas son programme avec ces repères conceptuels ; elle doit poursuivre son exploration en direction de la subjectivité, dimension centrale de la linguistique de l'énonciation. Le chapitre suivant sera consacré à cette question, en examinant comment le langage inscrit la présence du sujet parlant et reflète les multiples formes de son implication dans le discours.

Notes

[1] Anscombe distingue rigoureusement le *cotexte*, l'environnement linguistique immédiat d'une unité (les éléments qui la précèdent ou la suivent dans la chaîne), du *contexte*, entendu comme l'ensemble plus vaste des conditions extralinguistiques qui encadrent la production et l'interprétation du discours.

[2] Agresti souligne le caractère fluctuant de la notion de contexte dans l'histoire des sciences du langage. Il préconise de la distinguer de celle de *situation*, qui désigne un cadre culturel plus englobant, susceptible de fournir une grille d'interprétation supplémentaire à l'acte communicatif.

Exercices d'application**Exercice 1 : Le rôle du contexte dans l'interprétation des énoncés****Partie 1**

Considérez la phrase « *Il est parti* ». Expliquez pourquoi, privée de tout contexte, cette phrase est ambiguë. Proposez ensuite deux situations différentes (par exemple : une conversation familiale et un récit historique) et montrez comment le sens se reconfigure selon le contexte.

Partie 2

Comparez les deux énoncés : « *Ferme la porte* » (dit en salle de classe) et « *Ferme la porte* » (dit lors d'une réunion officielle). Identifiez les différences liées au cadre institutionnel et aux relations sociales entre les interlocuteurs.

Partie 3

Analysez les expressions « *Ici, c'est mieux* » et « *Je viendrai demain* ». Montrez en quoi leur interprétation dépend entièrement des coordonnées spatio-temporelles de l'énonciation.

Partie 4

Formulez une phrase volontairement ambiguë (par exemple : « *C'est intéressant* ») et expliquez deux lectures possibles selon le contexte : lecture sincère et lecture ironique.

Partie 5

Imaginez le dialogue suivant : A : « *Tu as encore oublié ton parapluie* » — B : « *Comme d'habitude...* ». Montrez comment le *background* (expériences et habitudes partagées) est indispensable pour comprendre l'implicite de la réponse.

Exercice 2 : La distinction locuteur vs. énonciateur

Pour chacun des énoncés suivants, identifiez le locuteur et l'énonciateur, et justifiez brièvement votre réponse.

Série A

- En classe, un étudiant lit à voix haute : « *Je suis fatigué* » (extrait d'un roman).
- Une chanteuse interprète une chanson dont les paroles disent : « *Je t'attendrai toujours* ».
- Un acteur sur scène prononce : « *Je suis le roi* ».
- Un journaliste cite dans son article : « *Nous devons agir vite* », a déclaré le ministre.
- Un enfant répète à ses camarades : « *Papa a dit qu'il viendrait* ».

Série B

- Un professeur lit à voix haute : « *Je ne veux plus aller à l'école* » (extrait d'un journal intime d'élève).
- Dans une pièce de théâtre, un personnage dit : « *Nous avons gagné la guerre* ».
- Une journaliste écrit : « *Selon le maire, la ville est prête à accueillir l'événement* ».
- Un adolescent répète à ses amis : « *Mon frère m'a dit : je pars demain* ».
- Dans un roman, le narrateur emploie « *je* », mais le texte est lu à voix haute par un comédien.
- Une publicité radiophonique annonce : « *Je suis la voiture qui vous emmènera partout* ».

Objectif pédagogique : comprendre que le locuteur est toujours la personne réelle qui produit l'énoncé ; identifier que l'énonciateur peut être fictif, rapporté ou délégué à une autre voix ; analyser les cas où locuteur et énonciateur coïncident ou divergent.

Exercice 3 : Identifier et classer les déictiques

Pour chacun des énoncés suivants, relevez tous les déictiques et classez-les (personnels, spatiaux, temporels, discursifs). Expliquez ensuite comment leur sens dépend de la situation d'énonciation.

- « *Je t'avais dit hier que je viendrais ici demain.* »
- « *Prends ceci et pose-le là-bas, près de la fenêtre.* »
- « *Maintenant que tu es là, nous pouvons commencer.* »
- « *Elle m'a appelé ce matin, mais je n'étais pas disponible.* »

– « *Ces étudiants-ci ont réussi, ceux-là ont échoué.* »

Objectif pédagogique : maîtriser les différentes catégories de déictiques ; comprendre leur fonctionnement référentiel ; observer comment ils ancrent l'énoncé dans la situation d'énonciation.

Correction des exercices

Correction de l'exercice 1

Partie 1

« *Il est parti* » est ambiguë sans contexte : on ne sait ni qui est parti, ni où, ni quand. Dans une conversation familiale, l'énoncé peut désigner un membre de la famille qui vient de quitter le domicile ; il sera interprété selon la relation entre interlocuteurs et le contexte de la maison. Dans un récit historique, il peut renvoyer à un personnage célèbre quittant une fonction ou un territoire ; il sera interprété dans le cadre du récit et de ses conventions. Le contexte désambigüise l'énoncé en fixant le référent du pronom et la valeur temporelle de l'action.

Partie 2

En classe, l'injonction « *Ferme la porte* » émane généralement d'un enseignant à un élève ; la relation est hiérarchique et le ton direct. En réunion officielle, la même formule adopte une valeur plus institutionnelle ; la politesse y est davantage attendue (on préférerait peut-être « *Pourriez-vous fermer la porte ?* ») et la force illocutoire peut différer selon les statuts des participants.

Partie 3

« *Ici, c'est mieux* » ne prend sens qu'en fonction du lieu où l'on se trouve (maison, parc, bureau) et implique une comparaison implicite avec un autre lieu. « *Je viendrai demain* » dépend du moment de l'énonciation, car le *demain* change chaque jour. Ces marqueurs déictiques n'ont de référent qu'en situation.

Partie 4

« *C'est intéressant* » peut exprimer un intérêt sincère (ton enthousiaste, contexte positif) ou, selon le ton et la situation, une critique voilée ou un désintérêt ironique (ton plat, contexte d'ennui). Le ton, la posture et les connaissances partagées orientent l'interprétation.

Partie 5

La réponse de B (« *Comme d'habitude...* ») ne fait sens que si l'on sait que cet oubli est récurrent. C'est le *background* commun, l'ensemble des expériences et habitudes partagées, qui permet de saisir l'implicite de la remarque : une certaine résignation face à un comportement habituel.

Correction de l'exercice 2

Rappel : le locuteur est la personne réelle qui produit l'énoncé ; l'énonciateur est la voix ou l'instance à laquelle le contenu est attribué. Ils coïncident lorsque je parle en mon nom propre ; ils divergent dans les cas de lecture, de citation, de rôle théâtral ou d'énoncé rapporté.

Série A

- **1.** Locuteur : l'étudiant ; Énonciateur : le personnage du roman. L'étudiant produit matériellement l'énoncé, mais le *je* renvoie à la voix inscrite dans le texte.
- **2.** Locuteur : la chanteuse ; Énonciateur : la voix lyrique ou le personnage fictif des paroles. Le *je* n'est pas celui de la chanteuse, mais d'une instance énonciative construite par le texte.
- **3.** Locuteur : l'acteur ; Énonciateur : le personnage dramatique (le roi). Le locuteur est réel, mais l'énonciateur est fictif, lié au rôle joué.
- **4.** Locuteur : le journaliste ; Énonciateur : le ministre, auquel l'énoncé rapporté est attribué.
- **5.** Locuteur : l'enfant ; Énonciateur : le père, à qui l'énonciation originale est attribuée.

Série B

- 1. Locuteur : le professeur ; Énonciateur : l'élève auteur du journal intime.
- 2. Locuteur : l'acteur ; Énonciateur : le personnage fictif de la pièce.
- 3. Locuteur : la journaliste ; Énonciateur : le maire, dont le discours est rapporté.
- 4. Locuteur : l'adolescent ; Énonciateur : le frère, à l'origine du « *je pars demain* ».
- 5. Locuteur : le comédien ; Énonciateur : le narrateur du roman, instance textuelle qui s'exprime à travers le *je*.
- 6. Locuteur : la voix publicitaire ; Énonciateur : la voiture personnifiée. Le *je* est attribué à un objet fictif construit par le discours publicitaire.

Correction de l'exercice 3 : Les déictiques

Énoncé 1 : « Je t'avais dit hier que je viendrais ici demain. »

- **Déictiques personnels** : *je, je, t'* (locuteur et allocutaire).
- **Déictiques temporels** : *hier* (veille du jour de l'énonciation), *demain* (lendemain du jour de l'énonciation), plus-que-parfait et conditionnel (ancrage temporel énonciatif).
- **Déictique spatial** : *ici* (lieu du locuteur au moment où il viendra, ou lieu de l'énonciation).
- **Interprétation** : toutes ces valeurs dépendent du moment et du lieu précis où est prononcé l'énoncé.

Énoncé 2 : « Prends ceci et pose-le là-bas, près de la fenêtre. »

- **Déictique personnel** : allocutaire implicite (verbes à l'impératif).
- **Déictiques spatiaux** : *ceci* (objet proche du locuteur), *là-bas* (lieu éloigné du locuteur), *près de la fenêtre* (repère spatial dans l'espace partagé).

Énoncé 3 : « Maintenant que tu es là, nous pouvons commencer. »

- **Déictiques personnels** : *tu, nous* (allocutaire et groupe incluant le locuteur).
- **Déictiques temporel et spatial** : *maintenant* (moment de l'énonciation), *là* (lieu où se trouve l'allocutaire, proche du locuteur).

Énoncé 4 : « Elle m'a appelé ce matin, mais je n'étais pas disponible. »

- **Déictiques personnels :** *m', je* (locuteur).
- **Déictique temporel :** *ce matin* (matin du jour de l'énonciation), passé composé (action accomplie liée au présent).

**elle* (troisième personne, non-personne énonciative, référent contextuel)

Énoncé 5 : « Ces étudiants-ci ont réussi, ceux-là ont échoué. »

- **Déictiques spatiaux :** *ces...-ci* (proches du locuteur ou désignés comme tels), *ceux-là* (éloignés ou opposés dans l'espace ou le discours).
- **Interprétation :** la distinction proximal/distal organise le groupe en deux sous-ensembles opposés, ancrés dans la situation d'énonciation (geste ou regard du locuteur).

Chapitre 3

La subjectivité énonciative et ses manifestations linguistiques

La subjectivité occupe une place centrale dans la linguistique de l'énonciation. Elle désigne la façon dont le locuteur imprime sa présence, ses attitudes et ses évaluations dans le discours qu'il produit. Loin de constituer un phénomène accessoire ou marginal, elle se décline à travers une multiplicité de procédés qui témoignent de l'engagement du sujet dans son énoncé.

Ce chapitre se propose d'explorer la subjectivité sous ses différents aspects, axiologique, interprétatif, affectif et modalisateur, avant d'examiner ses incarnations lexicales spécifiques que sont les subjectivèmes. L'analyse portera successivement sur les subjectivèmes déictiques (pronoms, démonstratifs, repères spatio-temporels) et sur les subjectivèmes affectifs et évaluatifs (noms, adjectifs, verbes, adverbes à valeur subjective). L'objectif est de mettre en évidence comment le sujet parlant se projette dans son énonciation et construit, ce faisant, une relation avec son allocutaire.

Ce chapitre prolonge les bases posées au chapitre 2 (instance du locuteur, déictiques, distinction énoncé/énonciation) et prépare les analyses du chapitre 4 (polyphonie et opérations énonciatives) ainsi que celles du chapitre 5 (présupposé, sous-entendu, sens et signification).

1. Qu'est-ce que la subjectivité ?

Prendre la parole, c'est s'approprier la langue. En formulant un énoncé, le locuteur l'actualise, il le fait exister comme réalité vivante, tout en y inscrivant les traces de sa subjectivité. Dès lors qu'un individu se constitue en sujet énonciateur, ces marques deviennent perceptibles dans le tissu discursif. Tout énoncé, parce qu'il émane d'un être singulier, porte en lui une dimension subjective.

Kerbrat-Orecchioni (2006 : 81) le formule ainsi : adopter une posture objective, c'est s'efforcer d'éliminer toute trace du sujet énonciateur dans l'énoncé. Cette formulation suggère que l'objectivité n'est pas un état naturel du discours, mais un effort, une discipline : quelque chose que l'on s'impose pour écarter les marques de soi. En d'autres termes, la subjectivité est la condition par défaut de tout énoncé. Le discours « objectif » scientifique, juridique ou informatif n'y échappe pas totalement : il la contrôle, la met à distance, mais ne la supprime jamais entièrement.

Le pronom « *je* » constitue la marque la plus explicite de cette présence. Benveniste (1974 : 80) a montré que le locuteur mobilise les ressources formelles de la langue tout en affirmant sa position singulière d'instance énonciative. Mais la subjectivité ne se réduit pas à ce seul marqueur ; elle se déploie à travers un ensemble varié de procédés que les sections suivantes s'attachent à décrire.

1.1. La subjectivité comme phénomène universel du langage

Le fait que tout énoncé soit porteur d'une subjectivité tient à la nature même du langage. Pour qu'une phrase devienne un énoncé, il faut qu'un sujet la prenne en charge, l'actualise dans une situation donnée, en assume la responsabilité. C'est cette prise en charge qui donne au discours sa dimension énonciative et, par là, subjective.

Kerbrat-Orecchioni (2006 : 28) décrit l'énonciation comme « le processus par lequel le locuteur prend en charge l'énoncé en imprimant sur celui-ci les marques de son individualité ». Cette prise en charge peut être forte, comme dans un discours passionné ou engagé, ou atténuée, comme dans un rapport scientifique qui vise à effacer la voix du chercheur. Mais dans les deux cas, des traces subsistent : choix du lexique, organisation de l'information, sélection des exemples, orientation argumentative.

1.2. Subjectivité et objectivité : une tension constitutive

La tension entre subjectivité et objectivité traverse l'ensemble des pratiques langagières. Elle est particulièrement visible dans les discours qui aspirent à la neutralité, scientifiques, juridiques, journalistiques, et qui développent pour cela des stratégies d'effacement énonciatif.

Ces stratégies comprennent notamment : l'utilisation du passif (qui efface l'agent), le recours aux constructions nominales (qui abstraient le procès), l'emploi du présent gnominique (qui détache l'énoncé de tout ancrage temporel particulier), l'absence de pronoms de première personne, et la citation des sources comme garantie d'objectivité. Mais même ces choix sont subjectifs : ils témoignent d'une volonté, d'une norme, d'une posture.

Exemples contrastés : « *Je pense que cette politique a échoué* » (forte subjectivité, locuteur visible) vs « *La politique de réduction des dépenses a montré ses limites* » (subjectivité

atténuée, locuteur effacé). Dans les deux cas, un sujet évaluateur est présent : mais dans le second, il se dissimule derrière une formulation en apparence factuelle.

2. La subjectivité dans l'énoncé

Pour Benveniste (1966 : 20), la subjectivité ne renvoie pas au sentiment intime que chacun éprouve d'être soi-même. Elle se définit plutôt comme l'unité psychique qui transcende l'ensemble des expériences vécues et assure la permanence de la conscience. En ce sens, elle est consécutive à une propriété fondamentale du langage lui-même : c'est le fait de se poser comme « ego », de dire « je », qui fonde la subjectivité et lui confère son statut linguistique.

La subjectivité se construit donc à partir de la position qu'occupe le locuteur dans l'acte de langage. Elle correspond à la manière dont celui qui parle inscrit son identité et sa présence dans le discours qu'il produit, et se manifeste sous des formes variées que les sections suivantes présentent.

2.1. Les marques linguistiques de la subjectivité

Les marques de la subjectivité dans l'énoncé sont nombreuses et fonctionnent à plusieurs niveaux :

- **Le niveau grammatical** : les pronoms personnels (notamment de première et deuxième personne), les démonstratifs, les temps verbaux, les modes (indicatif, subjonctif, conditionnel), les modalisateurs.
- **Le niveau lexical** : les noms, adjectifs, verbes et adverbes à valeur subjective (subjectivèmes affectifs et évaluatifs).
- **Le niveau discursif** : les connecteurs argumentatifs (*certes, pourtant, même si*), les formules d'ouverture et de clôture, les marques de prise de parole.
- **Le niveau prosodique (oral)** : l'intonation, le rythme, les pauses, les accélérations qui traduisent les états émotionnels du locuteur.

2.2. Subjectivité et intersubjectivité

La subjectivité énonciative ne se réduit pas à une question d'expression de soi. Elle engage nécessairement une relation à l'autre : tout énoncé est adressé, et cette adresse façonne les

choix du locuteur. Benveniste (1966 : 260) souligne que la subjectivité langagière est fondamentalement dyadique : le *je* ne peut exister sans un *tu* qui lui répond ou auquel il s'adresse.

Cette dimension intersubjective implique que les choix subjectifs du locuteur sont toujours orientés : ils visent un effet sur l'allocutaire, qu'il s'agisse de le persuader, de l'émouvoir, de le faire agir ou simplement de lui faire partager une évaluation. La subjectivité n'est donc pas un repli sur soi ; c'est une projection vers l'autre, un acte social inscrit dans un contexte d'interaction.

3. Les types de subjectivité

La linguistique énonciative, notamment à travers les travaux de Kerbrat-Orecchioni, a permis de différencier plusieurs types de subjectivité selon la nature de l'implication du locuteur dans son énoncé. Ces types ne s'excluent pas mutuellement : un même énoncé peut combiner plusieurs formes de subjectivité.

3.1. La subjectivité axiologique

La subjectivité axiologique exprime la prise de position de l'énonciateur à l'égard de l'objet désigné. Elle dépasse la simple description pour introduire une dimension appréciative qui confère au discours une valeur évaluative.

Ce type de subjectivité se manifeste sous la forme d'un jugement positif ou négatif, laudatif ou dépréciatif, reflétant les préférences et l'orientation axiologique du sujet parlant. L'axiologie est la branche de la philosophie qui étudie les valeurs (du grec *axios*, « ce qui vaut, ce qui est digne d'estime »). En linguistique, la dimension axiologique d'un énoncé renvoie aux jugements de valeur qu'il exprime, c'est-à-dire aux évaluations en termes de bien/mal, beau/laid, vrai/faux.

Exemples : « *Ce roman est magnifique* » (jugement positif), « *Ce discours est lamentable* » (jugement négatif), « *Il a agi noblement* » (approbation éthique).

3.2. La subjectivité interprétative

Ce type de subjectivité ne véhicule ni jugement de valeur, ni réaction affective explicite. Il s'agit plutôt d'une estimation qualitative ou quantitative par laquelle le locuteur situe

l'objet dans un cadre de référence partagé, sans recourir à une évaluation axiologique. La subjectivité interprétative repose sur une norme implicite à partir de laquelle le locuteur évalue une propriété.

Exemples : « *Ce livre est long* » (estimation de la longueur par rapport à une norme du genre), « *Il est arrivé tôt* » (estimation temporelle par rapport à une attente), « *La salle est grande* » (estimation spatiale par rapport à un étalon contextuel). Ces énoncés ne disent pas si le livre est bon, si l'arrivée est bienvenue, si la salle est agréable : ils situent simplement un objet sur une échelle.

3.3. La subjectivité affective

La subjectivité affective manifeste l'implication émotionnelle du locuteur dans le contenu de son discours. Elle traduit un parti pris sentimental à l'égard du référent.

Pour cette raison, elle est généralement absente des registres qui valorisent l'objectivité, notamment le discours scientifique ou le discours juridique. En revanche, elle caractérise de nombreux genres expressifs : la poésie lyrique, la lettre personnelle, la conversation ordinaire, certains genres journalistiques d'opinion.

Elle se manifeste notamment par les interjections et exclamations (*Hélas ! Quel dommage ! Ah !*), les adjectifs affectifs (*adorable, détestable, touchant*), les diminutifs affectifs (*maisonnette, chaton*), et certaines constructions syntaxiques expressives (« *Ce que j'aime !* »).

Exemples : « *Heureusement, il est sain et sauf* » (soulagement), « *Quelle honte !* » (indignation), « *J'adore ce quartier* » (affection).

3.4. La subjectivité modalisatrice

Ce type de subjectivité traduit la manière dont le locuteur se positionne par rapport au contenu propositionnel de son énoncé. Il ne s'agit plus d'évaluer l'objet désigné, mais de moduler le degré d'adhésion du locuteur à la vérité de son propre énoncé.

On distingue traditionnellement deux dimensions modales :

- **La modalité aléthique** : porte sur les valeurs de nécessité, de possibilité, d'impossibilité ou de contingence. Exemples : « *Il doit faire beau demain* », « *C'est impossible* ».
- **La modalité épistémique** : porte sur le degré de certitude ou d'incertitude du locuteur quant à la vérité de son propos. Exemples : « *Il est probablement parti* », « *Je pense qu'il viendra* ».
- **La modalité déontique** : porte sur les valeurs d'obligation, de permission ou d'interdiction, formulant des prescriptions sur le comportement. Exemples : « *Il faut agir* », « *Fermez la porte* », « *Vous pouvez partir* ».

Les modalisateurs sont les formes linguistiques qui expriment ces valeurs modales : verbes modaux (*devoir, pouvoir, falloir*), adverbes (évidemment, probablement, peut-être), locutions (*il est possible que, il est certain que*), modes verbaux (subjunctif, conditionnel).

Ces quatre types de subjectivité montrent que le producteur du discours est indissociable de l'objet qu'il construit. Comme le souligne Prevost-Chauveau (1971 : 12), dans une perspective énonciative, l'énoncé n'est pas un objet extérieur au sujet qui l'a produit : le locuteur s'y inscrit en permanence à travers des marques énonciatives. Jeandillou (2006 : 8) complète cette observation en rappelant que la subjectivité se manifeste notamment par les interjections, les exclamations et les indices grammaticaux de la première personne.

4. Les subjectivèmes

Chez Kerbrat-Orecchioni (2006 : 36), le terme de « *subjectivème* » désigne toute forme linguistique révélatrice de la présence du sujet parlant dans l'énoncé. Ces unités « subjectives » constituent un sous-ensemble des unités « énonciatives » et correspondent aux traces linguistiques de ce que Benveniste appelait « la subjectivité dans le langage ». Parmi l'ensemble des marqueurs liés à la situation d'énonciation, seuls ceux qui renvoient directement au sujet parlant revêtent cette dimension subjective.

4.1. Subjectivème et énonciatème

Ces indices énonciatifs font l'objet d'un classement systématique chez Kerbrat-Orecchioni (2006 : 35), qui regroupe sous le terme d'« énonciatème » tout élément linguistique renvoyant à la situation d'énonciation. Elle distingue trois catégories : les énonciatèmes

relatifs au locuteur, ceux qui concernent l'allocutaire, et ceux qui renvoient au cadre même de l'énonciation.

Les subjectivèmes constituent la sous-catégorie des énonciatèmes du locuteur : ce sont les marques par lesquelles le locuteur s'inscrit dans son énoncé, qu'il se désigne lui-même (déictiques personnels), situe son discours dans l'espace et le temps (déictiques spatiaux et temporels), ou exprime ses évaluations et émotions (lexique subjectif).

4.2. Un modèle d'analyse systématique

L'intérêt du cadre proposé par Kerbrat-Orecchioni est d'offrir un instrument d'analyse systématique et applicatif. Il permet de lire un texte ou un énoncé en y repérant toutes les traces de la subjectivité, quelle que soit leur nature grammaticale (pronominale, nominale, adjectivale, verbale, adverbiale) ou leur niveau d'évaluation (affectif, axiologique, modal, interprétatif). Ce programme, étalonner la subjectivité à travers ses formes linguistiques, est au cœur de son ouvrage *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage* (1980, rééd. 2006).

Les subjectivèmes se répartissent en deux grandes catégories : les subjectivèmes déictiques et les subjectivèmes affectifs et évaluatifs.

5. Les types de subjectivèmes

5.1. Les subjectivèmes déictiques

Ces marqueurs traduisent la subjectivité en ancrant l'énoncé dans la configuration de l'acte de parole. Ils englobent aussi bien les participants de l'interaction que les coordonnées contextuelles, lieu et moment, toujours calculées depuis la position du locuteur.

Pour Kerbrat-Orecchioni (2006 : 41), ce sont des unités dont le fonctionnement sémantico-référentiel implique la prise en compte des actants de l'énoncé et de la situation spatio-temporelle du locuteur. Comme cela a été établi au chapitre 2, leur valeur référentielle ne peut être déterminée qu'en situation : ils sont « vides » en dehors de l'énonciation.

L'auteure distingue trois modes de référence : absolue (relevant du système de la langue), cotextuelle (liée au contexte discursif) et déictique (dépendante de la situation

d'énonciation). Seule cette dernière varie selon le contexte. Elle se décline en cinq catégories.

5.1.1. Les pronoms personnels

Les pronoms « *je* » et « *tu* » constituent les marques d'ancrage énonciatif par excellence. Comme l'a montré Benveniste (1966 : 252), le *je* est l'unique signe qui réalise sa référence à soi-même dans l'instance du discours : chaque occurrence du *je* désigne un locuteur différent, et la même personne réelle sera désignée par *tu* quand l'autre prend la parole. C'est ce renversement permanent qui fait des pronoms de première et deuxième personne des subjectivèmes déictiques par excellence.

Les formes de la troisième personne (« *il(s)* », « *elle(s)* ») exercent une double fonction : déictique (elles situent l'énonciation) et substitutive (elles représentent les entités évoquées). Kerbrat-Orecchioni (2006 : 45) précise que l'individu qu'elles dénotent ne joue ni le rôle de locuteur ni celui d'allocutaire. Benveniste les définit d'ailleurs comme une « non-personne » énonciative.

Le pronom *nous* mérite une attention particulière : il peut désigner le locuteur avec d'autres (*nous inclusif* : locuteur + allocutaire(s)), le locuteur sans l'allocutaire (*nous exclusif* : locuteur + tiers), ou encore le locuteur seul dans le « nous de modestie » (usage académique).

5.1.2. Les démonstratifs

Les démonstratifs constituent une catégorie de déictiques spatiaux : ils désignent des entités en les situant par rapport à la position du locuteur.

On distingue :

- **Les déterminants démonstratifs simples** : *ce, cet, cette, ces*, qui déterminent un nom en signalant sa proximité dans le contexte situationnel ou discursif.
- **Les déterminants construits avec les particules *-ci, -là*** : elles marquent respectivement la proximité (*ce livre-ci*) et l'éloignement (*ce livre-là*) par rapport au locuteur.

- **Les pronoms démonstratifs composés** : *celui-ci, celle-là, ceux-ci, celles-là*, qui reprennent un référent en marquant sa proximité ou son éloignement.
- **Les pronoms neutres** : *ceci, cela, ça*, qui désignent des entités non dénommées ou réfèrent à des propositions entières.

Exemple : dans « *Prends ce livre-ci, pas ce livre-là* », l'opposition proximal/distal organise l'espace référentiel depuis la position du locuteur.

5.1.3. La localisation temporelle

La localisation temporelle est l'un des domaines où la subjectivité énonciative est la plus systématique. D'après Kerbrat-Orecchioni (2006 : 51), elle repose en français sur deux mécanismes complémentaires :

- **La conjugaison verbale** : le système des temps verbaux organise la temporalité du discours autour du moment de l'énonciation, pris comme point d'ancrage. Le présent de l'énonciation est l'origine à partir de laquelle se déploient le passé (ce qui précède) et le futur (ce qui suit). L'imparfait, le passé composé, le plus-que-parfait, le conditionnel constituent autant de positions temporelles relatives à ce centre énonciatif.
- **Les adverbes et locutions adverbiales de temps** : ils précisent la localisation temporelle par rapport au moment de l'énonciation ou par rapport à un autre point de référence : *hier, demain, maintenant, tout à l'heure, il y a deux jours, dans une semaine, dernièrement*.

Ces marqueurs sont des subjectivèmes déictiques parce que leur valeur est entièrement relative au moment de l'énonciation. *Demain* prononcé le lundi désigne le mardi ; prononcé le vendredi, il désigne le samedi. En dehors de la situation d'énonciation, le marqueur est vide de référence.

5.1.4. La localisation spatiale

L'ancrage spatial du discours mobilise plusieurs outils, toujours calculés depuis la position du locuteur :

- **Les adverbes de lieu** : *ici, là, là-bas, devant, derrière, près de, loin de, à gauche, à droite*. La distinction *ici/là/là-bas* organise l'espace en cercles concentriques autour du locuteur.
- **Les pronoms démonstratifs** : examinés ci-dessus.
- **Certains verbes de déplacement** : *venir* (mouvement vers le locuteur) vs *aller* (mouvement s'éloignant du locuteur), *apporter* vs *emporter*, *amener* vs *emmener*. Ces verbes encodent une orientation par rapport à la position du locuteur.

Exemple : « *Viens ici !* » s'oppose à « *Va là-bas !* » selon que le déplacement est orienté vers le locuteur ou en sens inverse.

5.1.5. Les termes de parenté

Les appellations de parenté sont des termes relationnels : ils ne désignent pas une entité de manière absolue, mais en la situant par rapport au locuteur ou à un autre référent du discours. Ils désignent des liens familiaux (*père, mère, cousin, fils, beau-frère*) ou sociaux (élargi à *voisin, ami, patron, collègue*).

La valeur référentielle est relative à la position du locuteur. Ainsi, la même personne sera désignée comme *mon père* ou *ton frère* selon que le locuteur est le fils ou la sœur. C'est ce caractère relationnel et locuteur-dépendant qui en fait des subjectivèmes déictiques.

5.2. Les subjectivèmes affectifs et évaluatifs

Cette catégorie regroupe des unités lexicales de nature diverse, noms, adjectifs, verbes et adverbes, dont la signification implique un positionnement subjectif du locuteur. Contrairement aux subjectivèmes déictiques, qui ancrent l'énoncé dans la situation de production, les subjectivèmes évaluatifs expriment un jugement du locuteur sur le monde.

5.2.1. Les noms à valeur subjective

Certains substantifs sont porteurs d'une valeur intrinsèque qui dépasse la simple dénomination. Kerbrat-Orecchioni (2006 : 83) souligne que ces noms cumulent deux informations indissociables : une description du référent et un jugement évaluatif, approuvateur ou dépréciatif, formulé par le sujet d'énonciation. On distingue ainsi :

- **Les noms péjoratifs (jugement négatif) :** *tyran, parasite, ignorant, traître, imposteur*. Ces noms dénotent une entité tout en la condamnant.
- **Les noms mélioratifs ou laudatifs (jugement positif) :** *héros, bienfaiteur, savant, génie, pionnier, bienfait*. Ces noms dénotent une entité tout en l'approuvant.

Ces noms sont axiologiquement orientés : ils ne permettent pas la neutralité. Appeler quelqu'un un « tyran », c'est déjà le condamner. Appeler quelqu'un un « héros », c'est déjà l'admirer. Ce double ancrage (dénotatif + évaluatif) les distingue des noms neutres (« personne, individu »).

5.2.2. Les adjectifs subjectifs

Les adjectifs constituent le domaine le plus riche et le plus étudié des subjectivèmes évaluatifs. Kerbrat-Orecchioni propose une taxinomie en deux grandes catégories.

Les adjectifs affectifs : ils énoncent simultanément une propriété du référent et la réaction émotionnelle du locuteur. Kerbrat-Orecchioni (2006 : 95) précise qu'ils expriment « en même temps une propriété de l'objet et une réaction émotionnelle du sujet parlant ». Exemples : *adorable, détestable, charmant, odieux, touchant, épouvantable*.

Les adjectifs évaluatifs : ils se subdivisent en deux sous-ensembles.

- **Les adjectifs axiologiques :** ils véhiculent un jugement de valeur positif ou négatif indépendamment de tout ancrage situationnel spécifique. Leur valeur évaluative est relativement stable. Exemples positifs : *excellent, magnifique, admirable, exemplaire*. Exemples négatifs : *médiocre, lamentable, honteux, déplorable*.
- **Les adjectifs évaluatifs non axiologiques :** ils ne portent pas de jugement de valeur en soi, mais reflètent la conception que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie donnée d'objets (Kerbrat-Orecchioni, 2006 : 97). Exemples : *grand, petit, rapide, lent, cher, bon marché, long, court*. Ces adjectifs sont relatifs à une norme contextuelle : un « grand enfant » et un « grand immeuble » ne font pas appel à la même norme.

5.2.3. Les verbes à valeur subjective

La catégorie des verbes subjectifs est hétérogène : le jugement qu'ils véhiculent peut émaner du locuteur ou d'un autre participant au procès, et porter soit sur l'action elle-même, soit sur l'objet de cette action. Kerbrat-Orecchioni (2006 : 113-114) propose une triple distinction portant sur : qui porte le jugement ? sur quoi porte l'évaluation ? et quelle en est la nature (bon/mauvais ou vrai/faux/incertain) ?

On se concentre ici sur les verbes qui expriment directement la subjectivité du locuteur.

5.2.3.1. Les verbes subjectifs occasionnels

Ces verbes ne revêtent une coloration subjective qu'employés à la première personne du singulier. Employés à la troisième personne, ils perdent leur ancrage énonciatif direct.

- **Les verbes axiologiques** : ils expriment une appréciation positive ou négative de la part du locuteur.
 - **Verbes de sentiment** : *j'aime, je déteste, j'apprécie, je méprise, j'adore, je déteste.*
 - **Verbes locutoires (demande, critique, louange)** : *je réclame, je critique, je félicite, je blâme, je complimente.*
- **Les verbes à portée modale** : ils véhiculent une évaluation en termes de vérité, de fausseté ou d'incertitude.
 - **Verbes de perception** : *je vois, j'entends, je remarque, je constate, je note.* Ils signalent une observation directe du locuteur.
 - **Verbes d'opinion** : *je crois, je pense, je suppose, je doute, j'imagine, j'estime.* Ils modalisent le contenu propositionnel en le présentant comme une opinion.

5.2.3.2. Les verbes intrinsèquement subjectifs

Kerbrat-Orecchioni (2006 : 119) définit ces verbes comme ceux dont l'évaluation a toujours pour source le sujet d'énonciation, quelle que soit la personne grammaticale utilisée. Même employés à la troisième personne, ils gardent leur orientation subjective : « *Il condamne cette politique* » implique un jugement négatif, quelle que soit la personne qui condamne.

- **Les verbes axiologiques** : leur jugement s'applique à l'action ou à l'un des participants. Exemples : *approuver, condamner, valoriser, déprécier, honorer, mépriser, louer, vitupérer*.
- **Les verbes à valeur modale** : ils expriment une prise de position ou relèvent de l'acte de parole. Exemples : *affirmer, contester, admettre, nier, proclamer, réfuter, insister, soutenir, défendre*.

5.2.4. Les adverbess subjectifs

Les adverbess jouent un rôle de modalisation : ils signalent le degré d'adhésion du locuteur au contenu énoncé, qu'il soit fort ou atténué (Kerbrat-Orecchioni, 2006 : 133). Certains adverbess relaient une valeur affective, d'autres une appréciation évaluative. On distingue :

- **Adverbess de certitude (forte adhésion)** : *certainement, assurément, évidemment, clairement, indéniablement, incontestablement*. Ils présentent le contenu comme établi sans réserve par le locuteur.
- **Adverbess d'incertitude (adhésion mitigée)** : *probablement, peut-être, apparemment, sans doute, vraisemblablement, a priori*. Ils atténuent la prise en charge du contenu.
- **Adverbess de rejet** : *jamais, nullement, absolument pas, aucunement, en aucun cas*. Ils marquent un refus catégorique d'adhésion.
- **Adverbess affectifs (réaction émotionnelle)** : *heureusement, malheureusement, hélas, fort heureusement, par bonheur, par malheur*. Ils expriment la réaction émotionnelle du locuteur face au contenu énoncé.
- **Adverbess évaluatifs (jugement positif ou négatif)** : *admirablement, lamentablement, magnifiquement, horriblement, brillamment, pitoyablement*. Ils qualifient la manière dont se réalise l'action avec un jugement du locuteur.

Ces adverbess sont des subjectivèmess d'autant plus puissants qu'ils ont la capacité de colorer l'ensemble de l'énoncé qu'ils modifient. Un seul adverbe peut transformer un énoncé en apparence neutre en une prise de position forte.

Synthèse

La linguistique de l'énonciation aborde l'acte de parole à travers les traces que le sujet parlant laisse dans son discours. Elle s'intéresse aux mécanismes linguistiques, déictiques,

modalisateurs, marqueurs évaluatifs et affectifs, par lesquels le locuteur imprime sa marque dans l'énoncé. Comme le rappelle Kerbrat-Orecchioni (2006 : 30), ne pouvant étudier directement l'acte de production, la linguistique cherche à identifier les traces de cet acte dans le produit, c'est-à-dire les lieux d'inscription des différents constituants du cadre énonciatif.

Ce chapitre a montré que la subjectivité constitue un principe organisateur de l'énonciation. Les quatre types de subjectivité, axiologique, interprétative, affective et modalisatrice, ne sont pas des catégories étanches ; ils se combinent fréquemment au sein d'un même énoncé. L'examen des subjectivèmes, déictiques d'une part, affectifs et évaluatifs d'autre part, a mis en évidence les multiples indices qui structurent la relation entre sujet parlant et allocutaire.

La subjectivité se révèle ainsi comme une composante essentielle du langage : elle transforme l'énoncé en un espace d'interaction où se conjuguent jugement, émotion, positionnement et orientation pragmatique. C'est dans cette perspective que le chapitre suivant explorera deux formalisations complémentaires de cette dimension énonciative : la théorie des opérations énonciatives de Culioli et l'approche polyphonique de Ducrot, toutes deux héritières des travaux pionniers de Benveniste.

Exercices d'application**Exercice 1 : Relevez et classez les subjectivèmes**

Relevez les subjectivèmes qui figurent dans les paragraphes suivants et précisez leur catégorie.

Paragraphe 1

« Je crois que ce film est absolument magnifique, mais mon ami le trouve médiocre. Hier encore, nous en avons discuté longuement. »

Paragraphe 2

« Malheureusement, ce professeur déteste les étudiants paresseux et critique sans cesse leur travail. Pourtant, certains affirment qu'il est admirable dans ses recherches. »

Paragraphe 3

« Ici, je vois clairement que ce héros mérite d'être honoré, tandis que ce traître doit être condamné. »

Paragraphe 4

« Sans doute, ce voisin est charmant, mais je suppose qu'il peut parfois être odieux. »

Exercice 2 : Identifier le type de subjectivité

Pour chacun des énoncés suivants, déterminez quel(s) type(s) de subjectivité (axiologique, interprétative, affective, modalisatrice) il exprime. Justifiez votre réponse en relevant les marqueurs pertinents.

- *« Ce rapport est excellent, mais je pense qu'il pourrait être plus concis. »*
- *« Heureusement, il a évité le pire de justesse. »*
- *« Il est probablement arrivé à l'heure, comme d'habitude. »*
- *« Ce livre est long, mais son auteur est un génie. »*
- *« Vous devez absolument remettre ce document demain. »*

Objectif pédagogique : distinguer les quatre types de subjectivité ; identifier leurs marqueurs formels ; être attentif aux cas où plusieurs types se combinent.

Exercice 3 : Produire des énoncés subjectifs

Réécrivez chacun des énoncés suivants en y intégrant des subjectivèmes du type indiqué.

- « Il a pris une décision. » → Ajoutez un nom axiologique (positif ou négatif) et un adverbe modal.
- « Ce travail a été réalisé dans les délais. » → Ajoutez un adverbe affectif et un adjectif axiologique.
- « Il a quitté la salle. » → Ajoutez un verbe intrinsèquement subjectif et un déictique spatial.
- « La réunion s'est terminée. » → Ajoutez un adjectif affectif et un adverbe d'incertitude.

Objectif pédagogique : s'exercer à la production de subjectivèmes variés ; comprendre leur effet sur le sens global de l'énoncé.

Correction des exercices

Correction de l'exercice 1

Paragraphe 1 : « Je crois que ce film est absolument magnifique, mais mon ami le trouve médiocre. Hier encore, nous en avons discuté longuement. »

- **Déictiques personnels :** *je, mon, nous* (locuteur, puis locuteur + autre).
- **Déictique démonstratif :** *ce* (film désigné dans la situation).
- **Déictique temporel :** *hier* (veille du jour de l'énonciation).
- **Marqueur aspectuel temporel :** *encore* (répétition ou continuité de l'action).
- **Adjectifs axiologiques :** *magnifique* (jugement positif fort), *médiocre* (jugement négatif).
- **Verbe subjectif occasionnel (opinion) :** *je crois* (modalisation épistémique).
- **Verbe subjectif occasionnel (axiologique) :** *trouve* (verbe d'opinion évaluative).
- **Adverbe de modalisation (intensif) :** *absolument* (renforce l'adhésion du locuteur au jugement).

- **Adverbe évaluatif non axiologique** : *longuement* (estimation par rapport à une norme de durée).

Paragraphe 2 : « Malheureusement, ce professeur déteste les étudiants paresseux et critique sans cesse leur travail. Pourtant, certains affirment qu'il est admirable dans ses recherches. »

- **Déictique démonstratif** : *ce* (professeur désigné dans la situation).
- **Déictique personnel** : *il* (substitut du référent, non-personne énonciative).
- **Adjectif péjoratif (axiologique)** : *paresseux* (jugement négatif sur les étudiants).
- **Adjectif mélioratif (axiologique)** : *admirable* (jugement positif sur les recherches).
- **Verbe subjectif occasionnel (affectif)** : *déteste* (sentiment négatif fort).
- **Verbe subjectif occasionnel (locutoire)** : *critique* (acte de discours négatif).
- **Verbe subjectif modal** : *affirment* (prise de position assertive).
- **Adverbe affectif** : *malheureusement* (réaction émotionnelle négative du locuteur).
- **Adverbe évaluatif non axiologique** : *sans cesse* (fréquence excessive, norme implicite).
- **Adverbe argumentatif** : *pourtant* (opposition, marque d'une tension évaluative).

Paragraphe 3 : « Ici, je vois clairement que ce héros mérite d'être honoré, tandis que ce traître doit être condamné. »

- **Déictique personnel** : *je* (locuteur).
- **Déictique spatial** : *ici* (ancrage de l'énonciation dans l'espace du locuteur).
- **Déictiques démonstratifs** : *ce (héros), ce (traître)* (désignation dans la situation).
- **Noms axiologiques** : *héros* (laudatif), *traître* (péjoratif).
- **Verbe subjectif occasionnel (perception)** : *je vois* (assertion ancrée dans la perception directe du locuteur).
- **Verbe intrinsèquement subjectif (axiologique)** : *mérite* (jugement de valeur), *honorer* (valorisation), *condamner* (sanction négative).
- **Modalité déontique** : *doit* (obligation prescrite par le locuteur).
- **Adverbe de certitude** : *clairement* (forte adhésion du locuteur, exclusion du doute).

Paragraphe 4 : « Sans doute, ce voisin est charmant, mais je suppose qu'il peut parfois être odieux. »

- **Déictique personnel** : *je* (locuteur), *il* (substitut du référent).
- **Déictique démonstratif** : *ce* (voisin désigné dans la situation).
- **Adjectifs affectifs** : *charmant* (réaction positive), *odieux* (réaction négative forte).
- **Verbe subjectif occasionnel (opinion)** : *je suppose* (modalisation épistémique, incertitude).
- **Modalité aléthique** : *peut* (possibilité).
- **Adverbe d'incertitude** : *sans doute* (adhésion atténuée).
- **Adverbe de nuance temporelle** : *parfois* (fréquence limitée, atténuation du jugement).

Correction de l'exercice 2

Énoncé 1 : « Ce rapport est excellent, mais je pense qu'il pourrait être plus concis. »

- **Subjectivité axiologique** : *excellent* (adjectif axiologique positif), *concis* (dans ce contexte, évaluation comparée à une norme).
- **Subjectivité modalisatrice** : *je pense* (verbe d'opinion), *pourrait* (conditionnel : modalité hypothétique atténuée).
- **Combinaison** : l'énoncé combine subjectivité axiologique (jugement sur la qualité) et modalisatrice (atténuation du jugement correctif).

Énoncé 2 : « Heureusement, il a évité le pire de justesse. »

- **Subjectivité affective** : *heureusement* (adverbe affectif, soulagement du locuteur).
- **Subjectivité axiologique** : *le pire* (superlatif axiologique négatif).
- **Subjectivité interprétative** : *de justesse* (estimation de la proximité par rapport à un seuil).

Énoncé 3 : « Il est probablement arrivé à l'heure, comme d'habitude. »

- **Subjectivité modalisatrice** : *probablement* (adverbe d'incertitude, modalité épistémique).

- **Subjectivité interprétative** : *à l'heure* (conformité à une norme temporelle implicite), *comme d'habitude* (régularité évaluée).

Énoncé 4 : « Ce livre est long, mais son auteur est un génie. »

- **Subjectivité interprétative** : *long* (estimation relative à une norme de longueur).
- **Subjectivité axiologique** : *génie* (nom laudatif).
- **Combinaison** : l'énoncé combine une évaluation quantitative (longueur) et une évaluation qualitative (valeur de l'auteur), articulées par une concessive implicite.

Énoncé 5 : « Vous devez absolument remettre ce document demain. »

- **Subjectivité modalisatrice (déontique)** : *devez* (obligation imposée par le locuteur).
- **Adverbe de certitude** : *absolument* (renforce la nécessité de l'obligation).
- **Déictiques** : *vous* (allocutaire), *ce* (démonstratif), *demain* (temporel).

Correction de l'exercice 3

Les réponses sont illustratives : d'autres formulations sont bien sûr possibles.

- « Il a pris une décision. » → « *Ce héros a probablement pris une décision courageuse.* » (héros : nom laudatif ; probablement : adverbe modal ; courageuse : adjectif axiologique positif).
- « Ce travail a été réalisé dans les délais. » → « *Heureusement, ce travail admirable a été réalisé dans les délais.* » (heureusement : adverbe affectif ; admirable : adjectif axiologique positif).
- « Il a quitté la salle. » → « *Il a déserté la salle et s'est enfui là-bas.* » (déserté : verbe intrinsèquement subjectif à connotation négative ; là-bas : déictique spatial).
- « La réunion s'est terminée. » → « *Cette réunion palpitante s'est peut-être terminée trop tôt.* » (palpitante : adjectif affectif (ironie possible) ; peut-être : adverbe d'incertitude ; trop tôt : adverbe évaluatif temporel).

Chapitre 4

**La linguistique de l'énonciation en mutation :
Les théories contemporaines de Culioli et Ducrot**

Chapitre 4

La linguistique de l'énonciation en mutation : Les théories contemporaines de Culioli et Ducrot

Née des travaux fondateurs de Benveniste, la linguistique de l'énonciation a connu une profonde transformation au cours des décennies suivantes. Ce renouvellement témoigne d'un déplacement du regard analytique : plutôt que d'étudier la langue comme système abstrait, il s'agit de comprendre comment le sujet parlant construit et organise ses énoncés dans des situations concrètes.

Deux grandes orientations théoriques se dessinent dans ce paysage renouvelé. D'un côté, Antoine Culioli propose une théorie des opérations énonciatives qui met en évidence les mécanismes cognitifs et discursifs mobilisés par le locuteur dans la production des énoncés. De l'autre, Oswald Ducrot développe une approche polyphonique qui dévoile la pluralité des voix inscrites dans tout acte de parole et leur rôle dans la structuration de l'argumentation. Ces deux perspectives, complémentaires bien que distinctes, prolongent et réélaborent l'héritage de Benveniste en inscrivant la discipline dans une dynamique résolument contemporaine.

Ce chapitre s'inscrit dans la continuité des chapitres précédents : la subjectivité énonciative (chapitre 3) et les déictiques (chapitre 2) constituent les fondements sur lesquels Culioli et Ducrot construisent respectivement leur théorie. La polyphonie, pour sa part, prolonge la notion bakhtinienne introduite au chapitre 1 en l'articulant explicitement à l'argumentation dans la langue, préfigurant ainsi l'étude du présupposé et du sous-entendu au chapitre 5.

1. La théorie des opérations énonciatives (Antoine Culioli)

1.1. Contexte intellectuel et biographique

Antoine Culioli est né en 1924. Linguiste français et professeur à l'Université Paris 7, il a consacré l'essentiel de sa carrière à élaborer une théorie formelle de l'énonciation. Sa pensée prend forme à partir des années 1960–1970, en réponse aux limitations du structuralisme et de la grammaire générative.

Dans le prolongement des recherches de Benveniste, la réflexion énonciative avait progressivement accordé une place croissante au sujet parlant dans la construction de l'énoncé. C'est chez Culioli que ce mouvement atteint son expression la plus élaborée et la plus systématique. Sa critique centrale vise la tradition linguistique qui avait trop souvent réduit la langue à un système neutre régi par une syntaxe rigide, dans lequel les mots n'étaient que de simples variables interchangeables.

Chapitre 4

La linguistique de l'énonciation en mutation : Les théories contemporaines de Culioli et Ducrot

Son apport théorique majeur est rassemblé dans trois volumes intitulés *Pour une linguistique de l'énonciation* (1990, 1999, 2002), qui constituent l'exposé le plus complet de sa théorie des opérations énonciatives (TOE). Ce programme théorique, exigeant et novateur, a donné naissance à un courant de recherche actif, connu sous le nom de « énonciation-grammaire » ou encore de « métaopérations ».

1.2. L'énonciation comme activité de repérage

Pour Culioli (1990), transmettre une information sur la réalité extérieure ne constitue qu'une situation marginale de la communication. Dans la plupart des échanges, c'est l'énonciation qui oriente la prise de parole en organisant les *repérages* nécessaires pour situer l'interlocuteur dans un cadre d'interprétation partageable.

Ces repérages sont par nature mouvants : ils varient selon le contexte et diffèrent d'un destinataire à l'autre. C'est pourquoi l'incompréhension, l'ambiguïté et les « ratés » de l'échange ne sont pas des anomalies communicatives : ils sont des composantes structurelles, inhérentes au fonctionnement même du langage. Le langage échoue toujours quelque part à garantir une transmission parfaite ; et c'est cette imperfection qui en fait un objet vivant.

Plutôt que d'analyser des phrases isolées de tout contexte en dissociant forme et sens, l'approche culiolienne étudie la signification là où elle se constitue réellement : dans l'acte de parole, au cœur des paramètres de la situation d'énonciation. Il s'agit d'une rupture épistémologique : ce n'est plus la phrase en tant qu'unité abstraite qui est étudiée, mais l'énoncé dans sa singularité située.

1.3. Les opérations d'instanciation

Ce qui singularise la pensée de Culioli, c'est sa volonté de décrire systématiquement les étapes que traverse tout locuteur avant de formuler un énoncé. Il nomme ces étapes « *opérations d'instanciation* ». Ces opérations ne sont pas conscientes : elles s'accomplissent de manière automatique au cours de l'acte énonciatif. Mais elles sont observables à travers leurs traces dans les formes linguistiques.

Les opérations d'instanciation consistent à effectuer des repérages dans un univers conceptuel élémentaire fondé sur des oppositions fondamentales :

Chapitre 4

La linguistique de l'énonciation en mutation : Les théories contemporaines de Culioli et Ducrot

- **L'opposition dedans/dehors** : qui organise les catégories de l'aspect (ce qui est intérieur ou extérieur à un procès), de la localisation (ce qui est inclus ou exclu d'un espace) et de l'assertion (ce qui est posé comme vrai ou comme non-vrai).
- **La relation agent/patient** : qui détermine le choix entre construction active et passive, et organise les rôles sémantiques des participants du procès.
- **Les opérations de quantification et de qualification** : qui permettent au locuteur de situer les entités sur des échelles (défini/indéfini, spécifique/générique, singulier/pluriel).
- **Les opérations de modalisation** : par lesquelles le locuteur prend position par rapport au contenu propositionnel (certitude, doute, obligation, possibilité).

Ces opérations ne se réduisent pas à des choix syntaxiques : elles reflètent des activités cognitives profondes par lesquelles le sujet construit une représentation du monde et la met en discours.

1.4. La notion de repérage et ses paramètres

Le concept central de la TOE est celui de *repérage*. Toute énonciation, selon Culioli, revient à situer un élément (un objet, un procès, une modalité) par rapport à un système de coordonnées énonciatives. Ces coordonnées constituent les paramètres fondamentaux de l'énonciation :

- **Le sujet énonciateur (S)** : le locuteur qui prend en charge l'énoncé.
- **Le co-énonciateur (S')** : l'allocataire auquel s'adresse l'énonciation.
- **Le temps d'énonciation (T)** : le moment de la prise de parole, origine du système temporel.
- **Le lieu d'énonciation (L)** : l'espace depuis lequel s'organise la déixis spatiale.

Tout énoncé est produit en relation avec ces quatre coordonnées. Les formes linguistiques, temps verbaux, modalités, articles, sont les traces de ces opérations de repérage dans la matérialité du discours.

Chapitre 4

La linguistique de l'énonciation en mutation : Les théories contemporaines de Culioli et Ducrot

1.5. La focalisation et le réseau paraphrastique

Les opérations d'instanciation jouent un rôle déterminant dans la construction énonciative. Elles établissent le point de départ à partir duquel la formulation s'organise, et ce choix peut être amplifié par une focalisation.

Ainsi, *Paul met la table* et *C'est Paul qui met la table* reposent sur le même contenu propositionnel, mais hiérarchisent différemment l'information : la structure clivée met en relief l'agent (Paul) en lui conférant le statut de focus, tandis que le reste de l'énoncé constitue le fond informationnel. Ce choix énonciatif n'est pas neutre : il présuppose l'existence de l'action et s'interroge seulement sur l'identité de l'agent.

Tout énoncé appartient dès lors à un réseau de formulations possibles, accessibles notamment par la paraphrase, parmi lesquelles la situation d'énonciation impose un choix précis. Ce réseau paraphrastique constitue l'une des contributions les plus fécondes de la TOE à l'analyse linguistique : il permet de mettre en évidence les contraintes énonciatives qui pèsent sur chaque choix de formulation.

On distingue plusieurs types de structures focalisantes en français :

- **La structure clivée (C'est X qui/que...)** : met en relief un constituant en le détachant. Elle introduit un présupposé et oriente le focus vers l'élément détaché.
- **La structure semi-clivée (Ce que/qui... c'est...)** : met en relief le rhème de l'énoncé.
- **La dislocation à gauche ou à droite** : thématise ou rhématise un constituant hors de la phrase de base. Exemples : *La table, Paul la met ; Paul la met, la table.*
- **L'ordre des mots** : en français, l'information nouvelle (focus) tend à se placer en fin d'énoncé.

1.6. La construction opératoire du sens

Culioli insiste également sur le caractère fondamentalement construit du sens. La signification n'est pas une donnée fixée par le système linguistique : elle émerge d'opérations de repérage, de mise en relation et de validation accomplies par un sujet dans une situation concrète, et repérables à travers des indices formels.

Chapitre 4

La linguistique de l'énonciation en mutation : Les théories contemporaines de Culioli et Ducrot

« *L'énonciation est une activité de construction de représentations où le sujet met en relation, repère et valide des formes linguistiques.* » (Culioli, 1990 : 123)

La langue n'est donc pas un simple système de signes transmettant des contenus préétablis : c'est un ensemble d'outils permettant de réaliser des opérations cognitives et discursives complexes. Cette conception s'oppose à la vision code-message, dans laquelle l'émetteur encode une information que le récepteur décode. Chez Culioli, l'interlocuteur n'est pas un simple décodeur : il accomplit lui aussi des opérations de repérage pour reconstruire l'énoncé de l'autre.

1.7. La notion de classes de situations et d'invariants

Pour Culioli, les formes linguistiques ne sont pas associées à un sens unique : elles sont porteuses d'une *valeur invariante* qui se réalise différemment selon les contextes. Ainsi, le subjonctif en français ne se laisse pas réduire à une liste de constructions (*bien que + subjonctif, avant que + subjonctif...*) : il exprime une valeur invariante liée à la non-prise en charge directe du contenu par le locuteur, qui se réalise différemment selon le contexte.

Cette approche par les invariants permet de dépasser les descriptions catalogues (liste des emplois) pour atteindre une description explicative (pourquoi ces emplois ?). Elle est particulièrement éclairante pour des phénomènes comme l'aspect, la modalité, l'article ou les temps verbaux.

La notion de *classe de situations* complète ce cadre : un énoncé ne décrit pas un événement singulier, mais l'instancie à partir d'une classe de situations possibles. Dire « *Paul mange une pomme* » construit une occurrence particulière à partir d'une classe générique. Les opérations d'instanciation permettent de passer du générique au particulier, du virtuel à l'actuel.

Ainsi, la théorie des opérations énonciatives met en évidence la dimension opératoire et cognitive de la production du discours, en accordant au sujet un rôle central dans la construction du sens et l'organisation des repérages. Ce regard, centré sur les mécanismes internes de l'énonciation, se complète par une autre perspective, qui privilégie la dimension dialogique du discours. C'est dans cette voie qu'Oswald Ducrot, dans le sillage de Bakhtine, développe sa théorie de la polyphonie.

Chapitre 4

La linguistique de l'énonciation en mutation : Les théories contemporaines de Culioli et Ducrot

2. La polyphonie : du dialogisme bakhtinien à l'argumentation chez Ducrot

2.1. Présentation d'Oswald Ducrot et de son programme théorique

Oswald Ducrot est né en 1930. Linguiste et logicien français, professeur à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), il a élaboré une théorie originale de l'argumentation dans la langue et de la polyphonie énonciative. Ses travaux constituent une réélaboration profonde de l'héritage bakhtinien dans le cadre de la linguistique française.

Son ouvrage fondateur, *Le Dire et le Dit* (1984), pose les bases de sa théorie polyphonique et de la sémantique argumentative. Il y développe notamment la distinction entre *locuteur* et *énonciateur* : notion fondamentale pour comprendre comment un seul énoncé peut intégrer plusieurs perspectives sans que le locuteur les assume toutes.

Ducrot récuse la conception monologale du langage, selon laquelle tout énoncé serait l'expression d'une instance unique et transparente. En examinant l'énoncé comme un espace où se croisent plusieurs voix et orientations argumentatives, il démontre qu'aucun énoncé n'est l'expression d'une instance unique.

2.2. La distinction locuteur / énonciateur

Pour rendre compte de la complexité de l'énonciation, Ducrot (1984) établit une distinction fondamentale entre deux instances : le *locuteur* et l'*énonciateur*.

- **Le locuteur** : la personne réelle (ou fictive) qui accomplit matériellement l'acte de parole. C'est l'instance responsable de l'énonciation, celle à qui l'énoncé est attribué dans la réalité.
- **L'énonciateur** : la voix ou le point de vue exprimé à l'intérieur de l'énoncé. Un énoncé peut mobiliser plusieurs énonciateurs sans que le locuteur les assume tous.

Exemple : dans « *Selon Marie, Paul est parti* », le locuteur est la personne qui parle ; l'énonciateur de « *Paul est parti* » est Marie. Le locuteur rapporte le point de vue de Marie sans nécessairement l'assumer lui-même.

Cette distinction enrichit la notion de « non-personne » benvenistienne et complète la distinction locuteur/énonciateur présentée au chapitre 2. Elle fournit un outil analytique

Chapitre 4

La linguistique de l'énonciation en mutation : Les théories contemporaines de Culioli et Ducrot

précis pour décrire les phénomènes de discours rapporté, d'ironie, de polyphonie implicite et de mise à distance énonciative.

2.3. La pluralité des voix dans l'énoncé

En examinant l'énoncé comme un espace où se croisent plusieurs voix et orientations argumentatives, Ducrot (1984) démontre qu'aucun énoncé n'est l'expression d'une instance unique. Plusieurs points de vue peuvent y coexister, voire s'affronter : voix du locuteur, des énonciateurs mobilisés, des paroles rapportées ou citées. L'analyse doit tenir compte de cette complexité interne.

On peut distinguer plusieurs configurations polyphoniques :

- **La polyphonie explicite** : le locuteur cite ou rapporte explicitement les paroles d'un autre (discours direct, discours indirect).
- **La polyphonie implicite** : le locuteur mobilise une voix sans la nommer explicitement (ironie, présupposition, topos argumentatif).
- **La polyphonie institutionnelle** : le locuteur parle au nom d'une institution ou d'un collectif (le porte-parole, le juge qui rend un verdict).
- **La polyphonie énonciatrice** : un énoncé met en scène plusieurs énonciateurs dont les points de vue s'opposent ou se complètent.

2.4. La polyphonie comme propriété de la langue

La polyphonie peut être envisagée comme une caractéristique du discours, mais Ducrot va plus loin : selon lui, elle est ancrée dans la langue elle-même. Cette inscription s'explique par le fait que la langue porte en elle l'empreinte de milliers de pratiques discursives antérieures qui l'ont façonnée.

Certains mots, certaines constructions, certains connecteurs sont intrinsèquement polyphoniques : leur signification implique la mise en scène de plusieurs voix. En ce sens, plusieurs chercheurs, à la suite de Bakhtine, ont étendu la notion au-delà du discours pour l'appliquer à l'analyse linguistique dans son ensemble.

Le mot *même* illustre ce phénomène : « *Pierre est venu, et même Marie* » implique que la venue de Marie était moins attendue que celle de Pierre. Le mot encode une relation entre

Chapitre 4

La linguistique de l'énonciation en mutation : Les théories contemporaines de Culioli et Ducrot

deux voix : l'une qui pose la venue de Pierre, l'autre qui ajoute le cas de Marie en lui conférant un caractère exceptionnel.

2.5. La négation comme marqueur polyphonique

La polyphonie éclaire nombre d'usages grammaticaux qui resteraient opaques autrement. Ducrot montre par exemple que les énoncés négatifs traduisent fréquemment une confrontation implicite entre deux positions.

Énoncer « *Je ne peux pas tout faire* », c'est répondre à une demande jugée excessive et en rejeter l'attente sous-jacente. La négation inscrit ainsi dans la phrase la trace d'un dialogue implicite entre des voix distinctes : la voix de celui qui avait demandé l'impossible (l'énonciateur positif, implicite) et la voix du locuteur qui refuse cette attente.

Ducrot distingue ainsi deux types de négation :

- **La négation descriptive** : elle nie simplement la vérité d'une proposition. Elle est mono-phonique : une seule voix s'exprime.
- **La négation polyphonique** : elle renvoie implicitement à une affirmation antérieure (réelle ou potentielle) qu'elle conteste. Elle met en scène deux énonciateurs : l'un qui a (ou aurait) affirmé, l'autre qui nie.

Exemple : « *Ce n'est pas un sot* » présuppose que quelqu'un a (ou pourrait avoir) pensé qu'il l'est. La négation est dialogique : elle répond à une voix.

2.6. Les conjonctions et la mise en scène des voix

Les conjonctions *parce que* et *puisque* semblent voisines en français, mais leur charge polyphonique diffère profondément.

Dans « *Je réponds parce que tu insistes* », la conjonction *parce que* introduit une cause objective, neutre du point de vue énonciatif. Le locuteur explique sa réponse par un fait.

Dans « *Puisque tu insistes, je vais te répondre* », la conjonction *puisque* intègre la voix de l'interlocuteur et la met en avant : l'insistance de l'autre est présentée comme une donnée déjà établie et reconnue, qui justifie la réponse. La polyphonie est ici instrumentalisée : le locuteur attribue à l'autre la responsabilité de déclencher sa propre parole.

Chapitre 4

La linguistique de l'énonciation en mutation : Les théories contemporaines de Culioli et Ducrot

D'autres conjonctions et connecteurs ont également une valeur polyphonique :

- **Mais** : il oppose deux voix ou deux orientations argumentatives. Il signale que la deuxième proposition l'emporte sur la première.
- **Or** : il présente un fait comme déjà connu de l'interlocuteur, en s'appuyant sur lui pour tirer une conclusion.
- **Certes... mais** : il concède une position (voix de l'autre) pour mieux la dépasser par une position opposée.
- **Pourtant, cependant, néanmoins** : ils signalent une opposition par rapport à une attente ou à une position précédemment exprimée.

2.7. Polyphonie, ironie et question rhétorique

La polyphonie fournit un cadre linguistique précis pour analyser des procédés que la tradition rattachait autrefois à la rhétorique, l'ironie, la question rhétorique et la concession.

L'ironie consiste à faire exprimer un point de vue par un énonciateur fictif sans l'assumer. Le locuteur dit l'opposé de ce qu'il pense en l'attribuant implicitement à un énonciateur dont il se distancie. Exemple : « *Quelle bonne idée d'arriver en retard !* ». La phrase exprime ostensiblement un éloge, mais le locuteur s'en démarque : c'est un énonciateur fictif qui le ferait, tandis que le locuteur réel critique.

La question rhétorique ne vise pas à obtenir une réponse mais à suggérer une position déjà formée. En mettant en scène un énonciateur interlocuteur fictif qui répondrait, la question rhétorique impose sa conclusion implicite. Exemple : « *Au fait, est-il confortable, cet hôtel ?* » suggère implicitement qu'il ne l'est pas.

La concession accorde un point à l'adversaire (voix de l'énonciateur concédé) pour mieux l'écarter. Exemple : « *Certes, ce film est long, mais il est magnifique* » accorde la longueur (voix de l'adversaire potentiel) tout en l'annulant par le jugement positif.

2.8. La polyphonie et l'argumentation dans la langue

Ducrot (1984) établit que la polyphonie est au fondement même de l'argumentation linguistique. Chaque énoncé oriente l'interprétation vers une position ou une conclusion,

Chapitre 4

La linguistique de l'énonciation en mutation : Les théories contemporaines de Culioli et Ducrot

révélant ainsi le caractère fondamentalement dialogique du discours, y compris lorsqu'il paraît monologique.

Cette approche, connue sous le nom d'*énonciation argumentative* ou de *sémantique argumentative*, soutient que la langue n'est pas neutre : elle est constituée de mots et de constructions qui orientent d'emblée le discours dans une direction argumentative. Même des énoncés en apparence descriptifs raisonnent implicitement en faveur d'une position.

Anscombe et Ducrot (1983) ont développé la notion de *topos argumentatif* : un principe général partagé par les membres d'une communauté linguistique, qui permet de passer d'un argument à une conclusion. Ces topos sont implicites ; ils forment le fond sur lequel s'appuie la polyphonie argumentative. Exemple : le topos « travailler dur mène au succès » permet d'inférer, depuis « *Il a beaucoup travaillé* », que le succès est attendu.

Cette approche invite à prendre en compte la multiplicité des instances énonciatives qui traversent tout acte de parole, et ouvre directement sur l'étude du présupposé, du sous-entendu et de l'implicite, examinés au chapitre 5.

Synthèse

L'examen des théories de Culioli et de Ducrot montre que la linguistique de l'énonciation n'a pas figé son programme initial, mais l'a enrichi de deux prolongements complémentaires. Chez Culioli, l'énonciation apparaît comme une activité opératoire : le sujet y construit et valide des représentations au moyen de repérages complexes, et tout énoncé s'inscrit dans un réseau de formulations possibles contraintes par la situation. Chez Ducrot, elle se révèle comme un espace polyphonique, traversé par des voix multiples qui orientent l'interprétation et structurent l'argumentation.

Ces deux perspectives convergent vers une même conviction : le langage est une activité vivante, dialogique et cognitive, où le sens se construit dans l'interaction plutôt qu'il n'est donné par le système. Elles articulent les acquis des chapitres précédents : la subjectivité énonciative (chapitre 3), les déictiques et la notion de repérage (chapitre 2), et la polyphonie bakhtinienne (chapitre 1).

Ensemble, elles ouvrent la voie à une articulation avec la pragmatique, qui partage le même intérêt pour les conditions de production et d'interprétation des énoncés. C'est

Chapitre 4

La linguistique de l'énonciation en mutation : Les théories contemporaines de Culioli et Ducrot

précisément dans cette articulation, entre ce qui est explicitement posé et ce qui est laissé à l'interprétation, que le chapitre suivant trouvera son point de départ, avec l'étude du présupposé, du sous-entendu et de l'implicite intentionnel.

Exercices d'application**Opérations énonciatives****Exercice 1****1. Focalisation**

Transformez les phrases en mettant en relief un élément (structure clivée, dislocation ou semi-clivée). Précisez quelle question implicite la focalisation répond.

a) *Marie prépare le repas.*

b) *Les enfants jouent dans le jardin.*

2. Réseau paraphrastique

Proposez trois paraphrases pour chaque phrase (active, passive, clivée). Analysez les différences d'orientation informative.

a) *Paul a cassé le vase.*

b) *Le professeur a expliqué la leçon.*

3. Agent / patient

Identifiez l'agent et le patient. Expliquez l'effet pragmatique de chaque construction.

a) *Le médecin soigne le malade.*

b) *Le malade est soigné par le médecin.*

4. « Ratés » de la communication

Donnez un exemple de malentendu dû à un déictique (*ici, demain*) et un dû à une focalisation. Expliquez pourquoi ces « ratés » sont constitutifs du langage selon Culioli.

Exercice 2**1. Repérages énonciatifs**

Identifiez les repères (temps, espace, sujet, modalité) et montrez comment leur interprétation dépend du cadre d'énonciation.

a) *Je pensais que tu viendrais ici hier.*

b) *Il paraît qu'elle est déjà arrivée.*

2. Réseau paraphrastique et contexte

Proposez trois reformulations pour chaque phrase et précisez quel contexte (procès-verbal, conversation, presse) convient à chacune.

a) *Le ministre a annoncé la réforme.*

b) *Les enfants ont cassé la vitre.*

3. Ambiguïté et reformulation

Expliquez la source d'ambiguïté et proposez une reformulation plus précise.

a) *Je viendrai bientôt.*

b) *Elle est là.*

4. Dialogue avec malentendu

Rédigez un bref dialogue où un déictique ou une focalisation crée un malentendu, puis réécrivez-le en le corrigeant.

Polyphonie

Exercice 1

1. Analyse d'énoncés

Identifiez les voix en présence (locuteur, énonciateur, voix rapportée) et expliquez la dynamique polyphonique.

« *Tu dis que tu n'as pas le temps, mais tu trouves toujours une excuse.* »

« *Je ne peux pas tout faire.* »

« *Puisque tu insistes, je vais te répondre.* »

2. Comparaison de conjonctions

Analysez la différence de valeur polyphonique entre les deux formulations.

« *Parce que tu insistes, je vais te répondre.* »

« *Puisque tu insistes, je vais te répondre.* »

3. Production

Rédigez une phrase ironique et une question rhétorique. Identifiez le locuteur, l'énonciateur et l'effet produit.

Exercice 2

1. Analyse approfondie

Pour chaque énoncé, identifiez les voix et leur position (affirmation, contestation, ironie) et l'effet sur le destinataire.

« *On prétend que ce projet est inutile, mais je vais vous montrer le contraire.* »

« *Tu dis que tu es fatigué, pourtant tu passes des heures sur ton téléphone.* »

2. Marqueurs polyphoniques

Construisez une phrase pour chaque contraste et analysez la différence polyphonique.

- *mais* vs *or*
- *on dit que* vs *il paraît que*
- *tu prétends que* vs *tu dis que*

3. Production complexe

Rédigez :

- une phrase ironique (voix contradictoire implicite),
- une phrase concessive (*certes... mais*) mettant en scène deux énonciateurs opposés.

Correction des exercices

Opérations énonciatives

Exercice 1

1. Focalisation

a) Marie prépare le repas.

- Clivée (sujet) : *C'est Marie qui prépare le repas.* → Qui prépare ?
- Clivée (objet) : *C'est le repas que Marie prépare.* → Que prépare-t-elle ?
- Dislocation : *Le repas, c'est Marie qui le prépare.* → Thématiser l'objet.

b) Les enfants jouent dans le jardin.

- Clivée (sujet) : *Ce sont les enfants qui jouent dans le jardin.*
- Clivée (lieu) : *C'est dans le jardin que les enfants jouent.*

Commentaire : chaque focalisation répond à une question distincte et introduit des présupposés spécifiques.

2. Réseau paraphrastique

a) Paul a cassé le vase.

- Passive : *Le vase a été cassé par Paul.* (focus sur l'objet).
- Clivée : *C'est Paul qui a cassé le vase.* (responsabilisation de l'agent).
- Thématisation : *Le vase, Paul l'a cassé.* (topic sur l'objet).

b) Le professeur a expliqué la leçon.

- Passive : *La leçon a été expliquée par le professeur.*
- Clivée : *C'est le professeur qui a expliqué la leçon.*
- Thématisation : *La leçon, le professeur l'a expliquée.*

3. Agent / patient

- **Le médecin soigne le malade** : agent : le médecin ; voix active → initiative et responsabilité attribuées à l'agent.
- **Le malade est soigné par le médecin** : patient topicalisé ; voix passive → intérêt centré sur l'état du malade.

4. « Ratés » de la communication

- **Déictique ambigu** : « *Je viens demain ici* » — *demain* et *ici* varient selon le cadre de référence de chaque interlocuteur. Reformulation : « *Je viens lundi à ton bureau* ».
- **Focalisation et présupposé** : « *C'est Marie qui a pris le dossier* » — la clivée présuppose qu'un dossier a été pris. Si ce présupposé n'est pas partagé, l'énoncé est contesté.

Principe culiolien : les repérages énonciatifs sont par définition variables ; le malentendu est une composante structurale du langage, non une anomalie.

Opérations énonciatives

Exercice 2

1. Repérages énonciatifs

a) Je pensais que tu viendrais ici hier.

- **Repères** : *je* (locuteur), *tu* (allocutaire), *ici* (spatial), *hier* (temporel), plus-que-parfait + conditionnel (projection non réalisée).
- **Analyse** : plusieurs strates temporelles superposées ; l'interprétation de *ici* et *hier* exige de connaître le lieu et la date de l'énonciation.

b) Il paraît qu'elle est déjà arrivée.

- **Repères** : *il paraît* (modalité épistémique, source externe), *elle* (réfèrent contextuel), *déjà* (relatif à une attente implicite).
- **Analyse** : voix externe convoque (polyphonie) ; l'énonciateur ne prend pas en charge directement l'information.

2. Réseau paraphrastique et contexte

a) Le ministre a annoncé la réforme.

- Passive : *La réforme a été annoncée par le ministre.* → procès-verbal (neutralité).
- Clivée : *C'est le ministre qui a annoncé la réforme.* → conversation (agent en avant).
- Thématisée : *La réforme, le ministre l'a annoncée.* → presse (focus sur l'événement).

b) Les enfants ont cassé la vitre.

- Passive : *La vitre a été cassée par les enfants.* → rapport (neutralité).
- Clivée : *Ce sont les enfants qui ont cassé la vitre.* → conversation (responsabilisation).

3. Ambiguïté et reformulation

- « **Je viendrai bientôt** » : *bientôt* est vague. Reformulation : « *Je viendrai lundi à 10 h* ».
- « **Elle est là** » : *là* dépend du repère spatial. Reformulation : « *Elle est dans la salle de réunion* ».

4. Dialogue avec malentendu

Avec malentendu :

A : *Je viendrai demain ici.*

B : *Mais demain je ne serai pas au bureau...*

Corrigé :

A : *Je viendrai mardi à ton bureau à 9 h.*

B : *D'accord, je t'attends.*

Analyse : le malentendu tient à la variabilité des repérages déictiques : *demain* et *ici* ne renvoient pas au même cadre de référence pour A et B.

Polyphonie

Exercice 1

1. Analyse d'énoncés

- « **Tu dis que tu n'as pas le temps...** » : voix rapportée de l'interlocuteur + voix évaluative du locuteur qui la conteste. Confrontation polyphonique.
- « **Je ne peux pas tout faire** » : voix du locuteur + énonciateur implicite (l'autre qui aurait demandé l'impossible). La négation réfute cette voix.
- « **Puisque tu insistes...** » : voix de l'interlocuteur intégrée par *puisque* et présentée comme fait établi ; le locuteur lui attribue la responsabilité de sa propre réponse.

2. Comparaison de conjonctions

- **Parce que** : relation causale neutre, une seule voix.
- **Puisque** : intègre la voix de l'interlocuteur et la présente comme déjà reconnue. Polyphonie nettement plus marquée.

3. Production

- **Ironie** : « *Quelle brillante idée de sortir sans parapluie !* » — le locuteur feint l'éloge tout en critiquant. Énonciateur fictif vs locuteur réel (qui critique).
- **Question rhétorique** : « *Tu crois vraiment que ce plan est réaliste ?* » — pas une demande d'information mais une objection déguisée.

Polyphonie

Exercice 2

1. Analyse approfondie

- « **On prétend que ce projet est inutile...** » : voix collective anonyme (critique) + voix individuelle du locuteur (réfutation). En intégrant la voix adverse, le locuteur la neutralise et renforce son autorité.
- « **Tu dis que tu es fatigué...** » : voix du destinataire (justification rapportée) + voix évaluative du locuteur (contestation). La polyphonie crédite une contradiction.

2. Marqueurs polyphoniques

- **mais vs or** : « *Il voulait venir, mais il était malade* » (opposition directe) vs « *Il voulait venir, or il était malade* » (constat présenté comme déjà connu).
- **on dit que vs il paraît que** : voix collective affirmée vs voix atténuée et plus distante.
- **tu prétends que vs tu dis que** : le locuteur met en doute la sincérité vs rapporte neutralement.

3. Production complexe

- **Ironie** : « *Ah oui, tu es toujours en retard parce que tu travailles trop...* » — le locuteur feint d'accepter la justification pour mieux la réfuter.
- **Concession** : « *Certes, ce film est long, mais il vaut le détour.* » — énonciateur 1 (concède la longueur) vs énonciateur 2 (affirme la valeur) ; la concession cède la voix adverse pour mieux la dépasser.

Chapitre 5

La linguistique de l'énonciation en dialogue avec la pragmatique

Ce chapitre explore les relations entre la linguistique de l'énonciation et la pragmatique, deux disciplines unies par leur attention aux conditions de production et d'interprétation des énoncés. Après une présentation de leurs origines respectives et de leurs points de convergence, l'analyse portera sur les phénomènes implicites qui traversent la communication : présupposé, sous-entendu et implicite intentionnel. La réflexion aboutira à un examen des notions de sens, de signification et de valeur, dont la distinction est indispensable pour saisir la complexité des mécanismes sémantiques et pragmatiques.

Ce chapitre constitue l'aboutissement du parcours théorique du polycopié. Il mobilise les outils élaborés dans les chapitres précédents : la notion d'énoncé et de contexte (chapitre 2), la subjectivité énonciative (chapitre 3), la polyphonie et les présupposés impliqués par la négation et la focalisation (chapitre 4), et les articule avec les catégories propres à la pragmatique.

1. Énonciation et pragmatique : origines et convergences

Deux grands courants se partagent l'étude des phénomènes énonciatifs : la pragmatique, issue de la tradition analytique anglo-saxonne, et la linguistique de l'énonciation, d'ancrage européen et plus particulièrement français. La première se consacre aux usages du langage en contexte et aux actes qu'il accomplit ; la seconde privilégie les mécanismes internes de la production discursive et la manière dont le sujet parlant s'inscrit dans son énoncé.

1.1. Origines des deux disciplines

La pragmatique tire ses racines de la philosophie du langage et de la logique formelle. Son acte de naissance est généralement situé dans les travaux du philosophe américain Charles Sanders Peirce (1839–1914), qui introduit le terme dans le cadre de sa sémiotique, puis dans ceux de Charles William Morris (1938), qui la définit comme l'étude des relations entre les signes et leurs utilisateurs. Elle s'est ensuite développée à travers les travaux de la philosophie analytique britannique, notamment avec John Langshaw Austin (« How to Do Things with Words », 1962) et John Searle (« Speech Acts », 1969), qui ont posé les fondements de la théorie des actes de langage. Paul Grice (1975) a complété ce cadre avec sa théorie des implications conversationnelles et ses maximes de coopération.

La linguistique énonciative, quant à elle, s'inscrit dans la continuité du néo-structuralisme européen des années 1960–1970. Sa visée initiale était de dépasser une focalisation trop

exclusive sur les propriétés formelles de l'énoncé pour mettre en lumière la place du sujet parlant et les mécanismes de production du discours. Ses figures fondatrices, Benveniste, puis Culioli et Ducrot, examinés dans les chapitres précédents, ont construit une théorie de l'énonciation ancrée dans la tradition linguistique européenne.

Ces origines distinctes se reflètent dans les notions centrales de chaque courant : l'« acte de langage » pour la pragmatique, la « catégorie énonciative » pour la linguistique de l'énonciation. Malgré ces différences, les deux disciplines tendent aujourd'hui à converger, partageant un intérêt commun pour les conditions dans lesquelles les énoncés sont produits et interprétés.

1.2. Les actes de langage (Austin et Searle)

La notion d'acte de langage est centrale en pragmatique. Austin (1962) a montré que parler, ce n'est pas seulement décrire le monde : c'est accomplir des actions. Il distingue trois dimensions de tout acte de parole :

- **L'acte locutoire** : le simple fait de produire un énoncé donné (dimension phonétique, grammaticale et sémantique).
- **L'acte illocutoire** : ce que l'on accomplit en disant quelque chose : promettre, ordonner, affirmer, demander, s'excuser... C'est la force illocutoire de l'énoncé.
- **L'acte perlocutoire** : l'effet produit sur l'interlocuteur par l'acte illocutoire : convaincre, effrayer, amuser, émouvoir...

Searle (1969) a systématisé cette théorie en proposant une classification des actes illocutoires en cinq grandes catégories : les *assertifs* (décrire, affirmer), les *directifs* (demander, ordonner), les *commissifs* (promettre, s'engager), les *expressifs* (féliciter, s'excuser) et les *déclaratifs* (baptiser, démissionner). Cette classification permet d'analyser la diversité des fonctions que remplit le langage.

Les actes de langage peuvent être *directs* (la forme correspond à la fonction : une phrase interrogative pour poser une question) ou *indirects* (la forme ne correspond pas à la fonction : « *Pouvez-vous ouvrir la fenêtre ?* » est formellement une question sur la capacité, mais fonctionne pragmatiquement comme une demande). C'est précisément dans ce décalage que réside l'implicite.

1.3. Les maximes conversationnelles de Grice

Paul Grice (1975) a proposé une théorie des implications conversationnelles fondée sur un principe général de *coopération* : les participants à un échange s'attendent à ce que chacun contribue de manière adéquate. Ce principe se décline en quatre maximes :

- **La maxime de quantité** : contribuer autant que nécessaire, ni plus ni moins. Ne pas donner plus d'informations que requis, ni moins.
- **La maxime de qualité** : ne pas affirmer ce que l'on croit être faux ou sans preuve suffisante.
- **La maxime de relation** : être pertinent, c'est-à-dire que la contribution soit en rapport avec l'objet de la conversation.
- **La maxime de manière** : s'exprimer clairement : éviter l'obscurité, l'ambiguïté, être bref et ordonné.

L'intérêt de ces maximes est de rendre compte des implications conversationnelles : des significations que l'on déduit d'un énoncé parce que l'on fait l'hypothèse que le locuteur respecte ces principes. Ainsi, si quelqu'un répond à la question « Le concert était réussi ? » par « La salle était pleine », on en déduit, par la maxime de relation, que cette information est pertinente, et donc que le concert lui-même n'était peut-être pas excellent.

Ces maximes ne sont pas des règles absolues : elles peuvent être transgressées volontairement (ironie, litote, emphase) ou involontairement (malentendu). C'est de cette tension entre le respect et la transgression des maximes que naissent les effets de sens implicites, notamment le *sous-entendu* et l'*implicature*, examinés dans la section suivante.

1.4. Une articulation féconde

Cette convergence entre énonciation et pragmatique ouvre naturellement la voie à l'étude des phénomènes implicites. Si l'énonciation éclaire les conditions de production du discours et les marques que le sujet y laisse, la pragmatique s'intéresse à la manière dont les énoncés sont reçus et interprétés en tenant compte, non seulement de ce qui est dit, mais également de ce qui est suggéré ou présupposé.

C'est dans cet espace commun que l'analyse de l'implicite prend toute son importance, et qu'apparaît la nécessité de distinguer sens, signification et valeur. Ces distinctions,

examinées dans la section 3, reflètent les grands couples théoriques articulés tout au long de ce polycopié : langue/discours, phrase/énoncé, sémantique/pragmatique.

2. L'implicite

Toute communication repose sur une part de non-dit. Si chaque intention ou pensée devait être formulée explicitement, les échanges deviendraient impraticables : la conversation ordinaire serait submergée par des précisions, des définitions et des justifications qui rendraient toute interaction impossible. Le langage s'appuie donc sur des significations sous-jacentes, reconstruites par l'interlocuteur à partir d'indices contextuels, de conventions sociales et du savoir partagé.

L'implicite est ainsi une propriété fondamentale du langage naturel, qui le distingue des langages formels (logique, mathématiques, informatique) dans lesquels tout doit être explicitement formulé. C'est cette propriété qui rend le langage à la fois riche et ambiguë, efficace et délicat à analyser.

2.1. Explicite et implicite

L'analyse de l'implicite part toujours d'un énoncé concret. Prenons : « *Tous les enfants de Jean fréquentent la même école.* » Le contenu explicite correspond au sens immédiat que délivre la combinaison des mots. Mais selon le contexte ou l'intention du locuteur, l'énoncé peut véhiculer des significations supplémentaires, par exemple, que la logistique familiale de Jean s'en trouve simplifiée, ou que Jean a plusieurs enfants d'âges voisins.

Au sens large, l'implicite désigne tout ce qui excède le contenu littéral : significations secondaires, déduites ou suggérées par la formulation. On peut distinguer plusieurs niveaux d'implicite :

- **L'implicite logique (présupposé)** : ce que l'énoncé implique nécessairement, indépendamment des intentions du locuteur.
- **L'implicite contextuel (sous-entendu)** : ce que l'interlocuteur infère à partir du contexte et des maximes conversationnelles.
- **L'implicite intentionnel** : ce que le locuteur veut faire comprendre sans le dire explicitement, en guidant l'interlocuteur par des indices.

2.2. Le posé et le présupposé

Le terme « implicite » renvoie à ce qui est « impliqué » par un énoncé. Sa forme la plus élémentaire est logique : tout énoncé entraîne des conséquences qu'il est impossible de nier. Dire « *Tous les enfants de Jean fréquentent la même école* » présuppose nécessairement que Jean a des enfants. En logique, ce mécanisme est appelé inférence ; en pragmatique, on parle plutôt de présupposition.

Lewis Carroll (1865) en offre une illustration saisissante dans *Alice au pays des merveilles* : face à la question « Veux-tu reprendre du thé ? », Alice proteste, elle n'en a pas encore bu, si bien que l'idée de « reprendre » est incohérente. La présupposition fonctionne de façon contraignante : elle s'impose aussi bien au locuteur qu'à l'interlocuteur, qu'on acquiesce ou qu'on réfute.

C'est ce qui explique que certaines formulations judiciaires soient interdites ou considérées comme abusives : répondre à « Quand avez-vous cessé de battre votre femme ? », quelle que soit la réponse, revient à accepter tacitement que l'acte a eu lieu. La question est dite « piégée » ou « tendancieuse » : elle encode un présupposé qui ne peut être contesté qu'en refusant l'énoncé tout entier.

Une propriété essentielle du présupposé est sa *résistance à la négation* : « *X a cessé de battre sa femme* » et « *X n'a pas cessé de battre sa femme* » véhiculent exactement le même présupposé (que X battait sa femme). C'est ce qui distingue le présupposé du contenu posé (ou asserté), qui lui est sensible à la négation.

On peut formaliser cette distinction de la manière suivante :

- **Le posé** : ce qui est explicitement affirmé ou nié dans l'énoncé. Il varie selon que l'énoncé est affirmatif ou négatif.
- **Le présupposé** : ce que l'énoncé implique nécessairement, qu'il soit affirmatif ou négatif. Il résiste à la négation.

Dans la perspective de Searle (1983), l'assertion engage la responsabilité du locuteur : il prend position sur la réalité d'un état de choses, lequel doit être tenu pour vrai ou au moins crédible. Ducrot (1984) a proposé d'aller plus loin en traitant le présupposé comme un véritable acte de langage illocutoire, soulignant le rôle décisif qu'il joue dans la production et l'interprétation du sens. En ce sens, le présupposé est un outil rhétorique puissant : en

encodant dans la structure de l'énoncé des informations présentées comme allant de soi, le locuteur les soustrait à la discussion.

2.3. Les déclencheurs de présupposés

Les présupposés ne sont pas attachés à des énoncés arbitraires : ils sont déclenchés par des éléments linguistiques spécifiques, appelés « déclencheurs de présupposés ». On peut en distinguer plusieurs types :

- **Les verbes aspectuels (cesser, continuer, recommencer) :** ils présupposent que l'action était en cours. « *Il a cessé de fumer* » → présuppose qu'il fumait.
- **Les verbes de changement d'état (partir, arriver, mourir, naître) :** ils présupposent qu'un état précédent a changé. « *Il est arrivé* » → présuppose qu'il était absent.
- **Les définissants (noms propres, descriptions définies, articles définis) :** ils présupposent l'existence du référent. « *Le roi de France est chauve* » → présuppose qu'il existe un roi de France.
- **Les adverbes (encore, toujours, déjà, enfin) :** ils présupposent un état antérieur. « *Il est encore là* » → présuppose qu'il était là avant.
- **Les structures clivées (C'est X qui...)** : elles présupposent la vérité du contenu de la phrase. « *C'est Marie qui a cassé le vase* » → présuppose que quelqu'un a cassé le vase.
- **Les propositions temporelles et relatives :** « *Quand tu reviendras, nous parlerons* » → présuppose que tu reviendras.

2.4. Le sous-entendu

Considérons l'énoncé : « *Bien qu'il ait beaucoup travaillé, Pierre a échoué.* » Ce qui est affirmé explicitement (posé), c'est l'échec de Pierre ; ce qui est présupposé, c'est l'intensité de son travail. Mais la phrase suggère encore une autre couche de sens, qui ne relève ni de l'explicite ni de la logique formelle : l'idée que le travail devrait normalement conduire à la réussite. On entre ici dans le domaine du sous-entendu.

Sa compréhension dépend des conventions sociales et culturelles partagées, ainsi que des maximes conversationnelles de Grice qui servent de fondement implicite à l'interprétation.

Le sous-entendu est une *implicature conversationnelle* : une signification que l'interlocuteur infère non pas parce qu'elle est logiquement nécessaire (comme le présupposé), mais parce qu'il suppose que le locuteur respecte le principe de coopération.

Le sous-entendu apparaît lorsqu'un énoncé fournit une information posée comme vraie, mais dont la pertinence contextuelle est limitée. L'interlocuteur est alors conduit à substituer à cette donnée explicite une signification implicite non formulée. Ainsi, à la question « Le restaurant était satisfaisant ? », la réponse « La décoration est agréable » amène naturellement à inférer que la cuisine, elle, ne l'était pas : si tout était satisfaisant, pourquoi ne pas le dire ? (maxime de quantité)

La différence essentielle entre présupposé et sous-entendu est la suivante : le présupposé est *linguistiquement ancré* (il est déclenché par une forme spécifique et résiste à la négation) ; le sous-entendu est *contextuellement construit* (il dépend du contexte et des maximes conversationnelles, et peut varier d'une situation à l'autre).

2.5. L'implicite intentionnel

L'existence de présupposés et de sous-entendus soulève une question centrale : ces phénomènes sont-ils toujours involontaires ? Cette problématique occupe une place importante chez Austin et Searle, pour qui les formes d'implicite relèvent de la dimension illocutoire des actes de langage, une dimension dont la réussite dépend des conditions de production et d'interprétation de l'énoncé.

L'implicite intentionnel s'accompagne fréquemment d'indices destinés à guider l'interprétation : un mot choisi de manière suggestive, une intonation particulière, un geste, un clin d'œil. Ces signaux non verbaux ou para-verbaux orientent le destinataire vers le sens visé sans que celui-ci soit explicitement formulé. Loin de constituer une anomalie communicative, l'implicite intentionnel est ainsi un outil stylistique à part entière.

Les usages de l'implicite intentionnel sont nombreux et variés :

- **L'ironie et le sarcasme** : le locuteur dit le contraire de ce qu'il pense, en comptant sur le destinataire pour décoder l'intention réelle.
- **La litote** : le locuteur dit moins que ce qu'il pense pour suggérer davantage (« ce n'est pas mauvais » = c'est très bon).

- **L'euphémisme** : le locuteur atténue la brutalité d'un contenu en le formulant avec douceur (« il nous a quittés » = il est mort).
- **L'allusion** : le locuteur fait référence à quelque chose sans le nommer explicitement, en comptant sur la complicité du destinataire.
- **La question rhétorique** : le locuteur pose une question dont la réponse est évidente, pour suggérer une position ou renforcer un argument.

L'étude de l'implicite met en évidence que le langage ne se réduit pas à la transmission d'informations : il mobilise des présupposés, des suggestions et des intentions qui orientent l'interprétation bien au-delà du contenu littéral. Cette complexité conduit à examiner plus finement les notions de sens, de signification et de valeur, distinctions indispensables pour saisir comment les formes linguistiques engendrent leurs effets.

3. Sens, signification et valeur

Les termes « sens » et « signification » appartiennent à l'usage courant : on consulte un dictionnaire pour connaître la signification d'un mot, on s'interroge sur le sens de l'existence. En linguistique, toutefois, ces notions ne font pas l'objet d'une définition parfaitement stabilisée, et leur terminologie varie selon les auteurs. Il importe donc de clarifier ces distinctions avant d'en explorer les implications pour l'analyse linguistique.

3.1. Le sens

S'interroger sur le « sens » en linguistique, c'est examiner la manière dont les unités de la langue, mots et phrases, produisent des contenus intelligibles. Cette question relève en premier lieu de la *sémantique*, discipline vouée à l'étude systématique des relations entre formes linguistiques et contenus qu'elles véhiculent.

3.1.1. L'analyse sémique

L'analyse sémantique décompose la signification d'un mot en unités minimales appelées *sèmes*. Le mot « homme », par exemple, peut être décrit par des sèmes tels que « être vivant », « de type animal », « doté de raison », « de sexe masculin ». La combinaison de ces sèmes construit sa valeur sémantique et permet de le distinguer d'autres termes voisins comme « femme » (qui diffère par le sème du sexe) ou « animal » (qui n'a pas le sème « doté de raison »).

Cette approche, développée par Pottier (1963) et Greimas (1966), est connue sous le nom d'*analyse sémiologique*. Elle postule que le sens lexical est composé et décomposable, ce qui permet des comparaisons systématiques entre les termes d'un champ sémantique.

La sémantique structurale n'envisage pas la relation entre le signe et l'objet réel qu'il désigne : elle analyse le mot en le mettant en rapport avec d'autres unités du système, postulant ainsi une autonomie du système linguistique vis-à-vis du monde qu'il représente. Cette autonomie, héritée du principe saussurien d'immanence (cf. chapitre 1), est remise en cause par les approches référentielles et pragmatiques, qui soulignent l'importance du rapport entre langage et monde.

3.1.2. Les conditions du sens phrastique

Pour que le sens d'une phrase puisse se constituer, plusieurs conditions doivent être réunies :

- **L'accessibilité lexicale** : les unités qui composent la phrase doivent être connues du destinataire.
- **La cohérence grammaticale** : l'agencement des unités doit respecter les règles morphologiques et syntaxiques de la langue.
- **La cohésion sémantique** : la phrase doit s'inscrire dans un contexte assurant sa cohérence interne. Lucien Tesnière (1966 : 19) illustre la rupture de cette dernière condition avec son exemple fictif : « Le silence vertébral indispose la voile licite » : grammaticalement correcte, cette phrase reste sémantiquement opaque.
- **L'intégration des dimensions implicites** : une étude complète du sens doit intégrer les présupposés. « Pierre a cessé de fumer » implique nécessairement qu'il fumait.

3.2. Polysémie et synonymie

Si, selon la conception saussurienne, chaque signe unit un signifiant à un seul signifié, la réalité de l'usage montre que la relation n'est pas toujours biunivoque. Un même mot peut renvoyer à plusieurs significations distinctes : c'est le phénomène de *polysémie*. Le mot « table » peut ainsi désigner un meuble, une liste organisée de données ou un ensemble de règles. Cette multiplicité de sens peut engendrer de l'ambiguïté lorsque le contexte ne suffit pas à déterminer le sens visé.

Il faut distinguer la polysémie de l'homonymie :

- **La polysémie** : un seul mot a plusieurs sens reliés historiquement ou par analogie. Les différents sens d'un mot polysémique sont liés entre eux. Exemple : *bouche* (organe, ouverture du métro, embouchure).
- **L'homonymie** : deux mots distincts (d'origine différente) ont la même forme. Exemple : *avocat* (profession juridique) et *avocat* (fruit), qui sont deux mots distincts partageant accidentellement la même forme.

L'opération inverse, qui consiste à exprimer un même contenu par des formes différentes, relève de la *synonymie*. Les verbes « mourir » et « décéder » renvoient à la même réalité fondamentale, mais leur emploi varie selon le registre : « mourir » est neutre et courant ; « décéder » appartient au registre administratif et formel. La synonymie absolue n'existe donc pas : deux synonymes diffèrent toujours par leurs conditions d'emploi, leur valeur stylistique ou leurs connotations. Étendu à la phrase entière, ce phénomène est désigné par le terme de *paraphrase*.

3.3. Sens et signification

Le sens d'une phrase peut être étudié indépendamment de tout usage concret, c'est-à-dire avant son insertion dans une situation de communication. Ainsi, « Je te verrai demain » peut être interprété comme l'annonce d'une rencontre prévue le jour suivant, abstraction faite de qui parle, à qui, et dans quelles circonstances. Cet angle d'analyse, détaché du contexte, relève de la *sémantique*.

Dès lors que la même phrase est produite dans une situation concrète, elle prend une valeur particulière déterminée par l'identité des interlocuteurs, la nature de leur relation et le moment de l'échange. C'est ce que l'on appelle la *signification*, dont l'étude relève de la *pragmatique*. Les linguistes s'accordent en général sur cette distinction, même si les dénominations varient selon les auteurs, certains allant jusqu'à inverser l'usage des deux termes.

Cette distinction recoupe d'autres couples fondamentaux de la théorie linguistique :

- **Sens (sémantique) ↔ Signification (pragmatique)**
- **Phrase (abstraite) ↔ Énoncé (situé)**
- **Langue (système) ↔ Discours (usage)**

– **Immanence ↔ Ancrage situationnel**

Ces couples ne sont pas des oppositions rigides : ils désignent des pôles entre lesquels se situe l'analyse linguistique. La sémantique et la pragmatique ne s'excluent pas : elles sont complémentaires, comme l'ont montré les travaux de Ducrot (1972) sur le « dire » et le « dit ».

3.4. La valeur dans le système linguistique

Comprendre pleinement un signe suppose de le replacer dans le réseau de relations qui le définit. La langue fonctionne comme un système où chaque élément tire sa valeur de ses oppositions avec les autres. À la manière d'un jeu stratégique, c'est la position occupée par une pièce qui détermine son rôle, non ses caractéristiques matérielles.

Saussure (1916 : 162) l'illustre avec sa célèbre comparaison : « La langue est un système dont tous les termes sont solidaires et où la valeur de l'un ne résulte que de la présence simultanée des autres. » Ainsi, la valeur du signe « mouton » en français diffère de celle du signe anglais « sheep », parce que le français dispose aussi de « mouton » pour désigner la viande, tandis que l'anglais utilise « mutton ». La valeur diffère entre les deux systèmes.

L'exemple des appellatifs l'illustre bien dans le cadre français : le français dispose de « Madame » et « Mademoiselle » pour les femmes, mais n'a pas d'équivalent masculin à « Mademoiselle ». L'opposition entre femme mariée et femme non mariée ne se transpose donc pas dans le domaine masculin, révélant une asymétrie propre au système de la langue française (et ses implications sociales).

L'analyse du sens ne peut donc se limiter à la sémantique : elle doit intégrer les apports de la pragmatique, liés au contexte d'énonciation. La notion de « valeur » éclaire ici les limites de toute analyse purement référentielle : ce n'est pas en pointant vers le monde que les signes prennent leur valeur, c'est dans les relations qu'ils entretiennent entre eux dans le système de la langue, et dans les usages qu'en font les locuteurs en situation.

3.5. Sens, signification et valeur : synthèse des distinctions

Les trois notions peuvent être résumées ainsi :

- **Le sens** : contenu sémantique d'une unité linguistique (mot ou phrase), défini indépendamment du contexte d'énonciation. Le sens relève du système de la langue.

- **La signification** : valeur que prend un énoncé dans une situation de communication concrète. La signification relève du discours et de la pragmatique.
- **La valeur** : propriété d'une unité linguistique dans le système, définie par ses oppositions avec les autres unités. La valeur relève de la structure interne de la langue.

Ces trois notions forment un réseau complémentaire qui permet de rendre compte de la complexité du phénomène linguistique dans sa double dimension : structurale (la langue comme système) et énonciative (le discours comme usage situé).

Synthèse

Ce parcours à l'articulation de l'énonciation et de la pragmatique met en évidence la complexité féconde des pratiques langagières. Le langage n'est pas un simple outil de transmission d'informations : il est un espace dynamique où se croisent intentions, interprétations et valeurs.

Les phénomènes implicites, présupposés, sous-entendus, implicite intentionnel, montrent que chaque énoncé active un réseau de significations qui dépassent largement la matérialité des mots. La pragmatique, avec ses outils (maximes de Grice, actes de langage, implicatures), fournit les instruments nécessaires pour analyser ces phénomènes. La linguistique de l'énonciation, de son côté, éclaire les traces que le sujet parlant laisse dans son discours et les mécanismes par lesquels ces traces orientent l'interprétation.

La distinction entre sens, signification et valeur confirme que comprendre le langage suppose d'intégrer à la fois la dimension systématique de la langue et la dimension vivante et contextuelle du discours, où se négocient sans cesse les effets de sens. Ces deux dimensions ne s'opposent pas : elles se complètent, comme l'ont montré les cinq chapitres de ce polycopié.

Ce dernier chapitre boucle ainsi la progression du polycopié. De la genèse de la linguistique de l'énonciation (chapitre 1) aux outils conceptuels fondamentaux (chapitre 2), de la subjectivité énonciative (chapitre 3) aux théories contemporaines (chapitre 4), on arrive ici au point d'articulation entre énonciation et pragmatique, où le sens se révèle toujours plus vaste que ce qui est dit.

Exercices d'application**L'implicite****1. Explicite vs implicite**

Identifiez le posé, le présupposé (avec son déclencheur) et l'implicite. Précisez la maxime de Grice concernée.

« *Le train est déjà parti depuis dix minutes.* »

« *Tu as encore laissé tes affaires traîner dans le salon.* »

« *Malgré ses efforts, Clara n'a pas obtenu le poste.* »

2. Présupposé et déclencheur

Indiquez le présupposé et son déclencheur (verbe aspectuel, adverbe, description définie, clivée).

« *Marc a cessé de jouer au football.* »

« *Veux-tu reprendre du café ?* »

« *C'est la secrétaire qui a envoyé le message.* »

3. Sous-entendu

Identifiez le sous-entendu et la maxime de Grice qui permet l'inférence.

Q : « *Le concert était réussi ?* » — *R* : « *La salle était pleine.* »

Q : « *Ce nouveau collègue est compétent ?* » — *R* : « *Il est très sympathique.* »

4. Négation et présupposé

Montrez que la négation ne supprime pas le présupposé. Identifiez le déclencheur.

« *Yasmine a cessé de travailler ici.* »

« *Yasmine n'a pas cessé de travailler ici.* »

5. Implicite intentionnel et production

- a) Proposez une phrase où un geste (sourire ironique, clin d'œil) renforce un implicite. Identifiez le procédé (ironie, litote, allusion) et expliquez son rôle.
- b) Rédigez trois phrases : une avec un présupposé logique, une avec un sous-entendu, une avec un implicite intentionnel.

6. Réflexion critique

Pourquoi l'implicite enrichit-il la communication tout en la rendant plus fragile ? Illustrez avec un exemple publicitaire ou politique.

Sens, signification et valeur

1. Analyse sémique

Décomposez *chien* en sèmes. Comparez avec *loup* et *chat* en identifiant les sèmes communs et distinctifs.

2. Polysémie et homonymie

- a) Donnez deux sens du mot *clé* et montrez comment le contexte lève l'ambiguïté.
- b) Distinguez polysémie et homonymie : *avocat* (*fruit* / *profession*) et *bouche* (*organe* / *ouverture du métro*).

3. Synonymie et connotations

Comparez les termes suivants en analysant registre et connotations : *maison* / *demeure* / *baraque*. Pourquoi la synonymie absolue n'existe-t-elle pas ?

4. Sens vs signification

Analysez « *Il fait froid* » hors contexte (sémantique) puis dans une salle mal chauffée (pragmatique). Identifiez l'acte de langage accompli.

5. Valeur dans le système

- a) Pourquoi *femme* tire-t-il sa valeur de son opposition avec *homme* plutôt que de sa seule référence au monde ?
- b) Comparez *mouton* / *sheep* / *mutton* pour illustrer que les systèmes linguistiques découpent la réalité différemment.

6. Langue vs discours

Classez chaque exemple et justifiez en une phrase.

La règle d'accord du pluriel.

« *J'ai oublié mon parapluie.* »

Le système des temps verbaux.

« *Heureusement, il a évité le pire.* »

7. Synthèse

Rédigez un paragraphe (5-6 lignes) montrant en quoi l'opposition *sens* / *signification* reflète les couples langue/discours et sémantique/pragmatique. Illustrez avec un exemple.

Correction des exercices

L'implicite

1. Explicite vs implicite

- « **Le train est déjà parti...** » : Posé : le train est parti il y a 10 min. Présupposé : un départ était attendu (déclencheur : *déjà*). Implicite : l'interlocuteur l'a raté (maxime de relation).
- « **Tu as encore laissé...** » : Posé : les affaires sont dans le salon. Présupposé : comportement répétitif (déclencheur : *encore*). Implicite : reproche (maxime de manière).

- « **Malgré ses efforts...** » : Posé : Clara a échoué. Présupposé : elle a travaillé (déclencheur : *malgré*). Implicite culturel : l'effort devrait mener au succès (maxime de relation).

2. Présupposé et déclencheur

- « **Marc a cessé de jouer...** » : Présupposé : Marc jouait. Déclencheur : verbe aspectuel *cesser*.
- « **Veux-tu reprendre du café ?** » : Présupposé : l'interlocuteur en a déjà bu. Déclencheur : *reprendre* (répétition aspectuelle).
- « **C'est la secrétaire qui...** » : Présupposé : quelqu'un a envoyé le message. Déclencheur : structure clivée.

3. Sous-entendu

- « **La salle était pleine.** » : Sous-entendu : le concert n'était pas forcément bon. Maxime de quantité : si tout était réussi, le locuteur en aurait dit plus.
- « **Il est très sympathique.** » : Sous-entendu : sa compétence est douteuse. Maxime de quantité : le locuteur évite de mentionner la compétence.

4. Négation et présupposé

- « **Yasmine a cessé...** » et « **...n'a pas cessé...** » : les deux énoncés présupposent qu'elle travaillait là. Déclencheur : *cesser* (verbe aspectuel). La négation modifie le posé, non le présupposé.

Principe : le présupposé est linguistiquement ancré ; il résiste à la négation, contrairement au contenu posé.

5. Implicite intentionnel et production

a) Exemple :

« *Tu es vraiment un génie...* » dit avec un sourire ironique.

- **Procédé** : ironie. L'énoncé est positif en surface, critique en réalité. Le sourire signale que le locuteur se distancie de l'énonciateur fictif.

b) Exemples de production :

- **Présumé :** « *Paul a arrêté de fumer.* » (déclencheur : *arrêter* ; présumé : il fumait).
- **Sous-entendu :** Q : « Le repas était bon ? » R : « Le service était impeccable. » (maxime de quantité : si tout était bon, le locuteur l'aurait dit).
- **Implicite intentionnel (litote) :** « *Ce n'est pas sans intérêt.* » (sous-entendu : c'est intéressant).

6. Réflexion critique

L'implicite enrichit la communication (ironie, nuance, allégement) mais la fragilise : il repose sur des codes partagés et des maximes qui peuvent être violées ou non maîtrisées.

Exemple : « *Parce que vous le valez bien.* » — Explicite : justification du prix. Implicite intentionnel : vous méritez ce luxe. Stratégie : lier le produit à l'estime de soi pour susciter l'achat.

Sens, signification et valeur**1. Analyse sémique**

Chien : animal / domestique / carnivore / quadrupède / compagnon de l'homme.

Loup : partage animal, carnivore, quadrupède ; diffère par – domestique (sauvage).

Chat : partage animal, domestique, quadrupède ; diffère par félinité vs caninité.

2. Polysémie et homonymie

a) Clé : de maison (serrure), de sol (musique), USB (informatique). Le contexte désambiguïse le sens.

b) avocat : homonymie (deux mots d'origines différentes, même forme). **bouche :** polysémie (sens liés par relation métaphorique ou métonymique).

3. Synonymie et connotations

- **maison** : neutre, registre courant.
- **demeure** : soutenu, connotation prestige.
- **baraque** : familier, dépréciatif ou affectueux.

Conclusion : la synonymie absolue n'existe pas ; chaque terme occupe une niche stylistique distincte.

4. Sens vs signification

- **Hors contexte** : constat météorologique, acte assertif neutre (sémantique).
- **En salle mal chauffée** : plainte (acte expressif) ou demande implicite d'allumer le chauffage (acte directif indirect). La force illocutoire change, non le sens littéral.

5. Valeur dans le système

a) La valeur de *femme* est définie par son opposition avec *homme* dans le système, non par sa seule référence au monde.

b) En français, *mouton* couvre l'animal et la viande ; en anglais, *sheep* vs *mutton* découpent autrement le champ. Chaque système organise la réalité à sa manière.

6. Langue vs discours

- **Règle d'accord du pluriel** : langue (règle abstraite du système).
- « **J'ai oublié mon parapluie.** » : discours (énoncé situé, ancrage énonciatif).
- **Système des temps verbaux** : langue (catégories abstraites organisées).
- « **Heureusement, il a évité le pire.** » : discours (subjectivèment affectif, ancrage énonciatif).

7. Synthèse

Le *sens* désigne les propriétés sémantiques d'une phrase indépendamment de tout usage : c'est la valeur que la langue comme système abstrait attribue à une forme. La *signification* désigne la valeur que prend un énoncé en situation, selon le contexte, les interlocuteurs et les intentions. Cette distinction recoupe langue/discours, phrase/énoncé et

sémantique/pragmatique. Exemple : « *Tu as le sel ?* » a un sens grammatical (question sur la possession) ; dans un dîner, sa signification est une demande de le passer, acte directif indirect.

Conclusion

Ce polycopié de cours, consacré à la linguistique de l'énonciation, a pour ambition d'offrir aux étudiants de Master 1 en sciences du langage, filière Langue et littérature françaises, une vision structurée et progressive de la discipline. À travers ses différents chapitres, il met en évidence les fondements théoriques, les prolongements critiques et les applications méthodologiques qui permettent de comprendre la complexité des phénomènes énonciatifs.

Le premier ensemble a posé les bases en retraçant l'évolution de la linguistique de l'énonciation, depuis la critique du structuralisme jusqu'aux apports de Bakhtine et à la naissance de la translinguistique. Le deuxième chapitre a défini avec précision la notion d'énonciation, en insistant sur le rôle du contexte, de l'énoncé, du locuteur et des déictiques. Le troisième a exploré la dimension subjective du langage, en proposant une typologie des formes de subjectivité et des subjectivèmes. Le quatrième a présenté les prolongements théoriques apportés par Culioli et Ducrot, en montrant comment leurs travaux enrichissent la compréhension des opérations énonciatives et de la polyphonie. Enfin, le cinquième chapitre a ouvert la réflexion vers la pragmatique, en abordant les notions d'implicite, de sens, de signification et de valeur.

Ainsi, l'ouvrage combine réflexion théorique et approfondissement méthodologique et analytique en donnant aux étudiants les outils nécessaires pour analyser les discours et comprendre les mécanismes de la production linguistique. Il vise à développer une compétence critique et réflexive, en préparant les lecteurs à mobiliser ces savoirs dans leurs travaux universitaires et, plus largement, dans leur parcours intellectuel.

Ce Polycopié de cours se veut à la fois un cadre de référence et un instrument de formation. Il invite les étudiants à dépasser une approche fragmentaire de l'énonciation pour en saisir la richesse et la portée, en reliant les concepts linguistiques aux pratiques discursives et aux enjeux de la communication.

Références bibliographiques

- Agresti, G. (2024), « Sur la notion de contexte en linguistique et au-delà : regards croisés, gradients, gradations », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n°25, pp. 159-174.
- Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : Mardaga.
- Anscombre, J.-C. (1997), « Sens et contresens : du cotexte au contexte », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, n°1, pp. 135-146.
- Austin, J.L. (1962), *How to Do Things with Words*, Oxford : Oxford University Press.
Trad. fr. : *Quand dire, c'est faire*, Paris : Seuil, 1970.
- Bakhtine, M. (1963), *La poétique de Dostoïevski*, Moscou : Écrivains soviétiques.
- Bakhtine, M. (1970), *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne : L'Âge d'Homme.
- Bakhtine, M. & Volochinov, V. (1977), *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- Benveniste, É. (1966), *Problèmes de linguistique générale I*, Paris : Gallimard.
- Benveniste, É. (1969), *Le vocabulaire des institutions indo-européennes, Tome II*, Paris : Minuit.
- Benveniste, É. (1974), *Problèmes de linguistique générale II*, Paris : Gallimard.
- Bourdieu, P. (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris : Fayard.
- Carroll, L. (1869), *Alice au pays des merveilles*, trad. Henri Bué, Londres : Macmillan
(Carroll, L. (1865), *Alice's Adventures in Wonderland*, Londres : Macmillan).
- Cervoni, J. (1992), *L'énonciation*, Vendôme : PUF.

- Culioli, A. (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations* (3 volumes), Paris : Ophrys.
- Ducrot, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- Ducrot, O. (1972), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris : Hermann.
- Ebel, M. (1986), « Apport des écrits du Cercle de M. Bakhtine à une analyse du langage comme pratique sociale », in *Actes du colloque Dialogisme et polyphonie* (27-28 septembre 1985), Centre de recherches sémiologiques, Université de Neuchâtel, Suisse, pp. 1-13.
- Freud, S. (1900), *Die Traumdeutung (L'Interprétation du rêve)*, Vienne : Franz Deuticke.
- Genette, G. (1972), *Figures III*, Paris : Seuil.
- Goffman, E. (1974), *Les rites d'interaction*, Paris : Minuit.
- Greimas, A.-J. (1966), *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Paris : Larousse.
- Grice, H.P. (1975), « Logic and Conversation », in Cole, P. & Morgan, J.L. (éds.), *Syntax and Semantics, vol. 3 : Speech Acts*, New York : Academic Press, pp. 41 - 58.
- Guillaume, G. (1964), *Langage et science du langage*, Paris : Nizet.
- Jakobson, R. (1957/1971), « Shifters, Verbal Categories, and the Russian Verb », in Jakobson, R. (éd.), *Selected Writings II : Word and Language*, La Haye : Mouton, pp. 130-147.
- Jakobson, R. (1960), « Linguistics and Poetics », in Sebeok, T.A. (éd.), *Style in Language*, Cambridge (Mass.) : MIT Press, pp. 350-377.
- Jeandillou, J.-F. (2006), *L'analyse textuelle*, Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990), *Les interactions verbales*, Paris : Armand Colin.

- Kerbrat-Orecchioni, C. (2006), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage* (4^e éd.), Paris : Armand Colin.
- Moirand, S. (2007), « Le modèle du Cercle de Bakhtine à l'épreuve des genres de la presse », *Linx*, n°56, pp. 90-108.
- Morris, C.W. (1938), *Foundations of the Theory of Signs*, Chicago : University of Chicago Press.
- Peirce, C.S. (1931- 1958), *Collected Papers* (8 volumes), Cambridge (Mass.) : Harvard University Press.
- Piaget, J. (1923), *Le langage et la pensée chez l'enfant*, Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.
- Pottier, B. (1963), *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique*, Nancy : Université de Nancy.
- Prévost-Chauveau, G. (1971), « Problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours », *Langue française*, vol. 9, n°1, pp. 6-21.
- Saussure, F. de (1916), *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
- Searle, J.R. (1969), *Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Searle, J.R. (1983), *Intentionality: An Essay in the Philosophy of Mind*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Tesnière, L. (1966), *Éléments de syntaxe structurale* (éd. posthume dirigée par Jean Fourquet), Paris : Klincksieck.
- Todorov, T. (1981), *Mikhaïl Bakhtine : le principe dialogique suivi des écrits du Cercle de Bakhtine*, Paris : Seuil.
- Weinrich, H. (1973), *Le Temps. Le récit et le commentaire*, trad. Michèle Lacoste, Paris : Seuil.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	01
 Chapitre 1	
La linguistique de l'énonciation : Genèse et fondement, de Saussure à Benveniste	
Chapitre 1 (présentation générale)	06
1. La linguistique de l'énonciation : définition et enjeux.....	07
1.1. Qu'est-ce que l'énonciation ?	08
1.2. La subjectivité dans le langage	09
2. Critique du structuralisme et dépassement.....	09
2.1. Les fondements du structuralisme saussurien	09
2.2. Les angles morts du structuralisme.....	10
2.3. Les réponses énonciatives et l'apport de Benveniste.....	11
2.4. Un dépassement qui conserve l'héritage	11
3. Linguistique interne et linguistique externe : apport pour l'énonciation.....	12
3.1. Les deux orientations selon Saussure	12
3.2. Illustrations concrètes	12
3.3. L'articulation par Benveniste	14
4. Le principe d'immanence et son articulation avec l'énonciation.....	15
4.1. Le principe d'immanence : définition	15
4.2. Conséquences méthodologiques	15
4.3. Articulation avec l'énonciation	16
5. Itinéraire théorique et réception de la pensée de Bakhtine	17
5.1. Contexte intellectuel et biographique	17
5.2. La notion de <i>slovo</i>	18
5.3. Un regard inédit sur la littérature.....	18
6. La translinguistique	18
6.1. Contexte et naissance d'une discipline.....	18
6.2. Objet et méthode	19
6.3. Le rôle constitutif du contexte	19
6.4. Complémentarité entre linguistique et translinguistique.....	20
6.5. La critique du signe et du message	20
6.6. Délimitation du champ	20
7. La théorie de l'énoncé de Bakhtine	21
7.1. Un changement de perspective fondamental	21
7.2. L'énoncé comme réalité sociale.....	21
7.3. La construction partagée de l'énoncé	21
7.4. La dimension dialogique de l'énoncé.....	22

8. La polyphonie chez Bakhtine.....	22
8.1. Fondements historiques.....	23
8.2. La polyphonie dans la production discursive.....	23
8.3. Conséquences pour la conception du sujet parlant.....	24
Synthèse.....	24
Exercices d'application.....	25

Chapitre 2

Les concepts fondamentaux de la linguistique énonciative

Chapitre 2 (présentation générale)	30
1. Définition de l'énonciation.....	30
1.1. Les paramètres de l'énonciation.....	31
1.2. L'énonciation orale et l'énonciation écrite	31
2. Le contexte ou la situation d'énonciation.....	32
2.1. Étymologie et évolution sémantique.....	32
2.2. Le contexte chez Roman Jakobson.....	32
2.3. Le contexte en linguistique interne : la notion de cotexte.....	33
2.4. Le contexte en linguistique énonciative.....	34
2.5. L'apport du contexte à l'analyse linguistique	34
3. L'énoncé.....	35
3.1. La notion d'énoncé dans différents domaines de la linguistique.....	35
3.2. Phrase et énoncé : une distinction fondamentale	36
3.3. Les composantes et modalités de l'énoncé.....	37
3.4. L'énoncé en linguistique énonciative.....	37
3.5. L'énoncé et l'énonciation : deux faces d'un même phénomène	38
4. Parole et discours.....	38
4.1. La notion de langage	39
4.2. Langue vs parole	39
4.3. Le discours	39
4.4. La distinction énonciative : discours vs récit.....	40
5. Locuteur et énonciateur	41
5.1. Locuteur et allocutaire.....	41
5.2. Locuteur et énonciateur	41
5.3. La dimension psychologique et sociale du sujet parlant	42
6. Les déictiques	43
6.1. Les catégories de déictiques	43
6.1.1. Les déictiques personnels.....	43
6.1.2. Les déictiques spatiaux	44
6.1.3. Les déictiques temporels.....	44

6.1.4. Les déictiques discursifs (anaphoriques).....	44
6.2. Les déictiques et l'interprétation	44
Synthèse	45
Exercices d'application	47

Chapitre 3

La subjectivité énonciative et ses manifestations linguistiques

Chapitre 3 (présentation générale)	54
1. Qu'est-ce que la subjectivité ?.....	54
1.1. La subjectivité comme phénomène universel du langage	55
1.2. Subjectivité et objectivité : une tension constitutive.....	55
2. La subjectivité dans l'énoncé	56
2.1. Les marques linguistiques de la subjectivité.....	56
2.2. Subjectivité et intersubjectivité	56
3. Les types de subjectivité	57
3.1. La subjectivité axiologique.....	57
3.2. La subjectivité interprétative	57
3.3. La subjectivité affective	58
3.4. La subjectivité modalisatrice	58
4. Les subjectivèmes	59
4.1. Subjectivème et énonciatème	59
4.2. Un modèle d'analyse systématique	60
5. Les types de subjectivèmes	60
5.1. Les subjectivèmes déictiques.....	60
5.1.1. Les pronoms personnels.....	61
5.1.2. Les démonstratifs	61
5.1.3. La localisation temporelle	62
5.1.4. La localisation spatiale.....	62
5.1.5. Les termes de parenté.....	63
5.2. Les subjectivèmes affectifs et évaluatifs.....	63
5.2.1. Les noms à valeur subjective	63
5.2.2. Les adjectifs subjectifs	64
5.2.3. Les verbes à valeur subjective.....	65
5.2.3.1. Les verbes subjectifs occasionnels	65
5.2.3.2. Les verbes intrinsèquement subjectifs	65
5.2.4. Les adverbes subjectifs	66
Synthèse	66
Exercices d'application	68

Chapitre 4

La linguistique de l'énonciation en mutation : Les théories contemporaines de Culioli et Ducrot

Chapitre 4 (présentation générale)	74
1. La théorie des opérations énonciatives (Antoine Culioli)	74
1.1. Contexte intellectuel et biographique	74
1.2. L'énonciation comme activité de repérage.....	75
1.3. Les opérations d'instanciation.....	75
1.4. La notion de repérage et ses paramètres	76
1.5. La focalisation et le réseau paraphrastique	77
1.6. La construction opératoire du sens	77
1.7. La notion de classes de situations et d'invariants	78
2. La polyphonie : du dialogisme bakhtinien à l'argumentation chez Ducrot	79
2.1. Présentation d'Oswald Ducrot et de son programme théorique.....	79
2.2. La distinction locuteur / énonciateur	79
2.3. La pluralité des voix dans l'énoncé	80
2.4. La polyphonie comme propriété de la langue	80
2.5. La négation comme marqueur polyphonique.....	81
2.6. Les conjonctions et la mise en scène des voix	81
2.7. Polyphonie, ironie et question rhétorique	82
2.8. La polyphonie et l'argumentation dans la langue	82
Synthèse	83
Exercices d'application	85

Chapitre 5

La linguistique de l'énonciation en dialogue avec la pragmatique

Chapitre 5 (présentation générale)	95
1. Énonciation et pragmatique : origines et convergences	95
1.1. Origines des deux disciplines	95
1.2. Les actes de langage (Austin et Searle)	96
1.3. Les maximes conversationnelles de Grice	97
1.4. Une articulation féconde.....	97
2. L'implicite.....	98
2.1. Explicite et implicite	98
2.2. Le posé et le présupposé.....	99
2.3. Les déclencheurs de présupposés	100
2.4. Le sous-entendu.....	100

2.5. L'implicite intentionnel.....	101
3. Sens, signification et valeur	102
3.1. Le sens	102
3.1.1. L'analyse sémique	102
3.1.2. Les conditions du sens phrastique	103
3.2. Polysémie et synonymie	103
3.3. Sens et signification.....	104
3.4. La valeur dans le système linguistique	105
3.5. Sens, signification et valeur : synthèse des distinctions	105
Synthèse	106
Exercices d'application	107
Conclusion	114
Références bibliographiques.....	116